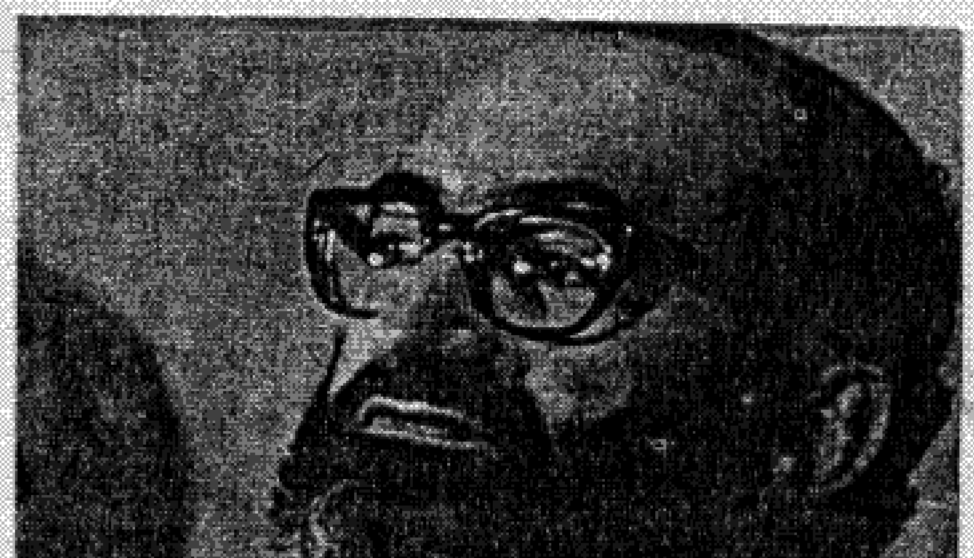
libération



Interview avec Morgentaler: 'Nous devons continuer la lutte!'

par SUZANNE CHABOT

Les événements se sont précipités dernièrement en ce qui concerne le cas du Dr Henry Morgentaler qui a été mis en liberté provisoire sans aucun cautionnement, le 26 janvier, suite à une ordonnance du ministre fédéral de la Justice.

On se rappelle que lors de son premier procès, le 13 novembre 1973, un jury l'avait trouvé non coupable face à l'accusation de pratique d'avortement "illégal" mais que la Cour d'Appel du Québec avait renversé ce jugement et condamné Morgentaler à 18 mois de prison, ce qui constituait un événement sans précédent. Ayant porté cette cause devant la Cour Suprême du Canada, Morgentaler avait vu celle-ci maintenir le verdict de la Cour d'Appel.

Le 9 juin dernier, un autre jury acquittait Morgentaler qui subissait son deuxième procès et le 20 janvier, la Cour d'Appel maintenait à l'unanimité ce verdict de non culpabilité. Deux jours plus tard, le ministre fédéral de la Justice, Ron Basford, ordonnait la tenue d'un nouveau procès relativement à la première accusation, ce qui annulait automatiquement les verdicts de culpabilité prononcés antérieurement par la Cour d'Appel et la Cour Suprême.

On apprenait cependant en même temps qu'un comité de discipline de la Corporation professionnelle des médecins du Québec avait décidé de radier Morgentaler pour une période d'un an. Ce comité de discipline était présidé par un avocat qui était préjugé contre l'avortement et dont on connaissait bien les opinions et par deux médecins qui, pour une raison ou une autre, ne connaissaient pas les nouvelles méthodes d'avortement.

Plusieurs médecins de renom ont dénoncé cette décision de la Corporation professionnelle des médecins comme étant sans fondement et Morgentaler a maintenant apporté cette décision en appel. De plus, on peut dire que cette décision, qui était basée sur la première accusation portée contre Morgentaler et sur sa condamnation subséquente, n'a maintenant aucune raison d'être étant donné l'annulation de la condamnation et la mise en liberté provisoire du Dr Morgentaler.

* * *

Trois jours après sa mise en liberté provisoire, le 29 janvier, j'ai eu l'occasion de rencontrer le Dr Morgentaler à son domicile. Malgré son état de santé assez affaibli par 15 mois d'emprisonnement et bien qu'il avait très peu de temps à sa disposition étant donné que les médias d'information le réclamaient de toutes parts, il avait accepté de répondre à quelques questions que Peter Camejo et moi voulions lui poser.

Peter Camejo, le candidat du Socialist Workers Party à la présidence des Etats-Unis, effectuait alors une tournée à travers le Canada-anglais et le Québec. Il voulait profiter de son passage à Montréal pour interviewer Morgentaler dans le but de fournir des informations sur ce cas aux lecteurs du Militant, un hebdomadaire trotskyste publié à New York et qui a une circulation de près de 30,000 à travers les Etats-Unis.

Camejo a commencé la discussion en demandant au Dr Morgentaler quelle était sa solution de rechange face à la loi actuelle concernant l'avortement. Morgentaler lui a alors expliqué que la lutte qu'il menait était basée sur le principe que l'avortement ne devrait pas être réglementé par l'Etat mais que la décision doit être prise par la femme concernée et son médecin. Pour lui, la liberté des femmes à choisir l'avortement ou non est un droit fondamental qui ne devrait être nié par personne.

Selon Morgentaler, c'est maintenant l'opinion de la vaste majorité de la population et ce n'est qu'une minorité fanatique, mais qui dispose de moyens très forts, qui pousse encore de hauts cris contre le droit à l'avortement en utilisant des arguments religieux.

Lorsque je lui ai demandé de commenter la décision de la Cour d'Appel de maintenir le verdict de non culpabilité, Morgentaler a déclaré qu'il croyait que cette décision ne représentait qu'un pas en avant.

"Je ne pense pas que ce soit une grande victoire", a-t-il dit, "car la seule grande victoire serait l'abrogation des lois sur l'avortement, ce qui permettrait aux femmes d'obtenir des avortements dans de bonnes conditions médicales et psychologiques, et ce sur demande, c'est-à-dire lorsqu'elles en ont besoin, lorsqu'elles le désirent.

"Le fait que le ministère fédéral de la Justice ait ordonné un nouveau procès est aussi un pas dans la bonne direction bien que je m'attendais à ce qu'on dépose toutes les accusations portées contre moi. Je pense que la lutte doit continuer jusqu'au moment où on aura une victoire incontestable, jusqu'au moment où on pourra dire que les femmes canadiennes ont obtenu les mêmes droits que les femmes américaines."

Camejo est alors intervenu, comparant le système judiciaire aux Etats-Unis et au Canada. Aux Etats-Unis, lorsqu'un jury rend un verdict de non culpabilité, aucun appel n'est autorisé. Sur quoi, Morgentaler l'a informé que le jour précédent, un amendement avait été introduit à la Chambre des Communes. Cet amendement a pour but d'interdire l'appel après qu'un verdict de non culpabilité a été prononcé par un jury. "On l'a baptisé l'amendement Morgentaler", a-t-il ajouté en souriant, "et je le considère comme ma petite contribution personnelle pour élargir les droits civils des citoyens de ce pays."

Morgentaler est revenu plusieurs fois sur le point que la lutte n'est pas terminée:

"Il faut vraiment encore beaucoup d'efforts, beaucoup d'énergie et je pense que les gens devraient s'engager dans la lutte: elle est loin d'être gagnée et il y a encore des forces réactionnaires qui se lèvent, qui sont bien fortes, bien établies, surtout dans l'establishment qui a le pouvoir, et c'est pour ça qu'il est tellement important que l'opinion publique s'exprime d'une façon aussi forte que possible, que le plus d'organismes publics que possible fassent entendre leurs points de vue sur ce sujet."

On se rappelle qu'autour du premier procès de Morgentaler, il y avait eu beaucoup d'actions de masse mais que durant la dernière période, il était plus difficile de mobiliser les femmes, de les faire descendre dans la rue pour revendiquer leurs droits et réclamer la libération du Dr Morgentaler.

Lorsque j'ai fait ce commentaire, Morgentaler a hoché la tête en signe d'approbation. Il a cependant ajouté: "Je pense que c'est le bon moment de relancer la lutte. Je pense qu'on a assisté à un virement important et que les gens ont compris que la loi sur l'avortement telle qu'elle existe actuellement, est vraiment injuste. Je pense que l'opinion publique est mûre pour ce genre d'actions, qu'elle va y répondre et qu'il faut vraiment mettre l'accent sur cela maintenant."

Répondant à ma question sur ses projets personnels immédiats, Morgentaler a souligné que son premier but était de rétablir sa santé jusqu'au point où il puisse recommencer la lutte mais qu'il se promet, par exemple, d'être présent à la conférence de CARAL-ACALA (Canadian Association for the Repeal of the Abortion Law - Association Canadienne pour l'Abrogation des Lois sur l'Avortement) tenue au début de février.

Camejo et moi avons eu la même idée de soulever la question du 8 mars, la Journée Internationale de la Femme. Morgentaler a acquiescé à ma suggestion que le thème central de cette fête historique soit la question de l'avortement et il a mentionné qu'il étudierait les possibilités de sa participation personnelle, si sa santé était rétablie.

Camejo, lui, a expliqué que des manifestations massives étaient prévues pour le 8 mars dans les villes majeures des Etats-Unis pour l'Equal Rights Amendment (ERA -- Amendement pour les Droits Egaux) et a noté l'adresse du Dr Morgentaler afin de suggérer aux femmes américaines d'envoyer un télégramme de solidarité à cette occasion qui suivra de près la date où l'on communiquera à Morgentaler la tenue de son prochain procès.

Comme nous ne voulions pas abuser du temps du Dr Morgentaler, nous avons décidé de clore la discussion et Camejo lui a alors posé, comme il l'a dit lui-même, la question traditionnelle, c'est-à-dire si Morgentaler avait un message particulier à faire parvenir aux femmes américaines.

Et Morgentaler a déclaré: "Il faut toujours se rappeler que la justice n'est pas une chose automatique. La justice ne peut exister que si l'on continue toujours à lutter pour elle et à la sauvegarder. Et c'est un processus que nous devons répéter constamment."



"C'est le bon moment de relancer des actions pour le droit à l'avortement."





Ces deux brochures des Editions d'Avant-Garde figurent parmi les écrits sur la libération des femmes disponibles à la Librairie d'Avant-Garde. Nous avons aussi une bonne collection de livres politiques sur tous les sujets et de journaux socialistes.

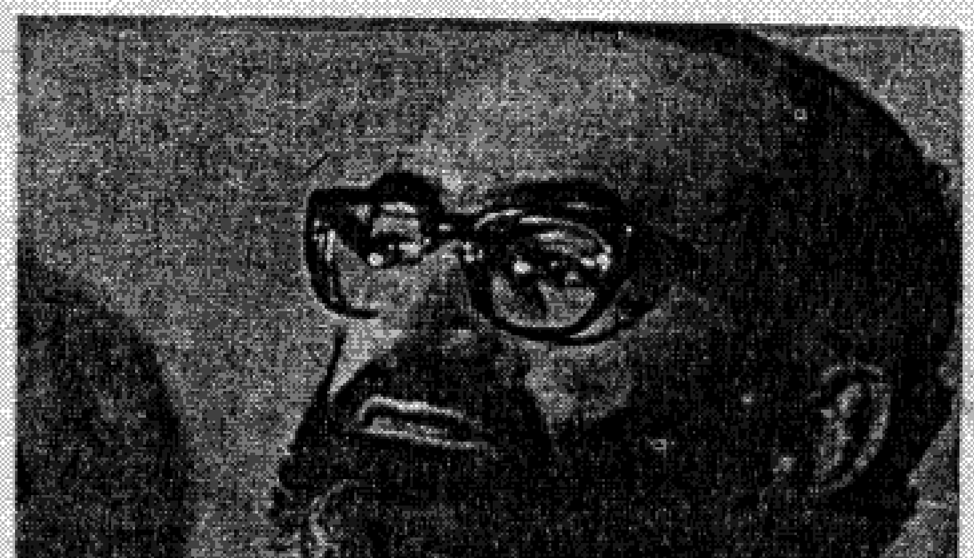
Heures d'affaires:

jeudi et vendredi	12h à 21h30
samedi	12h à 17h

Librairie d'Avant-Garde

226 est, rue Ste-Catherine, Montréal

(annonce)



Interview avec Morgentaler: 'Nous devons continuer la lutte!'

par SUZANNE CHABOT

Les événements se sont précipités dernièrement en ce qui concerne le cas du Dr Henry Morgentaler qui a été mis en liberté provisoire sans aucun cautionnement, le 26 janvier, suite à une ordonnance du ministre fédéral de la Justice.

On se rappelle que lors de son premier procès, le 13 novembre 1973, un jury l'avait trouvé non coupable face à l'accusation de pratique d'avortement "illégal" mais que la Cour d'Appel du Québec avait renversé ce jugement et condamné Morgentaler à 18 mois de prison, ce qui constituait un événement sans précédent. Ayant porté cette cause devant la Cour Suprême du Canada, Morgentaler avait vu celle-ci maintenir le verdict de la Cour d'Appel.

Le 9 juin dernier, un autre jury acquittait Morgentaler qui subissait son deuxième procès et le 20 janvier, la Cour d'Appel maintenait à l'unanimité ce verdict de non culpabilité. Deux jours plus tard, le ministre fédéral de la Justice, Ron Basford, ordonnait la tenue d'un nouveau procès relativement à la première accusation, ce qui annulait automatiquement les verdicts de culpabilité prononcés antérieurement par la Cour d'Appel et la Cour Suprême.

On apprenait cependant en même temps qu'un comité de discipline de la Corporation professionnelle des médecins du Québec avait décidé de radier Morgentaler pour une période d'un an. Ce comité de discipline était présidé par un avocat qui était préjugé contre l'avortement et dont on connaissait bien les opinions et par deux médecins qui, pour une raison ou une autre, ne connaissaient pas les nouvelles méthodes d'avortement.

Plusieurs médecins de renom ont dénoncé cette décision de la Corporation professionnelle des médecins comme étant sans fondement et Morgentaler a maintenant apporté cette décision en appel. De plus, on peut dire que cette décision, qui était basée sur la première accusation portée contre Morgentaler et sur sa condamnation subséquente, n'a maintenant aucune raison d'être étant donné l'annulation de la condamnation et la mise en liberté provisoire du Dr Morgentaler.

* * *

Trois jours après sa mise en liberté provisoire, le 29 janvier, j'ai eu l'occasion de rencontrer le Dr Morgentaler à son domicile. Malgré son état de santé assez affaibli par 15 mois d'emprisonnement et bien qu'il avait très peu de temps à sa disposition étant donné que les médias d'information le réclamaient de toutes parts, il avait accepté de répondre à quelques questions que Peter Camejo et moi voulions lui poser.

Peter Camejo, le candidat du Socialist Workers Party à la présidence des Etats-Unis, effectuait alors une tournée à travers le Canada-anglais et le Québec. Il voulait profiter de son passage à Montréal pour interviewer Morgentaler dans le but de fournir des informations sur ce cas aux lecteurs du Militant, un hebdomadaire trotskyste publié à New York et qui a une circulation de près de 30,000 à travers les Etats-Unis.



"C'est le bon moment de relancer des actions pour le droit à l'avortement."

Camejo a commencé la discussion en demandant au Dr Morgentaler quelle était sa solution de rechange face à la loi actuelle concernant l'avortement. Morgentaler lui a alors expliqué que la lutte qu'il menait était basée sur le principe que l'avortement ne devrait pas être réglementé par l'Etat mais que la décision doit être prise par la femme concernée et son médecin. Pour lui, la liberté des femmes à choisir l'avortement ou non est un droit fondamental qui ne devrait être nié par personne.

Selon Morgentaler, c'est maintenant l'opinion de la vaste majorité de la population et ce n'est qu'une minorité fanatique, mais qui dispose de moyens très forts, qui pousse encore de hauts cris contre le droit à l'avortement en utilisant des arguments religieux.

Lorsque je lui ai demandé de commenter la décision de la Cour d'Appel de maintenir le verdict de non culpabilité, Morgentaler a déclaré qu'il croyait que cette décision ne représentait qu'un pas en avant.

"Je ne pense pas que ce soit une grande victoire", a-t-il dit, "car la seule grande victoire serait l'abrogation des lois sur l'avortement, ce qui permettrait aux femmes d'obtenir des avortements dans de bonnes conditions médicales et psychologiques, et ce sur demande, c'est-à-dire lorsqu'elles en ont besoin, lorsqu'elles le désirent.

"Le fait que le ministère fédéral de la Justice ait ordonné un nouveau procès est aussi un pas dans la bonne direction bien que je m'attendais à ce qu'on dépose toutes les accusations portées contre moi. Je pense que la lutte doit continuer jusqu'au moment où on aura une victoire incontestable, jusqu'au moment où on pourra dire que les femmes canadiennes ont obtenu les mêmes droits que les femmes américaines."

Camejo est alors intervenu, comparant le système judiciaire aux Etats-Unis et au Canada. Aux Etats-Unis, lorsqu'un jury rend un verdict de non culpabilité, aucun appel n'est autorisé. Sur quoi, Morgentaler l'a informé que le jour précédent, un amendement avait été introduit à la Chambre des Communes. Cet amendement a pour but d'interdire l'appel après qu'un verdict de non culpabilité a été prononcé par un jury. "On l'a baptisé l'amendement Morgentaler", a-t-il ajouté en souriant, "et je le considère comme ma petite contribution personnelle pour élargir les droits civils des citoyens de ce pays."

Morgentaler est revenu plusieurs fois sur le point que la lutte n'est pas terminée:

"Il faut vraiment encore beaucoup d'efforts, beaucoup d'énergie et je pense que les gens devraient s'engager dans la lutte: elle est loin d'être gagnée et il y a encore des forces réactionnaires qui se lèvent, qui sont bien fortes, bien établies, surtout dans l'establishment qui a le pouvoir, et c'est pour ça qu'il est tellement important que l'opinion publique s'exprime d'une façon aussi forte que possible, que le plus d'organismes publics que possible fassent entendre leurs points de vue sur ce sujet."

On se rappelle qu'autour du premier procès de Morgentaler, il y avait eu beaucoup d'actions de masse mais que durant la dernière période, il était plus difficile de mobiliser les femmes, de les faire descendre dans la rue pour revendiquer leurs droits et réclamer la libération du Dr Morgentaler.

Lorsque j'ai fait ce commentaire, Morgentaler a hoché la tête en signe d'approbation. Il a cependant ajouté: "Je pense que c'est le bon moment de relancer la lutte. Je pense qu'on a assisté à un virement important et que les gens ont compris que la loi sur l'avortement telle qu'elle existe actuellement, est vraiment injuste. Je pense que l'opinion publique est mûre pour ce genre d'actions, qu'elle va y répondre et qu'il faut vraiment mettre l'accent sur cela maintenant."

Répondant à ma question sur ses projets personnels immédiats, Morgentaler a souligné que son premier but était de rétablir sa santé jusqu'au point où il puisse recommencer la lutte mais qu'il se promet, par exemple, d'être présent à la conférence de CARAL-ACALA (Canadian Association for the Repeal of the Abortion Law - Association Canadienne pour l'Abrogation des Lois sur l'Avortement) tenue au début de février.

Camejo et moi avons eu la même idée de soulever la question du 8 mars, la Journée Internationale de la Femme. Morgentaler a acquiescé à ma suggestion que le thème central de cette fête historique soit la question de l'avortement et il a mentionné qu'il étudierait les possibilités de sa participation personnelle, si sa santé était rétablie.

Camejo, lui, a expliqué que des manifestations massives étaient prévues pour le 8 mars dans les villes majeures des Etats-Unis pour l'Equal Rights Amendment (ERA -- Amendement pour les Droits Egaux) et a noté l'adresse du Dr Morgentaler afin de suggérer aux femmes américaines d'envoyer un télégramme de solidarité à cette occasion qui suivra de près la date où l'on communiquera à Morgentaler la tenue de son prochain procès.

Comme nous ne voulions pas abuser du temps du Dr Morgentaler, nous avons décidé de clore la discussion et Camejo lui a alors posé, comme il l'a dit lui-même, la question traditionnelle, c'est-à-dire si Morgentaler avait un message particulier à faire parvenir aux femmes américaines.

Et Morgentaler a déclaré: "Il faut toujours se rappeler que la justice n'est pas une chose automatique. La justice ne peut exister que si l'on continue toujours à lutter pour elle et à la sauvegarder. Et c'est un processus que nous devons répéter constamment."





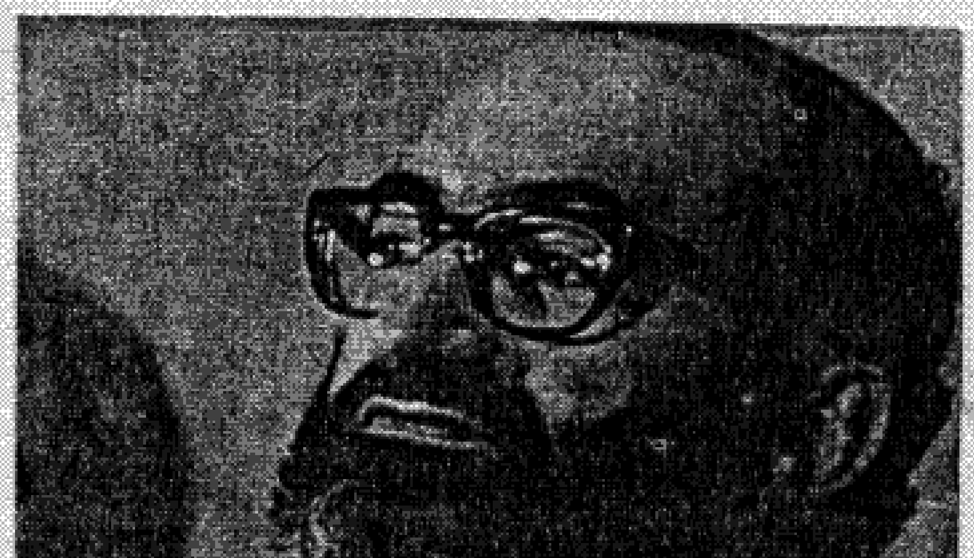
Ces deux brochures des Editions d'Avant-Garde figurent parmi les écrits sur la libération des femmes disponibles à la Librairie d'Avant-Garde. Nous avons aussi une bonne collection de livres politiques sur tous les sujets et de journaux socialistes.

Heures d'affaires:
jeudi et vendredi 12h à 21h30
samedi 12h à 17h

Librairie d'Avant-Garde

226 est, rue Ste-Catherine, Montréal

(annonce)



Interview avec Morgentaler: 'Nous devons continuer la lutte!'

par SUZANNE CHABOT

Les événements se sont précipités dernièrement en ce qui concerne le cas du Dr Henry Morgentaler qui a été mis en liberté provisoire sans aucun cautionnement, le 26 janvier, suite à une ordonnance du ministre fédéral de la Justice.

On se rappelle que lors de son premier procès, le 13 novembre 1973, un jury l'avait trouvé non coupable face à l'accusation de pratique d'avortement "illégal" mais que la Cour d'Appel du Québec avait renversé ce jugement et condamné Morgentaler à 18 mois de prison, ce qui constituait un événement sans précédent. Ayant porté cette cause devant la Cour Suprême du Canada, Morgentaler avait vu celle-ci maintenir le verdict de la Cour d'Appel.

Le 9 juin dernier, un autre jury acquittait Morgentaler qui subissait son deuxième procès et le 20 janvier, la Cour d'Appel maintenait à l'unanimité ce verdict de non culpabilité. Deux jours plus tard, le ministre fédéral de la Justice, Ron Basford, ordonnait la tenue d'un nouveau procès relativement à la première accusation, ce qui annulait automatiquement les verdicts de culpabilité prononcés antérieurement par la Cour d'Appel et la Cour Suprême.

On apprenait cependant en même temps qu'un comité de discipline de la Corporation professionnelle des médecins du Québec avait décidé de radier Morgentaler pour une période d'un an. Ce comité de discipline était présidé par un avocat qui était préjugé contre l'avortement et dont on connaissait bien les opinions et par deux médecins qui, pour une raison ou une autre, ne connaissaient pas les nouvelles méthodes d'avortement.

Plusieurs médecins de renom ont dénoncé cette décision de la Corporation professionnelle des médecins comme étant sans fondement et Morgentaler a maintenant apporté cette décision en appel. De plus, on peut dire que cette décision, qui était basée sur la première accusation portée contre Morgentaler et sur sa condamnation subséquente, n'a maintenant aucune raison d'être étant donné l'annulation de la condamnation et la mise en liberté provisoire du Dr Morgentaler.

* * *

Trois jours après sa mise en liberté provisoire, le 29 janvier, j'ai eu l'occasion de rencontrer le Dr Morgentaler à son domicile. Malgré son état de santé assez affaibli par 15 mois d'emprisonnement et bien qu'il avait très peu de temps à sa disposition étant donné que les médias d'information le réclamaient de toutes parts, il avait accepté de répondre à quelques questions que Peter Camejo et moi voulions lui poser.

Peter Camejo, le candidat du Socialist Workers Party à la présidence des Etats-Unis, effectuait alors une tournée à travers le Canada-anglais et le Québec. Il voulait profiter de son passage à Montréal pour interviewer Morgentaler dans le but de fournir des informations sur ce cas aux lecteurs du Militant, un hebdomadaire trotskyste publié à New York et qui a une circulation de près de 30,000 à travers les Etats-Unis.



"C'est le bon moment de relancer des actions pour le droit à l'avortement."

Camejo a commencé la discussion en demandant au Dr Morgentaler quelle était sa solution de rechange face à la loi actuelle concernant l'avortement. Morgentaler lui a alors expliqué que la lutte qu'il menait était basée sur le principe que l'avortement ne devrait pas être réglementé par l'Etat mais que la décision doit être prise par la femme concernée et son médecin. Pour lui, la liberté des femmes à choisir l'avortement ou non est un droit fondamental qui ne devrait être nié par personne.

Selon Morgentaler, c'est maintenant l'opinion de la vaste majorité de la population et ce n'est qu'une minorité fanatique, mais qui dispose de moyens très forts, qui pousse encore de hauts cris contre le droit à l'avortement en utilisant des arguments religieux.

Lorsque je lui ai demandé de commenter la décision de la Cour d'Appel de maintenir le verdict de non culpabilité, Morgentaler a déclaré qu'il croyait que cette décision ne représentait qu'un pas en avant.

"Je ne pense pas que ce soit une grande victoire", a-t-il dit, "car la seule grande victoire serait l'abrogation des lois sur l'avortement, ce qui permettrait aux femmes d'obtenir des avortements dans de bonnes conditions médicales et psychologiques, et ce sur demande, c'est-à-dire lorsqu'elles en ont besoin, lorsqu'elles le désirent.

"Le fait que le ministère fédéral de la Justice ait ordonné un nouveau procès est aussi un pas dans la bonne direction bien que je m'attendais à ce qu'on dépose toutes les accusations portées contre moi. Je pense que la lutte doit continuer jusqu'au moment où on aura une victoire incontestable, jusqu'au moment où on pourra dire que les femmes canadiennes ont obtenu les mêmes droits que les femmes américaines."

Camejo est alors intervenu, comparant le système judiciaire aux Etats-Unis et au Canada. Aux Etats-Unis, lorsqu'un jury rend un verdict de non culpabilité, aucun appel n'est autorisé. Sur quoi, Morgentaler l'a informé que le jour précédent, un amendement avait été introduit à la Chambre des Communes. Cet amendement a pour but d'interdire l'appel après qu'un verdict de non culpabilité a été prononcé par un jury. "On l'a baptisé l'amendement Morgentaler", a-t-il ajouté en souriant, "et je le considère comme ma petite contribution personnelle pour élargir les droits civils des citoyens de ce pays."

Morgentaler est revenu plusieurs fois sur le point que la lutte n'est pas terminée:

"Il faut vraiment encore beaucoup d'efforts, beaucoup d'énergie et je pense que les gens devraient s'engager dans la lutte: elle est loin d'être gagnée et il y a encore des forces réactionnaires qui se lèvent, qui sont bien fortes, bien établies, surtout dans l'establishment qui a le pouvoir, et c'est pour ça qu'il est tellement important que l'opinion publique s'exprime d'une façon aussi forte que possible, que le plus d'organismes publics que possible fassent entendre leurs points de vue sur ce sujet."

On se rappelle qu'autour du premier procès de Morgentaler, il y avait eu beaucoup d'actions de masse mais que durant la dernière période, il était plus difficile de mobiliser les femmes, de les faire descendre dans la rue pour revendiquer leurs droits et réclamer la libération du Dr Morgentaler.

Lorsque j'ai fait ce commentaire, Morgentaler a hoché la tête en signe d'approbation. Il a cependant ajouté: "Je pense que c'est le bon moment de relancer la lutte. Je pense qu'on a assisté à un virement important et que les gens ont compris que la loi sur l'avortement telle qu'elle existe actuellement, est vraiment injuste. Je pense que l'opinion publique est mûre pour ce genre d'actions, qu'elle va y répondre et qu'il faut vraiment mettre l'accent sur cela maintenant."

Répondant à ma question sur ses projets personnels immédiats, Morgentaler a souligné que son premier but était de rétablir sa santé jusqu'au point où il puisse recommencer la lutte mais qu'il se promet, par exemple, d'être présent à la conférence de CARAL-ACALA (Canadian Association for the Repeal of the Abortion Law - Association Canadienne pour l'Abrogation des Lois sur l'Avortement) tenue au début de février.

Camejo et moi avons eu la même idée de soulever la question du 8 mars, la Journée Internationale de la Femme. Morgentaler a acquiescé à ma suggestion que le thème central de cette fête historique soit la question de l'avortement et il a mentionné qu'il étudierait les possibilités de sa participation personnelle, si sa santé était rétablie.

Camejo, lui, a expliqué que des manifestations massives étaient prévues pour le 8 mars dans les villes majeures des Etats-Unis pour l'Equal Rights Amendment (ERA -- Amendement pour les Droits Egaux) et a noté l'adresse du Dr Morgentaler afin de suggérer aux femmes américaines d'envoyer un télégramme de solidarité à cette occasion qui suivra de près la date où l'on communiquera à Morgentaler la tenue de son prochain procès.

Comme nous ne voulions pas abuser du temps du Dr Morgentaler, nous avons décidé de clore la discussion et Camejo lui a alors posé, comme il l'a dit lui-même, la question traditionnelle, c'est-à-dire si Morgentaler avait un message particulier à faire parvenir aux femmes américaines.

Et Morgentaler a déclaré: "Il faut toujours se rappeler que la justice n'est pas une chose automatique. La justice ne peut exister que si l'on continue toujours à lutter pour elle et à la sauvegarder. Et c'est un processus que nous devons répéter constamment."





Ces deux brochures des Editions d'Avant-Garde figurent parmi les écrits sur la libération des femmes disponibles à la Librairie d'Avant-Garde. Nous avons aussi une bonne collection de livres politiques sur tous les sujets et de journaux socialistes.

Heures d'affaires:
jeudi et vendredi 12h à 21h30
samedi 12h à 17h

Librairie d'Avant-Garde

226 est, rue Ste-Catherine, Montréal

(annonce)



A l'échelle internationale,

Comment gagner la libération des femmes?

(Ce qui suit est basé sur un texte qui sera publié prochainement par les Editions d'Avant-Garde dans une brochure intitulée "Comment gagner la libération des femmes" -- NDLR)

par LYNE GAUTHIER

Les dernières années ont vu l'émergence d'une révolte croissante, d'ampleur internationale, des femmes contre leur oppression en tant que sexe. Dans le monde entier, des millions de femmes, surtout des jeunes (étudiantes, travailleuses, ménagères) ont commencé à ébranler certains des éléments les plus fondamentaux de l'oppression millénaire des femmes. Par exemple, le 24 octobre dernier, 25,000 femmes d'Islande ont organisé une journée de grève pour souligner l'importance du rôle qu'elles jouent dans l'économie; de grandes luttes contre les lois réactionnaires sur l'avortement ont été menées en France, en Belgique et en Italie; au Québec, on peut citer les grandes manifestations au sujet de l'avortement et des garderies.

Les revendications des femmes visent les bases mêmes du système capitaliste, soit la propriété privée, la famille, la religion, l'éducation, etc. L'origine de l'oppression des femmes n'est pas de nature biologique mais plutôt de nature historique, économique et sociale. A travers la pré-société de classes et la société de classes, le rôle reproductif des femmes n'a pas changé. Mais les femmes n'ont pas toujours été reléguées à un statut social inférieur à celui des hommes.

L'oppression des femmes coincide avec l'avènement de la productivité croissante du travail humain, de nouvelles divisions de travail, de l'appropriation privée d'un surplus social croissant et des possibilités pour certains hommes de prospérer sur la base de l'exploitation du travail des autres; c'est-à-dire le passage de la pré-société de classes à la société de classes. La naissance de la famille patriarcale est survenue avec la création de l'Etat, l'école, la famille et d'autres institutions qui protègent et transmettent de génération en génération les rôles de chaque membre de la société de classes.

Les premières luttes des femmes accompagnèrent la 2ième révolution industrielle et avaient comme but l'égalité de droits avec les hommes: le droit à l'éducation, le droit d'être économiquement indépendantes, de s'engager dans le commerce et les professions, de contrôler leur propre salaire, d'être propriétaires, de divorcer, de joindre et de former des organisations politiques. Dans plusieurs pays, des luttes de masse ont arraché, à cette époque, le droit des femmes au suffrage.



Manifestation à Rome organisée par la Ligue pour le Divorce. A travers le monde de plus en plus de femmes luttent pour de tels droits élémentaires.

Le suffrage des femmes représente un gain important pour la classe ouvrière. Non pas parce que des changements sociaux significatifs peuvent être obtenus à travers des élections bourgeoises, mais à cause des implications que cette victoire a eues pour la position de la femme considérée comme citoyenne en mesure de participer à des affaires publiques, comme un être humain avec le droit de vote sur des questions politiques, sociales et économiques importantes; et non pas comme une chose domestique.

Les changements objectifs, économiques et sociaux amenés par la 3ième révolution industrielle après la deuxième guerre mondiale, n'ont fait qu'accentuer les contradictions croissantes dans l'économie capitaliste, dans le statut des femmes et dans le système familial patriarcal. En voici quelques exemples: les progrès de la science médicale et de la technologie dans le domaine du contrôle des naissances et de l'avortement qui permettent aux femmes de contrôler sans danger et facilement leurs fonctions reproductives, sont freinés par des lois réactionnaires renforcées par les coutumes bourgeoises, la religion et toutes les superstructures de la société de classes; les conditions prolongées de boom économique ont permis une entrée de femmes sur le marché du travail, ce qui ne fit qu'accentuer les discriminations à leur encontre par rapport aux hommes, car il n'y eut pas d'amélioration substantielle des salaires; l'augmentation du niveau d'éducation des femmes pour les besoins du capitalisme n'a pas fait disparaître le sexisme dans l'embauchage et l'avancement; de plus, l'étroitesse de la vie privée familiale devient de plus en plus insupportable pour les femmes; le développement de la technologie dans les appareils ménagers, la nourriture préparée, etc., fournit de moins en moins de base objective pour confiner la femme au foyer; toutefois, l'idéologie dominante continue à stipuler l'idée que l'"épanouissement", l'"identité", et le "bonheur" dans la vie d'une femme proviennent de son rôle d'épouse-mère-ménagère.

Sous quelques rapports, le statut de la femme dans les Etats ouvriers (URSS, Chine, etc.) donne un exemple positif, mais les femmes sont loin d'être libérées comme le prétendent les bureaucrates de ces pays.

En URSS, après la révolution de 1917, le gouvernement soviétique, sous la direction de Lénine et Trotsky, avait passé une série de lois donnant aux femmes une égalité légale formelle avec les hommes pour la première fois et les femmes avaient acquis des droits fondamentaux comme le droit à l'avortement. Cependant, le triomphe de la bureaucratie stalinienne dans les années 20, a fait subir un recul aux femmes et leur a arraché les droits fondamentaux acquis après la révolution, et ce en faisant revivre et en fortifiant l'institution familiale. Dans cet Etat ouvrier déformé, les femmes doivent aussi lutter pour leur libération et ce n'est qu'après une révolution politique qu'elles pourront regagner leurs droits niés par la caste bureaucratique privilégiée qui dirige le pays.

Même si le but de la libération ne peut être pleinement atteint sans une révolution socialiste, cela ne veut pas dire que la lutte pour des réformes doit être remise jusque-là. Il est impératif que le mouvement marxiste appuie et participe aux luttes des femmes. Cela a toujours été notre politique.

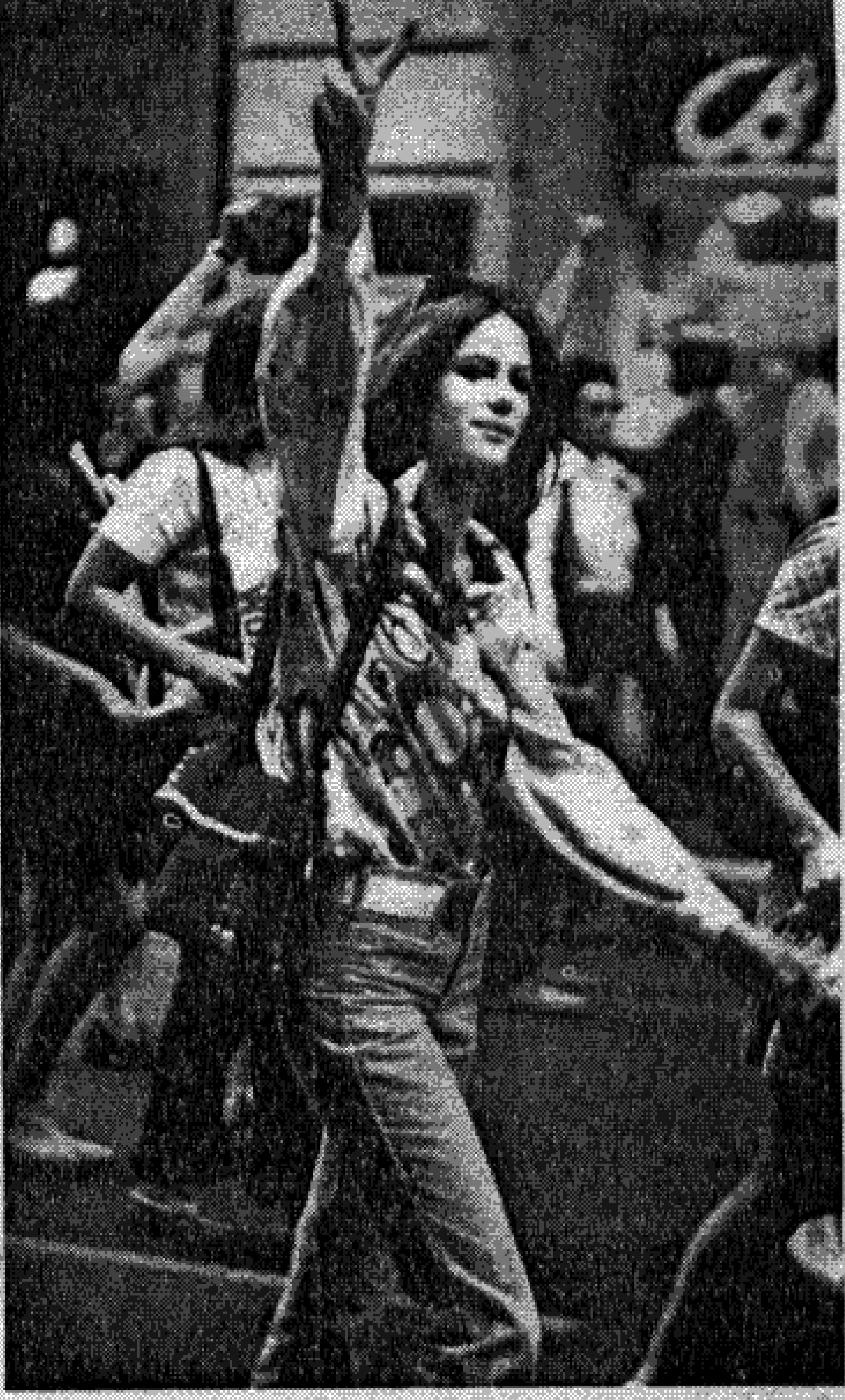
Le mouvement des femmes commence, comme d'autres mouvements de libération, par avancer des revendications élémentaires (garderies, à travail égal, salaire égal, etc.) qui ne donnent pas seulement la possibilité d'assurer certaines améliorations, mais qui mettent à nu, affectent et modifient les pires aspects de notre subordination dans cette société.

Nos revendications dirigées vers l'élimination de l'oppression spécifique des femmes sont centrées autour de six points:

1) Egalité sociale, politique et légale, aucune discrimination basée sur le sexe.

2) Le droit des femmes à contrôler leurs propres fonctions reproductrices, c'est-à-dire la fin de toute restriction du gouvernement sur l'avortement et la contraception, avortement libre sur demande, et information et moyens de contrôle des naissances largement répandus et gratuits.

3) La fin de l'hypocrisie, de l'avilissement et de la coercition des lois de la famille bourgeoise et féodale, c'est-à-dire séparation de l'Eglise et de l'Etat, droit de divorcer sur la demande d'un des deux partenaires, pas de discrimination entre les enfants légitimes et illégitimes, et fin à toutes les lois victimisant les prostitués, les homosexuels et les jeunes.



4) Pleine indépendance économique, c'est-à-dire pas de discrimination en ce qui concerne l'embauchage et l'avancement, travail assuré au tarif syndical, congés de maternité adéquats, etc.

5) Même possibilité d'éducation pour combattre l'éducation et le conditionnement qui réduisent les femmes à un statut d'inférieures du second sexe, c'est-à-dire accessibilité à toute discipline, fin aux métiers dits féminins, fin de la présentation des femmes comme objets sexuels et créatures stupides, faibles et émotionnellement dépendantes.

6) Libération de l'esclavage domestique. Pour des garderies gratuites pour tous financées par l'Etat et ouvertes 24 heures sur 24, contrôlées par ceux qui les utilisent. Le développement de services à bon marché ou gratuits, de haute qualité, comme des cafétérias, des facilités collectives de nettoyage, disponibles pour tous. Des logements sains et de bonne qualité pour tous et avec des loyers en bas de 10% du revenu.

Notre but est d'enseigner aux masses à s'appuyer sur elles-mêmes et sur leur propre force unie. Nous opposons l'action extra-parlementaire, les manifestations, les meetings, les grèves, à celles qui se basent sur les élections, les parlements et leur législation. Nos méthodes de lutte de classes ont pour but d'éveiller les initiatives des masses de travailleuses, de les amener à s'unir, de détruire leur isolement domestique, leur manque de confiance dans leurs propres capacités, intelligence, indépendance et force. En luttant avec elles, nous avons pour but de montrer que l'exploitation de classes est la racine de l'oppression des femmes et que son élimination est la seule voie pour l'émancipation.

Notre perspective d'essayer de mobiliser les masses se fait à travers des campagnes basées sur des activités de front uni autour de revendications concrètes (défense de Morgentaler, SOS garderies). Nous sommes d'avis que les femmes luttant pour leur libération ne doivent attendre personne d'autre qu'elles-mêmes. Elles doivent prendre l'initiative d'engager la lutte et de la développer. A travers leurs luttes, elles aident à éduquer les travailleurs et à les convaincre qu'il est de leur intérêt de classe de considérer le mouvement des femmes en lutte comme un allié.



A l'échelle internationale,

Comment gagner la libération des femmes?

(Ce qui suit est basé sur un texte qui sera publié prochainement par les Editions d'Avant-Garde dans une brochure intitulée "Comment gagner la libération des femmes" -- NDLR)

par LYNE GAUTHIER

Les dernières années ont vu l'émergence d'une révolte croissante, d'ampleur internationale, des femmes contre leur oppression en tant que sexe. Dans le monde entier, des millions de femmes, surtout des jeunes (étudiantes, travailleuses, ménagères) ont commencé à ébranler certains des éléments les plus fondamentaux de l'oppression millénaire des femmes. Par exemple, le 24 octobre dernier, 25,000 femmes d'Islande ont organisé une journée de grève pour souligner l'importance du rôle qu'elles jouent dans l'économie; de grandes luttes contre les lois réactionnaires sur l'avortement ont été menées en France, en Belgique et en Italie; au Québec, on peut citer les grandes manifestations au sujet de l'avortement et des garderies.

Les revendications des femmes visent les bases mêmes du système capitaliste, soit la propriété privée, la famille, la religion, l'éducation, etc. L'origine de l'oppression des femmes n'est pas de nature biologique mais plutôt de nature historique, économique et sociale. A travers la pré-société de classes et la société de classes, le rôle reproductif des femmes n'a pas changé. Mais les femmes n'ont pas toujours été reléguées à un statut social inférieur à celui des hommes.

L'oppression des femmes coincide avec l'avènement de la productivité croissante du travail humain, de nouvelles divisions de travail, de l'appropriation privée d'un surplus social croissant et des possibilités pour certains hommes de prospérer sur la base de l'exploitation du travail des autres; c'est-à-dire le passage de la pré-société de classes à la société de classes. La naissance de la famille patriarcale est survenue avec la création de l'Etat, l'école, la famille et d'autres institutions qui protègent et transmettent de génération en génération les rôles de chaque membre de la société de classes.

Les premières luttes des femmes accompagnèrent la 2ième révolution industrielle et avaient comme but l'égalité de droits avec les hommes: le droit à l'éducation, le droit d'être économiquement indépendantes, de s'engager dans le commerce et les professions, de contrôler leur propre salaire, d'être propriétaires, de divorcer, de joindre et de former des organisations politiques. Dans plusieurs pays, des luttes de masse ont arraché, à cette époque, le droit des femmes au suffrage.



Manifestation à Rome organisée par la Ligue pour le Divorce. A travers le monde de plus en plus de femmes luttent pour de tels droits élémentaires.

Le suffrage des femmes représente un gain important pour la classe ouvrière. Non pas parce que des changements sociaux significatifs peuvent être obtenus à travers des élections bourgeoises, mais à cause des implications que cette victoire a eues pour la position de la femme considérée comme citoyenne en mesure de participer à des affaires publiques, comme un être humain avec le droit de vote sur des questions politiques, sociales et économiques importantes; et non pas comme une chose domestique.

Les changements objectifs, économiques et sociaux amenés par la 3ième révolution industrielle après la deuxième guerre mondiale, n'ont fait qu'accentuer les contradictions croissantes dans l'économie capitaliste, dans le statut des femmes et dans le système familial patriarcal. En voici quelques exemples: les progrès de la science médicale et de la technologie dans le domaine du contrôle des naissances et de l'avortement qui permettent aux femmes de contrôler sans danger et facilement leurs fonctions reproductives, sont freinés par des lois réactionnaires renforcées par les coutumes bourgeoises, la religion et toutes les superstructures de la société de classes; les conditions prolongées de boom économique ont permis une entrée de femmes sur le marché du travail, ce qui ne fit qu'accentuer les discriminations à leur encontre par rapport aux hommes, car il n'y eut pas d'amélioration substantielle des salaires; l'augmentation du niveau d'éducation des femmes pour les besoins du capitalisme n'a pas fait disparaître le sexisme dans l'embauchage et l'avancement; de plus, l'étroitesse de la vie privée familiale devient de plus en plus insupportable pour les femmes; le développement de la technologie dans les appareils ménagers, la nourriture préparée, etc., fournit de moins en moins de base objective pour confiner la femme au foyer; toutefois, l'idéologie dominante continue à stipuler l'idée que l'"épanouissement", l'"identité", et le "bonheur" dans la vie d'une femme proviennent de son rôle d'épouse-mère-ménagère.

Sous quelques rapports, le statut de la femme dans les Etats ouvriers (URSS, Chine, etc.) donne un exemple positif, mais les femmes sont loin d'être libérées comme le prétendent les bureaucrates de ces pays.

En URSS, après la révolution de 1917, le gouvernement soviétique, sous la direction de Lénine et Trotsky, avait passé une série de lois donnant aux femmes une égalité légale formelle avec les hommes pour la première fois et les femmes avaient acquis des droits fondamentaux comme le droit à l'avortement. Cependant, le triomphe de la bureaucratie stalinienne dans les années 20, a fait subir un recul aux femmes et leur a arraché les droits fondamentaux acquis après la révolution, et ce en faisant revivre et en fortifiant l'institution familiale. Dans cet Etat ouvrier déformé, les femmes doivent aussi lutter pour leur libération et ce n'est qu'après une révolution politique qu'elles pourront regagner leurs droits niés par la caste bureaucratique privilégiée qui dirige le pays.

Même si le but de la libération ne peut être pleinement atteint sans une révolution socialiste, cela ne veut pas dire que la lutte pour des réformes doit être remise jusque-là. Il est impératif que le mouvement marxiste appuie et participe aux luttes des femmes. Cela a toujours été notre politique.

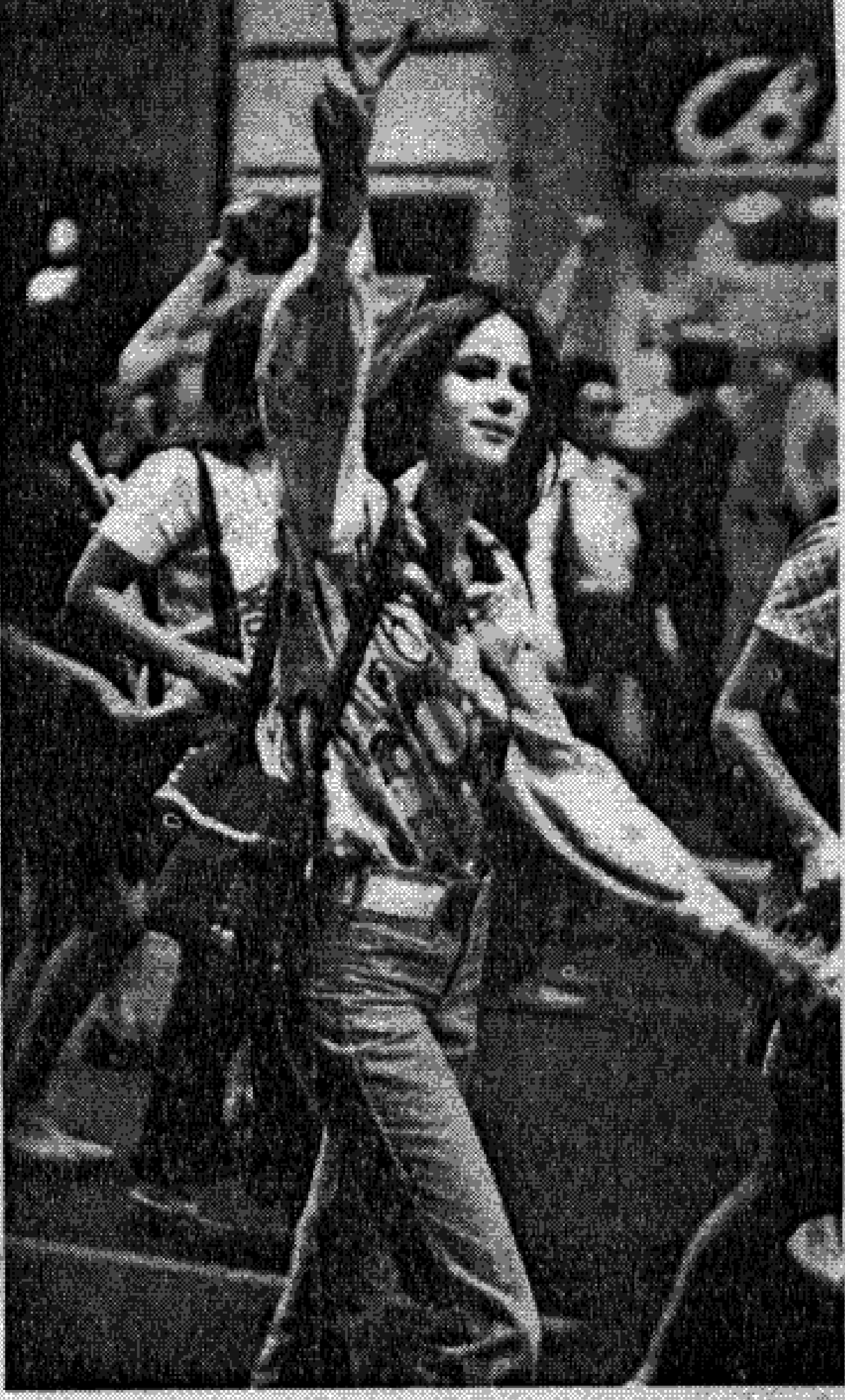
Le mouvement des femmes commence, comme d'autres mouvements de libération, par avancer des revendications élémentaires (garderies, à travail égal, salaire égal, etc.) qui ne donnent pas seulement la possibilité d'assurer certaines améliorations, mais qui mettent à nu, affectent et modifient les pires aspects de notre subordination dans cette société.

Nos revendications dirigées vers l'élimination de l'oppression spécifique des femmes sont centrées autour de six points:

1) Egalité sociale, politique et légale, aucune discrimination basée sur le sexe.

2) Le droit des femmes à contrôler leurs propres fonctions reproductrices, c'est-à-dire la fin de toute restriction du gouvernement sur l'avortement et la contraception, avortement libre sur demande, et information et moyens de contrôle des naissances largement répandus et gratuits.

3) La fin de l'hypocrisie, de l'avilissement et de la



coercition des lois de la famille bourgeoise et féodale, c'est-à-dire séparation de l'Eglise et de l'Etat, droit de divorcer sur la demande d'un des deux partenaires, pas de discrimination entre les enfants légitimes et illégitimes, et fin à toutes les lois victimisant les prostitués, les homosexuels et les jeunes.

4) Pleine indépendance économique, c'est-à-dire pas de discrimination en ce qui concerne l'embauchage et l'avancement, travail assuré au tarif syndical, congés de maternité adéquats, etc.

5) Même possibilité d'éducation pour combattre l'éducation et le conditionnement qui réduisent les femmes à un statut d'inférieures du second sexe, c'est-à-dire accessibilité à toute discipline, fin aux métiers dits féminins, fin de la présentation des femmes comme objets sexuels et créatures stupides, faibles et émotionnellement dépendantes.

6) Libération de l'esclavage domestique. Pour des garderies gratuites pour tous financées par l'Etat et ouvertes 24 heures sur 24, contrôlées par ceux qui les utilisent. Le développement de services à bon marché ou gratuits, de haute qualité, comme des cafétérias, des facilités collectives de nettoyage, disponibles pour tous. Des logements sains et de bonne qualité pour tous et avec des loyers en bas de 10% du revenu.

Notre but est d'enseigner aux masses à s'appuyer sur elles-mêmes et sur leur propre force unie. Nous opposons l'action extra-parlementaire, les manifestations, les meetings, les grèves, à celles qui se basent sur les élections, les parlements et leur législation. Nos méthodes de lutte de classes ont pour but d'éveiller les initiatives des masses de travailleuses, de les amener à s'unir, de détruire leur isolement domestique, leur manque de confiance dans leurs propres capacités, intelligence, indépendance et force. En luttant avec elles, nous avons pour but de montrer que l'exploitation de classes est la racine de l'oppression des femmes et que son élimination est la seule voie pour l'émancipation.

Notre perspective d'essayer de mobiliser les masses se fait à travers des campagnes basées sur des activités de front uni autour de revendications concrètes (défense de Morgentaler, SOS garderies). Nous sommes d'avis que les femmes luttant pour leur libération ne doivent attendre personne d'autre qu'elles-mêmes. Elles doivent prendre l'initiative d'engager la lutte et de la développer. A travers leurs luttes, elles aident à éduquer les travailleurs et à les convaincre qu'il est de leur intérêt de classe de considérer le mouvement des femmes en lutte comme un allié.



Les femmes du secteur public:



Le 1er décembre, des techniciennes en laboratoire ont manifesté contre l'arrestation de leurs consoeurs de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont. Les femmes constituent 71% des employés d'hôpitaux. Le Front Commun du secteur public a établi un comité inter-centrales afin d'avancer les revendications spécifiquement féminines.

'Nous voulons des garderies et des congés de maternité payés'

par MARIE-CLAIRE DAVID

La plus grande grève de l'histoire du Québec s'est déroulée en 1972. C'était la grève des employés du secteur public et parapublic. Parmi les 210,000 syndiqués de ce secteur, on trouvait à ce moment-là 150,000 femmes. Pour appuyer son refus du salaire minimum de $100, L'Allier, ministre de la Fonction Publique à l'époque, tenta de minimiser l'importance de cette revendication en déclarant: C'est seulement ces 40,000 "dont 36,000 ne sont que des femmes". De toute façon, selon L'Allier, ces 36,000 femmes "travaillent en attendant de se marier...".

Lors des négociations de 1976, les femmes constituent les deux tiers des syndiqués du Front Commun. A la Fédération des Affaires Sociales, elles constituent 72% des syndiqués. A la Centrale des Enseignants du Québec (CEQ), 66%. On retrouve 71% de femmes dans les hôpitaux et 90% des enseignants au niveau élémentaire sont des femmes.

Comme partout dans la société capitaliste, les femmes du secteur public sont opprimées à cause de leur sexe. Leur patron, le gouvernement, comme tous les autres patrons, considère que les femmes sont des travailleurs à bon marché et une réserve de travail. Il veut faire croire à la classe ouvrière que les femmes devraient rester à la maison, qu'elles volent les emplois des hommes, etc. Cette propagande anti-femmes s'intensifie dans une période de crise économique et de chômage élevé comme celle que nous traversons actuellement. Dans les négociations avec ses employés, le gouvernement veut se servir des femmes comme boucs émissaires pour mieux diviser la classe ouvrière.

Dans le but de lutter contre la discrimination spécifique des femmes syndiquées, un comité intercentrales s'est formé. Une semaine de la condition féminine a eu lieu du 2 au 7 février, pour informer les femmes et les travailleurs en général des problèmes des femmes du secteur public et parapublic. On a appelé les syndiquées à organiser des garderies sur les lieux de travail, des manifestations, des débats-midi sur la condition féminine et d'autres actions.

Cette semaine, même si elle n'a pas été très bien coordonnée, constitue un pas en avant important pour la lutte féministe, car c'est la première fois au Québec que les syndicats organisent une telle action. Pour la première fois, on a organisé des assemblées à l'intérieur des établissements sur la condition féminine. Dans plusieurs écoles et hôpitaux, les travailleuses ont réussi à mettre sur pied des garderies sur les lieux de travail, en se présentant au travail avec leurs enfants.

Les revendications des femmes du Front Commun sont axées sur trois thèmes principaux: le salaire égal pour un travail égal, des congés de maternité décents et des garderies sur les lieux de travail. Les femmes du secteur public ont les emplois les moins bien payés et un salaire inférieur à celui des hommes pour les mêmes emplois. Elles ont peu de chance d'avancement.

Dans la fonction publique, dont les femmes constituent 31%, 90% des femmes sont des fonctionnaires, une catégorie qui regroupe les employés de secrétariat. Seulement 42% de tous les hommes de la fonction publique sont des fonctionnaires. Cependant, dans la catégorie des cadres, 98% sont des hommes.

Près du tiers des employés féminins se trouvent dans la catégorie salariale la moins élevée et une forte proportion de ce groupe d'employés, c'est-à-dire 76%, se situe à un niveau de salaire inférieur à $7,000. Quant à la catégorie de $10,000 et plus, nous y trouvons 43% des hommes et 5% des femmes de la fonction publique. La situation des femmes dans d'autres emplois, comme dans les hôpitaux, est généralement pire. (Toutes ces statistiques proviennent de la documentation publiée par les centrales syndicales.)

En plus de dénoncer les mauvaises conditions de travail réservées aux travailleuses au niveau économique, le Front Commun dénonce la faiblesse des facilités de maternité. Les clauses de maternité dans les conventions collectives existantes et la loi de l'assurance-chômage sur les prestations de maternité ne favorisent pas un véritable choix à la maternité.

Les clauses de maternité dans les conventions collectives devraient permettre aux femmes qui veulent avoir des enfants, de pouvoir les mettre au monde sans perdre leur travail, leur ancienneté, leur poste ou leur salaire. De plus, elles devraient avoir un espace de temps décent pour la préparation et les suites de l'accouchement, insiste le Front Commun.

Les enseignantes de la CEQ rendaient un rapport l'an dernier où elles démontraient qu'il était plus facile pour elles, compte-tenu de leur convention, régie par un décret, de se casser une jambe que de devenir enceinte si ont veut pouvoir bénéficier de congés payés.

A propos des garderies, le Front Commun les revendique sur les lieux de travail, et gratuites. Ceci constitue un droit fondamental pour permettre aux femmes de travailler. La majorité des femmes travaillent par besoin économique, soit parce que le salaire de leur mari n'est pas suffisant, soit parce qu'elles sont seules. Aller travailler, c'est un droit fondamental pour toutes les femmes, indépendamment de leur situation familiale, car ceci leur permet une indépendance économique et les fait sortir de leur carcan familial et de leur isolement.

L'attitude du gouvernement devant ces revendications est inacceptable. Jusqu'à date, les offres salariales ainsi que les offres sur les avantages sociaux faites aux femmes sont fortement discriminatoires. Cette situation a été dénoncée par le comité intercentrales.

Au mois de décembre dernier, dans un communiqué de presse, ce comité déclarait: "Nous, les travailleuses du Front Commun, trouvons inadmissible que le gouvernement puisse se permettre de déposer des propositions salariales discriminatoires à notre endroit, et refuse d'accorder des congés de maternité payés et des garderies en milieu de travail."

Le communiqué soulignait aussi le fait que tous les travailleurs sont victimes de ces attaques mais que les femmes sont particulièrement affectées. Le document s'appuie sur la loi 50, la Charte des droits et libertés de la personne pour dénoncer le gouvernement. Dans la Charte, il est mentionné à l'article 16, qu'il est interdit de faire de la discrimination dans l'établissement de catégories ou de classification d'emploi dans l'embauche, etc. L'article oblige aussi l'employeur à accorder sans discrimination, un salaire égal aux membres de son personnel qui accomplissent un travail équivalent au même endroit.

En fait, non seulement les offres patronales ne respectent pas les revendications, mais elles constituent un recul devant les gains déjà acquis par les femmes auparavant. Selon le Conseil du Statut de la femme, établi en 1975 par le gouvernement fédéral, "elles accentuent les inégalités de situations entre les hommes et les femmes". La même situation prévaut pour les congés de maternité. Les conditions en sont encore plus restreintes qu'avant.

Devant les protestations des femmes, Oswald Parent, porte-parole du gouvernement dans ces négociations, explique l'attitude du gouvernement de la façon suivante: "Nous n'avons pas jugé opportun de déposer d'autres propositions dans le domaine des avantages sociaux, jugeant qu'au stade où nous en étions dans le domaine de la campagne anti-inflation, il n'était pas à propos d'augmenter les avantages sociaux actuels, étant donné qu'ils sont déjà très volumineux."!

Malheureusement, les femmes syndiquées ont souvent à se buter contre leurs propres dirigeants syndicaux. Le mouvement ouvrier doit reconnaître que la lutte des femmes du secteur public pour leurs propres revendications ne mine pas la lutte dans son ensemble. Au contraire, tout gain arraché par les femmes constituera un gain pour la classe ouvrière québécoise dans son ensemble.

Cette lutte a une importance pour le mouvement des femmes en général. Toutes les femmes font face à l'intransigeance du gouvernement Bourassa et du gouvernement fédéral. Toutes les femmes luttent contre les lois fédérales et provinciales qui nous empêchent de choisir notre maternité, qui nous privent de notre droit à l'avortement sur demande et qui nous paient des salaires inférieurs à ceux des hommes dans les emplois les plus dégradants et les moins payants.

La lutte des femmes du secteur public, c'est la lutte de toutes les femmes.



Les femmes du secteur public:



Le 1er décembre, des techniciennes en laboratoire ont manifesté contre l'arrestation de leurs consoeurs de l'hôpital Maisonneuve-Rosemont. Les femmes constituent 71% des employés d'hôpitaux. Le Front Commun du secteur public a établi un comité inter-centrales afin d'avancer les revendications spécifiquement féminines.

'Nous voulons des garderies et des congés de maternité payés'

par MARIE-CLAIRE DAVID

La plus grande grève de l'histoire du Québec s'est déroulée en 1972. C'était la grève des employés du secteur public et parapublic. Parmi les 210,000 syndiqués de ce secteur, on trouvait à ce moment-là 150,000 femmes. Pour appuyer son refus du salaire minimum de $100, L'Allier, ministre de la Fonction Publique à l'époque, tenta de minimiser l'importance de cette revendication en déclarant: C'est seulement ces 40,000 "dont 36,000 ne sont que des femmes". De toute façon, selon L'Allier, ces 36,000 femmes "travaillent en attendant de se marier...".

Lors des négociations de 1976, les femmes constituent les deux tiers des syndiqués du Front Commun. A la Fédération des Affaires Sociales, elles constituent 72% des syndiqués. A la Centrale des Enseignants du Québec (CEQ), 66%. On retrouve 71% de femmes dans les hôpitaux et 90% des enseignants au niveau élémentaire sont des femmes.

Comme partout dans la société capitaliste, les femmes du secteur public sont opprimées à cause de leur sexe. Leur patron, le gouvernement, comme tous les autres patrons, considère que les femmes sont des travailleurs à bon marché et une réserve de travail. Il veut faire croire à la classe ouvrière que les femmes devraient rester à la maison, qu'elles volent les emplois des hommes, etc. Cette propagande anti-femmes s'intensifie dans une période de crise économique et de chômage élevé comme celle que nous traversons actuellement. Dans les négociations avec ses employés, le gouvernement veut se servir des femmes comme boucs émissaires pour mieux diviser la classe ouvrière.

Dans le but de lutter contre la discrimination spécifique des femmes syndiquées, un comité intercentrales s'est formé. Une semaine de la condition féminine a eu lieu du 2 au 7 février, pour informer les femmes et les travailleurs en général des problèmes des femmes du secteur public et parapublic. On a appelé les syndiquées à organiser des garderies sur les lieux de travail, des manifestations, des débats-midi sur la condition féminine et d'autres actions.

Cette semaine, même si elle n'a pas été très bien coordonnée, constitue un pas en avant important pour la lutte féministe, car c'est la première fois au Québec que les syndicats organisent une telle action. Pour la première fois, on a organisé des assemblées à l'intérieur des établissements sur la condition féminine. Dans plusieurs écoles et hôpitaux, les travailleuses ont réussi à mettre sur pied des garderies sur les lieux de travail, en se présentant au travail avec leurs enfants.

Les revendications des femmes du Front Commun sont axées sur trois thèmes principaux: le salaire égal pour un travail égal, des congés de maternité décents et des garderies sur les lieux de travail. Les femmes du secteur public ont les emplois les moins bien payés et un salaire inférieur à celui des hommes pour les mêmes emplois. Elles ont peu de chance d'avancement.

Dans la fonction publique, dont les femmes constituent 31%, 90% des femmes sont des fonctionnaires, une catégorie qui regroupe les employés de secrétariat. Seulement 42% de tous les hommes de la fonction publique sont des fonctionnaires. Cependant, dans la catégorie des cadres, 98% sont des hommes.

Près du tiers des employés féminins se trouvent dans la catégorie salariale la moins élevée et une forte proportion de ce groupe d'employés, c'est-à-dire 76%, se situe à un niveau de salaire inférieur à $7,000. Quant à la catégorie de $10,000 et plus, nous y trouvons 43% des hommes et 5% des femmes de la fonction publique. La situation des femmes dans d'autres emplois, comme dans les hôpitaux, est généralement pire. (Toutes ces statistiques proviennent de la documentation publiée par les centrales syndicales.)

En plus de dénoncer les mauvaises conditions de travail réservées aux travailleuses au niveau économique, le Front Commun dénonce la faiblesse des facilités de maternité. Les clauses de maternité dans les conventions collectives existantes et la loi de l'assurance-chômage sur les prestations de maternité ne favorisent pas un véritable choix à la maternité.

Les clauses de maternité dans les conventions collectives devraient permettre aux femmes qui veulent avoir des enfants, de pouvoir les mettre au monde sans perdre leur travail, leur ancienneté, leur poste ou leur salaire. De plus, elles devraient avoir un espace de temps décent pour la préparation et les suites de l'accouchement, insiste le Front Commun.

Les enseignantes de la CEQ rendaient un rapport l'an dernier où elles démontraient qu'il était plus facile pour elles, compte-tenu de leur convention, régie par un décret, de se casser une jambe que de devenir enceinte si ont veut pouvoir bénéficier de congés payés.

A propos des garderies, le Front Commun les revendique sur les lieux de travail, et gratuites. Ceci constitue un droit fondamental pour permettre aux femmes de travailler. La majorité des femmes travaillent par besoin économique, soit parce que le salaire de leur mari n'est pas suffisant, soit parce qu'elles sont seules. Aller travailler, c'est un droit fondamental pour toutes les femmes, indépendamment de leur situation familiale, car ceci leur permet une indépendance économique et les fait sortir de leur carcan familial et de leur isolement.

L'attitude du gouvernement devant ces revendications est inacceptable. Jusqu'à date, les offres salariales ainsi que les offres sur les avantages sociaux faites aux femmes sont fortement discriminatoires. Cette situation a été dénoncée par le comité intercentrales.

Au mois de décembre dernier, dans un communiqué de presse, ce comité déclarait: "Nous, les travailleuses du Front Commun, trouvons inadmissible que le gouvernement puisse se permettre de déposer des propositions salariales discriminatoires à notre endroit, et refuse d'accorder des congés de maternité payés et des garderies en milieu de travail."

Le communiqué soulignait aussi le fait que tous les travailleurs sont victimes de ces attaques mais que les femmes sont particulièrement affectées. Le document s'appuie sur la loi 50, la Charte des droits et libertés de la personne pour dénoncer le gouvernement. Dans la Charte, il est mentionné à l'article 16, qu'il est interdit de faire de la discrimination dans l'établissement de catégories ou de classification d'emploi dans l'embauche, etc. L'article oblige aussi l'employeur à accorder sans discrimination, un salaire égal aux membres de son personnel qui accomplissent un travail équivalent au même endroit.

En fait, non seulement les offres patronales ne respectent pas les revendications, mais elles constituent un recul devant les gains déjà acquis par les femmes auparavant. Selon le Conseil du Statut de la femme, établi en 1975 par le gouvernement fédéral, "elles accentuent les inégalités de situations entre les hommes et les femmes". La même situation prévaut pour les congés de maternité. Les conditions en sont encore plus restreintes qu'avant.

Devant les protestations des femmes, Oswald Parent, porte-parole du gouvernement dans ces négociations, explique l'attitude du gouvernement de la façon suivante: "Nous n'avons pas jugé opportun de déposer d'autres propositions dans le domaine des avantages sociaux, jugeant qu'au stade où nous en étions dans le domaine de la campagne anti-inflation, il n'était pas à propos d'augmenter les avantages sociaux actuels, étant donné qu'ils sont déjà très volumineux.".

Malheureusement, les femmes syndiquées ont souvent à se buter contre leurs propres dirigeants syndicaux. Le mouvement ouvrier doit reconnaître que la lutte des femmes du secteur public pour leurs propres revendications ne mine pas la lutte dans son ensemble. Au contraire, tout gain arraché par les femmes constituera un gain pour la classe ouvrière québécoise dans son ensemble.

Cette lutte a une importance pour le mouvement des femmes en général. Toutes les femmes font face à l'intransigeance du gouvernement Bourassa et du gouvernement fédéral. Toutes les femmes luttent contre les lois fédérales et provinciales qui nous empêchent de choisir notre maternité, qui nous privent de notre droit à l'avortement sur demande et qui nous paient des salaires inférieurs à ceux des hommes dans les emplois les plus dégradants et les moins payants.

La lutte des femmes du secteur public, c'est la lutte de toutes les femmes.



Les enfants ont droit à des garderies de bonne qualité!



2,500 Montréalais dans la rue le 20 mars 1975. Pour libérer les femmes, il faut des garderies de bonne qualité.



Des travailleurs de garderies et des parents manifestent à Toronto contre des réductions budgétaires des garderies.

(Nous publions ici des extraits d'un article paru dans le numéro du 20 octobre 1975 de Labor Challenge, un bimensuel publié au Canada-anglais et qui reflète les points de vue de la Ligue Socialiste Ouvrière/League for Socialist Action, section canadienne de la Quatrième Internationale. Cet article écrit il y a 4 mois et traduit par Suzanne Chabot décrit une situation qui est encore la même aujourd'hui; nous croyons qu'à l'occasion de la Journée Internationale de la Femme, il est de mise de le publier -- NDLR)

par THERESE FAUBERT

Si vous avez moins de 6 ans et vivez au Canada aujourd'hui, les chances sont qu'il n'y a pas de place pour vous dans une garderie.

Un rapport du Conseil Canadien sur le Développement Social produit en 1974 estimait qu'environ 600,000 enfants de travailleuses avaient besoin de garderies parrainées par le gouvernement à plein temps. Mais au moment de cette étude, des garderies n'étaient disponibles que pour 26,500 d'entre eux.

Il y a environ 600,000 enfants âgés de moins de 6 ans au Québec, mais il n'y a de la place que pour 8,000 d'entre eux dans les garderies. Environ 100,000 enfants québécois ont des mères qui travaillent.

En Colombie-Britannique, des garderies détenant une licence du gouvernement ne sont pas disponibles pour 92% des enfants de moins de 6 ans.

Il y a 47,600 enfants de moins de 6 ans et 95,000 enfants entre 6 et 14 à Edmonton. Mais seulement 3,117 ont des places dans des garderies licenciées.

Environ 260,000 enfants ontariens proviennent de familles à parent unique ou de familles où les deux parents travaillent. A Toronto, les autorités locales ont estimé que 73,000 enfants ont besoin de garderies.

La plupart des garderies ont des listes d'attente aussi longues que le nombre de places qu'elles fournissent. Dans une interview avec le Toronto Star, une femme a déclaré que son enfant âgé d'un an avait le numéro 200 sur la liste d'attente d'une garderie. "Au moment où ils vont lui trouver une place", a-t-elle dit, "il sera prêt à entrer à la maternelle."

Mais tout n'est pas rose même pour les enfants qui vont à des garderies. Une récente étude d'une Commission de Santé à Edmonton a indiqué une grande négligence et un mauvais traitement des enfants dans environ 40% des garderies à but lucratif de la ville: infestation d'insectes, de souris, mauvaise nourriture, literie sale, diète inadéquate, trop grand nombre d'enfants, employés sans entraînement, manque de programmes de développement de l'enfant, et installations inadéquates.

Tout comme la santé et l'éducation, les services de garderie ont souffert sous l'impact des coupures budgétaires du gouvernement.

Au Québec, par exemple, aucune garderie pour les enfants d'âge pré-scolaire n'existait avant 1971, sauf comme privilège pour ceux qui étaient très riches. En 1971, environ 70 garderies ont été mises sur pied sous les Projets d'Initiative Locale (PIL) du gouvernement fédéral. Comme les PIL expirent périodiquement, ces garderies, qui s'étaient multipliées jusqu'à 330, ont vécu précairement jusqu'en mai 1974, moment où leurs fonds ont été coupés.

Le gouvernement du Québec a ensuite commencé un programme de subventions pour des garderies pour les familles à faible revenu. Mais les qualifications pour recevoir les subventions sont tellement strictes qu'un couple où les deux partenaires travaillent au salaire minimum n'est pas admis.

A la fin de 1974, seulement 70 garderies fondées à travers les subventions des PIL restaient encore, et le gouvernement du Québec subventionnait un grand total de 500 places dans 10 garderies.

Les coupures du gouvernement dans les budgets des garderies ont fait les manchettes en Colombie-Britannique en avril dernier, quand le gouvernement NPD a forcé la garderie de South Hill à Vancouver à mettre fin à son programme de dîners chauds et à congédier un employé, ou à perdre la subvention du gouvernement.

L'absence de garderies adéquates et les tentatives pour réduire la qualité des programmes déjà existants ont alimenté la colère de beaucoup de parents et d'employés de garderies et les ont forcés à passer à l'action.

L'année passée, Montréal a vu une manifestation de plus de 500 parents et employés de garderies. En avril dernier, plus de 100 parents, enfants et employés de garderies ont marché dans les rues de Victoria. Le 14 septembre 1974, 700 parents et employés de garderies ont manifesté à Queen's Park à Toronto.

Sous l'impact du mouvement féministe, la question des garderies de qualité a émergé comme un des besoins les plus profondément ressentis par les femmes. Avec les luttes pour un salaire égal et pour l'accès à la contraception et à l'avortement, la campagne pour des garderies de bonne qualité en tant que droit fondamental est devenue une question centrale pour les femmes et a reçu un appui large.

La campagne pour des garderies défie le concept selon lequel les femmes devraient être exclusivement responsables des soins et de l'éducation des enfants très jeunes. La société est organisée de manière à ce que les femmes doivent rester à la maison jusqu'à ce que leurs enfants soient d'âge scolaire ou doivent faire leurs propres arrangements pour les soins de garde, payant des gardiennes, laissant leurs enfants chez des parents ou utilisant d'autres expédients.

Cet état de choses est soutenu par nombre de mythes destinés à faire se sentir coupables les femmes qui travaillent ou qui vont à l'école quand elles ont des enfants d'âge pré-scolaire: la place "naturelle" des femmes est à la maison avec leurs enfants; les jeunes enfants vont développer des problèmes émotifs s'ils ne sont pas constamment en compagnie de leurs mères; les garderies sont des endroits froids et inhumains et ne sont pas des substituts pour "l'amour maternel".

Le mouvement féministe a défié ces mythes réactionnaires. Il a exigé de savoir pourquoi les femmes devraient porter tout le fardeau du soin et de l'entraînement de toute une nouvelle génération d'enfants durant leurs premières années. Ce fardeau ne devrait-il pas être une responsabilité sociale, tout comme l'éducation des enfants de plus de 5 ans l'est? Qu'arrive-t-il pour ces millions de femmes au Canada qui n'ont pas d'autre choix que de laisser leurs enfants pour aller travailler, parce qu'elles sont parents uniques ou parce que leurs maris ne gagnent pas assez pour entretenir la famille?

Il existe une très bonne raison pour laquelle cette société ne fournit pas le genre de garderie dont les femmes ont besoin et auquel elles ont droit. Ce n'est pas profitable économiquement de fournir ce genre de garderie. Et les profits des grosses compagnies sont la force motrice de la société. L'argent est investi non pas où cela peut faire le plus grand bien pour les gens mais où on peut recevoir les plus hauts taux de profits en retour.

Chaque palier du gouvernement -- fédéral, provincial, municipal -- défend cet état de choses. Les priorités gouvernementales sont totalement à l'envers. Ils distribuent des millions de dollars aux corporations tandis qu'ils effectuent des coupures de budget dans l'éducation, la santé, les garderies -- tous les services essentiels dont les travailleurs ont besoin. Cette situation empire au fur et à mesure que la crise économique s'approfondit. Ce sont les travailleurs qui paient pour les difficultés économiques du capitalisme à travers des réductions de leurs salaires et de leurs services sociaux, y compris les garderies.

Il est facilement à la portée de cette société de fournir un réseau de garderies gratuites, de haute qualité, et ouvertes 24 heures sur 24 -- si seulement cette société était organisée pour les gens et non pas pour les profits. Les gouvernements et les corporations vont résister férocement à toute tentative d'assumer la responsabilité pour ce service. Il est beaucoup plus profitable et pratique pour eux de forcer des femmes individuelles et des familles individuelles à porter tout le fardeau d'élever et d'éduquer les jeunes enfants.

Journée Internationale de la Femme

Les syndicats et une vingtaine d'autres groupes organisent une manifestation et une soirée le 8 mars à l'occasion de la Journée Internationale des Femmes. La soirée aura lieu à 750 Roy Est à Montréal. Pour des renseignements, appelez Jocelyne Everell à 842-3181, poste 426.

Réunion avec Evelyn Reed

Evelyn Reed, anthropologue américaine et auteur de plusieurs livres féministes sera à Montréal du 18 au 22 mars. Pour des renseignements, appelez 861-3018.



Les enfants ont droit à des garderies de bonne qualité!



2,500 Montréalais dans la rue le 20 mars 1975. Pour libérer les femmes, il faut des garderies de bonne qualité.



Des travailleurs de garderies et des parents manifestent à Toronto contre des réductions budgétaires des garderies.

(Nous publions ici des extraits d'un article paru dans le numéro du 20 octobre 1975 de Labor Challenge, un bimensuel publié au Canada-anglais et qui reflète les points de vue de la Ligue Socialiste Ouvrière/League for Socialist Action, section canadienne de la Quatrième Internationale. Cet article écrit il y a 4 mois et traduit par Suzanne Chabot décrit une situation qui est encore la même aujourd'hui; nous croyons qu'à l'occasion de la Journée Internationale de la Femme, il est de mise de le publier -- NDLR)

par THERESE FAUBERT

Si vous avez moins de 6 ans et vivez au Canada aujourd'hui, les chances sont qu'il n'y a pas de place pour vous dans une garderie.

Un rapport du Conseil Canadien sur le Développement Social produit en 1974 estimait qu'environ 600,000 enfants de travailleuses avaient besoin de garderies parrainées par le gouvernement à plein temps. Mais au moment de cette étude, des garderies n'étaient disponibles que pour 26,500 d'entre eux.

Il y a environ 600,000 enfants âgés de moins de 6 ans au Québec, mais il n'y a de la place que pour 8,000 d'entre eux dans les garderies. Environ 100,000 enfants québécois ont des mères qui travaillent.

En Colombie-Britannique, des garderies détenant une licence du gouvernement ne sont pas disponibles pour 92% des enfants de moins de 6 ans.

Il y a 47,600 enfants de moins de 6 ans et 95,000 enfants entre 6 et 14 à Edmonton. Mais seulement 3,117 ont des places dans des garderies licenciées.

Environ 260,000 enfants ontariens proviennent de familles à parent unique ou de familles où les deux parents travaillent. A Toronto, les autorités locales ont estimé que 73,000 enfants ont besoin de garderies.

La plupart des garderies ont des listes d'attente aussi longues que le nombre de places qu'elles fournissent. Dans une interview avec le Toronto Star, une femme a déclaré que son enfant âgé d'un an avait le numéro 200 sur la liste d'attente d'une garderie. "Au moment où ils vont lui trouver une place", a-t-elle dit, "il sera prêt à entrer à la maternelle."

Mais tout n'est pas rose même pour les enfants qui vont à des garderies. Une récente étude d'une Commission de Santé à Edmonton a indiqué une grande négligence et un mauvais traitement des enfants dans environ 40% des garderies à but lucratif de la ville: infestation d'insectes, de souris, mauvaise nourriture, literie sale, diète inadéquate, trop grand nombre d'enfants, employés sans entraînement, manque de programmes de développement de l'enfant, et installations inadéquates.

Tout comme la santé et l'éducation, les services de garderie ont souffert sous l'impact des coupures budgétaires du gouvernement.

Au Québec, par exemple, aucune garderie pour les enfants d'âge pré-scolaire n'existait avant 1971, sauf comme privilège pour ceux qui étaient très riches. En 1971, environ 70 garderies ont été mises sur pied sous les Projets d'Initiative Locale (PIL) du gouvernement fédéral. Comme les PIL expirent périodiquement, ces garderies, qui s'étaient multipliées jusqu'à 330, ont vécu précairement jusqu'en mai 1974, moment où leurs fonds ont été coupés.

Le gouvernement du Québec a ensuite commencé un programme de subventions pour des garderies pour les familles à faible revenu. Mais les qualifications pour recevoir les subventions sont tellement strictes qu'un couple où les deux partenaires travaillent au salaire minimum n'est pas admis.

A la fin de 1974, seulement 70 garderies fondées à travers les subventions des PIL restaient encore, et le gouvernement du Québec subventionnait un grand total de 500 places dans 10 garderies.

Les coupures du gouvernement dans les budgets des garderies ont fait les manchettes en Colombie-Britannique en avril dernier, quand le gouvernement NPD a forcé la garderie de South Hill à Vancouver à mettre fin à son programme de dîners chauds et à congédier un employé, ou à perdre la subvention du gouvernement.

L'absence de garderies adéquates et les tentatives pour réduire la qualité des programmes déjà existants ont alimenté la colère de beaucoup de parents et d'employés de garderies et les ont forcés à passer à l'action.

L'année passée, Montréal a vu une manifestation de plus de 500 parents et employés de garderies. En avril dernier, plus de 100 parents, enfants et employés de garderies ont marché dans les rues de Victoria. Le 14 septembre 1974, 700 parents et employés de garderies ont manifesté à Queen's Park à Toronto.

Sous l'impact du mouvement féministe, la question des garderies de qualité a émergé comme un des besoins les plus profondément ressentis par les femmes. Avec les luttes pour un salaire égal et pour l'accès à la contraception et à l'avortement, la campagne pour des garderies de bonne qualité en tant que droit fondamental est devenue une question centrale pour les femmes et a reçu un appui large.

La campagne pour des garderies défie le concept selon lequel les femmes devraient être exclusivement responsables des soins et de l'éducation des enfants très jeunes. La société est organisée de manière à ce que les femmes doivent rester à la maison jusqu'à ce que leurs enfants soient d'âge scolaire ou doivent faire leurs propres arrangements pour les soins de garde, payant des gardiennes, laissant leurs enfants chez des parents ou utilisant d'autres expédients.

Cet état de choses est soutenu par nombre de mythes destinés à faire se sentir coupables les femmes qui travaillent ou qui vont à l'école quand elles ont des enfants d'âge pré-scolaire: la place "naturelle" des femmes est à la maison avec leurs enfants; les jeunes enfants vont développer des problèmes émotifs s'ils ne sont pas constamment en compagnie de leurs mères; les garderies sont des endroits froids et inhumains et ne sont pas des substituts pour "l'amour maternel".

Le mouvement féministe a défié ces mythes réactionnaires. Il a exigé de savoir pourquoi les femmes devraient porter tout le fardeau du soin et de l'entraînement de toute une nouvelle génération d'enfants durant leurs premières années. Ce fardeau ne devrait-il pas être une responsabilité sociale, tout comme l'éducation des enfants de plus de 5 ans l'est? Qu'arrive-t-il pour ces millions de femmes au Canada qui n'ont pas d'autre choix que de laisser leurs enfants pour aller travailler, parce qu'elles sont parents uniques ou parce que leurs maris ne gagnent pas assez pour entretenir la famille?

Il existe une très bonne raison pour laquelle cette société ne fournit pas le genre de garderie dont les femmes ont besoin et auquel elles ont droit. Ce n'est pas profitable économiquement de fournir ce genre de garderie. Et les profits des grosses compagnies sont la force motrice de la société. L'argent est investi non pas où cela peut faire le plus grand bien pour les gens mais où on peut recevoir les plus hauts taux de profits en retour.

Chaque palier du gouvernement -- fédéral, provincial, municipal -- défend cet état de choses. Les priorités gouvernementales sont totalement à l'envers. Ils distribuent des millions de dollars aux corporations tandis qu'ils effectuent des coupures de budget dans l'éducation, la santé, les garderies -- tous les services essentiels dont les travailleurs ont besoin. Cette situation empire au fur et à mesure que la crise économique s'approfondit. Ce sont les travailleurs qui paient pour les difficultés économiques du capitalisme à travers des réductions de leurs salaires et de leurs services sociaux, y compris les garderies.

Il est facilement à la portée de cette société de fournir un réseau de garderies gratuites, de haute qualité, et ouvertes 24 heures sur 24 -- si seulement cette société était organisée pour les gens et non pas pour les profits. Les gouvernements et les corporations vont résister férocement à toute tentative d'assumer la responsabilité pour ce service. Il est beaucoup plus profitable et pratique pour eux de forcer des femmes individuelles et des familles individuelles à porter tout le fardeau d'élever et d'éduquer les jeunes enfants.

Journée Internationale de la Femme

Les syndicats et une vingtaine d'autres groupes organisent une manifestation et une soirée le 8 mars à l'occasion de la Journée Internationale des Femmes. La soirée aura lieu à 750 Roy Est à Montréal. Pour des renseignements, appelez Jocelyne Everell à 842-3181, poste 426.

Réunion avec Evelyn Reed

Evelyn Reed, anthropologue américaine et auteur de plusieurs livres féministes sera à Montréal du 18 au 22 mars. Pour des renseignements, appelez 861-3018.


Akwesasne Notes

A travers toute l'Amérique du Nord:

Les autochtones luttent pour la survie de leurs peuples

par JANET JOHNSON

Après des siècles d'oppression, les autochtones d'Amérique du Nord ripostent. En 1975, les Dene, les autochtones des Territoires du Nord-Ouest, ont exprimé leur aspiration à l'autodétermination. Les autochtones de Colombie-Britannique ont organisé des blocages des routes pour exiger un règlement avec le gouvernement canadien concernant leurs revendications territoriales.

Les autochtones du nord de l'Ontario et du Nouveau Québec ont dénoncé le lent génocide de leurs peuples par l'empoisonnement au mercure déversé par des grosse corporations comme Domtar dans les fleuves d'où ils tirent leurs moyens de subsitance.

L'Association des Indiens du Québec a lancé une campagne à la fin de janvier pour sauvegarder le seul CEGEP autochtone dans l'est du Canada, ceci suite à une coupure de 60% dans son budget annuel. Le collège Manitou de La Macaza, dans le nord du Québec, était un des seuls moyens d'éducation supérieure des autochtones, et de préservation de leur culture.

Les autochtones, au nombre d'un demi-million, vivant à l'intérieur des frontières du Canada constituent une des couches les plus opprimées de la société. Les seuls chiffres qu'on a pu trouver datent d'aussi loin que 1967. Selon ces chiffres, 74% gagnent moins de $2,000 par année et 47% moins de $1,000. Plus de la moitié de la population autochtone est en chômage permanent. Le résident moyen au Canada reçoit $740 par année des services sociaux du gouvernement. Les Amérindiens régis par des traités reçoivent $530 par personne par année. Trente pour cent des gens dans les prisons canadiennes sont des autochtones.

En divisant les autochtones en trois catégories: avec statut, sans statut, et métis, le gouvernement les empêche de s'unir dans des actions communes pour lutter contre leur oppression.

Les racines de l'oppression des autochtones se trouvent dans la conquête de leurs territoires américains par les colonialistes européens. La question centrale des guerres indiennes des 18ième et 19ième siècles était le contrôle de la terre qui était le seul moyen de subsistance pour leur économie basée sur la chasse, la trappe et la pêche.

Aujourd'hui, les autochtones exigent encore le règlement de leurs revendications territoriales et le contrôle des terres qui leur ont été volées.

La société autochtone traditionnelle était basée sur un communisme primitif. La propriété privée de la terre et l'exploitation du travail étaient inconnues. Toutes les activités économiques étaient entreprises en commun et toute la production était partagée. Le gouvernement de la tribu était vraiment démocratique parce qu'il n'y avait pas de classe dirigeante.

L'affrontement de la société autochtone avec les Européens a donc produit un conflit aigu. Puisque le capitalisme ne peut survivre que par une expansion continuelle, il devait contrôler toutes les terres, et toutes les ressources des continents américains.

Cela continue aujourd'hui à la Baie James et dans les Territoires du Nord-Ouest, par exemple. Le bien-être des autochtones est mis de côté dans la course aux profits. Le capitalisme, un système de propriété privée et un appareil d'Etat répressif et non démocratique, ne peut survivre qu'en détruisant la société autochtone basée sur la propriété commune et la démocratie tribale.

Après la défaite des autochtones dans un grand nombre de guerres, les survivants à travers la majeure partie de l'Amérique du Nord ont été confinés dans des réserves. Dans le nord du Canada, où des traités n'ont jamais été signés, plusieurs conflits ont éclaté autour des revendications territoriales des autochtones. Aujourd'hui, les habitants originaux de l'Amérique, autrefois organisés dans des nations souveraines, voient leur terre et leur culture volées et leur statut réduit à celui de citoyens de seconde classe.

Les années 60 et 70 ont été des décennies de montée des luttes contre l'oppression et d'un sentiment grandissant de fierté des autochtones pour leur culture et leur héritage. Les autochtones ont été fortement influencés par les luttes des autres nations et nationalités opprimées telles que les Noirs, les Chicanos et les Québécois en Amérique du Nord et par les luttes des peuples coloniaux comme les Vietnamiens.

L'occupation de la réserve Pine Ridge à Wounded Knee, dans le South Dakota aux Etats-Unis, en 1973 a probablement été l'expression la plus dramatique des luttes des autochtones contre leur oppression depuis les guerres de la fin du 19ième siècle. Le site de l'occupation avait une signification historique. En 1890, 300 autochtones, principalement des femmes et des enfants, y ont été massacrés par la septième cavalerie américaine.

L'occupation armée de trois mois en 1973 a originé dans une lutte pour faire passer en procès des racistes blancs qui étaient responsabl es d'avoir battu et assassiné des autochtones. Une autre question était le manque de démocratie dans le gouvernement tribal de la réserve. Les autochtones ont exigé d'être reconnus par le gouvernement américain comme une nation indépendante et souveraine.

L'occupation du parc Anicinabe, près de Kénora en Ontario, par la Société des Guerriers Ojibway a démontré que les problèmes auxquels font face les autochtones aux Etats-Unis sont partagés par leurs frères et soeurs du Canada. Le parc a été occupé comme moyen de pression sur le gouvernement pour régler leurs revendications territoriales, commencer des programmes d'emploi pour les autochtones et pour protester contre les attaques racistes contre les autochtones. D'autres régions du Canada ont vu des actions similaires, particulièrement parmi les autochtones en Colombie-Britannique qui revendiquent le contrôle de leur terre.

La nation Dene dans sa déclaration (voir Libération, no.47), a été plus loin que de simplement exiger une action gouvernementale concernant les revendications territoriales et les autres griefs. Elle a articulé son désir d'être considérée comme une nation souveraine avec une autodétermination totale.

Le gouvernement fédéral a réagi vivement. Le ministre canadien des Affaires indiennes, Buchanan, a qualifié la déclaration de "séparatiste", déclarant que "le concept de deux nations n'est pas plus acceptable dans les Territoires du Nord-Ouest qu'il ne l'est au Québec"!

La "réponse" du gouvernement québécois face aux demandes des autochtones pour un règlement de leurs revendications territoriales est l'"Accord Final de la Baie James". Le règlement est censé mettre fin aux années de batailles légales entreprises par les Cris pour empêcher la destruction de leur terre par le projet hydro-électrique de la Baie James.

Les représentants des Cris et des Inuits, en signant cet accord, ont accepté de reléguer tous les droits territoriaux des peuples autochtones du Nouveau Québec. En retour, les autochtones recevront le contrôle de quelques milliers d'acres, des droits de chasse et $225 millions.

L'Association des Indiens du Québec a protesté contre la signature de cet accord. Puisque toutes les revendications territoriales au Québec sont incluses dans cet accord, l'AIQ souligne que les représentants des Cris et des Inuits ont aussi sacrifié les droits des autres peuples autochtones tels que les Montagnais, les Naskapis et les Algonquins.

Le gouvernement voudrait nous faire croire que les autochtones ont reçu un juste règlement. En réalité, c'est inférieur à plusieurs accords du 19ième siècle. Le chef Dave Ahenakew a qualifié l'accord d'"avance de $250 millions sur le bien-être". Le gouvernement dépense actuellement $40 millions pour les autochtones à chaque année. Avec l'accord de la Baie James, le $225 millions sera payé sur une période de 20 ans, après quoi ils ne recevront aucune autre assistance financière du gouvernement.

L'Amérique du Nord a été volée aux peuples autochtones en utilisant la force, la fraude et la corruption. Les demandes des autochtones pour les revendications territoriales et pour le droit à l'autodétermination et la préservation de leur culture doivent être reconnues.

La subsistance des peuples autochtones dépend de la chasse, de la pêche et de la trappe. Les grosses corporations doivent être empêchées de polluer l'air, la terre et l'eau des territoires des autochtones par tous les moyens, y compris la nationalisation de ces compagnies.

Les revendications des autochtones pour l'éducation, l'entraînement et des emplois doivent être satisfaites. Et le harcèlement, les assauts physiques et les arrestations sur de fausses bases perpétrés par la police doivent être arrêtés.

Les Québécois qui luttent aussi pour le droit à l'autodétermination contre le gouvernement canadien ont tout intérêt à appuyer ce droit pour les habitants originaux de ce territoire.


Akwesasne Notes


Akwesasne Notes

A travers toute l'Amérique du Nord:

Les autochtones luttent pour la survie de leurs peuples

par JANET JOHNSON

Après des siècles d'oppression, les autochtones d'Amérique du Nord ripostent. En 1975, les Dene, les autochtones des Territoires du Nord-Ouest, ont exprimé leur aspiration à l'autodétermination. Les autochtones de Colombie-Britannique ont organisé des blocages des routes pour exiger un règlement avec le gouvernement canadien concernant leurs revendications territoriales.

Les autochtones du nord de l'Ontario et du Nouveau Québec ont dénoncé le lent génocide de leurs peuples par l'empoisonnement au mercure déversé par des grosse corporations comme Domtar dans les fleuves d'où ils tirent leurs moyens de subsitance.

L'Association des Indiens du Québec a lancé une campagne à la fin de janvier pour sauvegarder le seul CEGEP autochtone dans l'est du Canada, ceci suite à une coupure de 60% dans son budget annuel. Le collège Manitou de La Macaza, dans le nord du Québec, était un des seuls moyens d'éducation supérieure des autochtones, et de préservation de leur culture.

Les autochtones, au nombre d'un demi-million, vivant à l'intérieur des frontières du Canada constituent une des couches les plus opprimées de la société. Les seuls chiffres qu'on a pu trouver datent d'aussi loin que 1967. Selon ces chiffres, 74% gagnent moins de $2,000 par année et 47% moins de $1,000. Plus de la moitié de la population autochtone est en chômage permanent. Le résident moyen au Canada reçoit $740 par année des services sociaux du gouvernement. Les Amérindiens régis par des traités reçoivent $530 par personne par année. Trente pour cent des gens dans les prisons canadiennes sont des autochtones.

En divisant les autochtones en trois catégories: avec statut, sans statut, et métis, le gouvernement les empêche de s'unir dans des actions communes pour lutter contre leur oppression.

Les racines de l'oppression des autochtones se trouvent dans la conquête de leurs territoires américains par les colonialistes européens. La question centrale des guerres indiennes des 18ième et 19ième siècles était le contrôle de la terre qui était le seul moyen de subsistance pour leur économie basée sur la chasse, la trappe et la pêche.

Aujourd'hui, les autochtones exigent encore le règlement de leurs revendications territoriales et le contrôle des terres qui leur ont été volées.

La société autochtone traditionnelle était basée sur un communisme primitif. La propriété privée de la terre et l'exploitation du travail étaient inconnues. Toutes les activités économiques étaient entreprises en commun et toute la production était partagée. Le gouvernement de la tribu était vraiment démocratique parce qu'il n'y avait pas de classe dirigeante.

L'affrontement de la société autochtone avec les Européens a donc produit un conflit aigu. Puisque le capitalisme ne peut survivre que par une expansion continuelle, il devait contrôler toutes les terres, et toutes les ressources des continents américains.

Cela continue aujourd'hui à la Baie James et dans les Territoires du Nord-Ouest, par exemple. Le bien-être des autochtones est mis de côté dans la course aux profits. Le capitalisme, un système de propriété privée et un appareil d'Etat répressif et non démocratique, ne peut survivre qu'en détruisant la société autochtone basée sur la propriété commune et la démocratie tribale.

Après la défaite des autochtones dans un grand nombre de guerres, les survivants à travers la majeure partie de l'Amérique du Nord ont été confinés dans des réserves. Dans le nord du Canada, où des traités n'ont jamais été signés, plusieurs conflits ont éclaté autour des revendications territoriales des autochtones. Aujourd'hui, les habitants originaux de l'Amérique, autrefois organisés dans des nations souveraines, voient leur terre et leur culture volées et leur statut réduit à celui de citoyens de seconde classe.

Les années 60 et 70 ont été des décennies de montée des luttes contre l'oppression et d'un sentiment grandissant de fierté des autochtones pour leur culture et leur héritage. Les autochtones ont été fortement influencés par les luttes des autres nations et nationalités opprimées telles que les Noirs, les Chicanos et les Québécois en Amérique du Nord et par les luttes des peuples coloniaux comme les Vietnamiens.

L'occupation de la réserve Pine Ridge à Wounded Knee, dans le South Dakota aux Etats-Unis, en 1973 a probablement été l'expression la plus dramatique des luttes des autochtones contre leur oppression depuis les guerres de la fin du 19ième siècle. Le site de l'occupation avait une signification historique. En 1890, 300 autochtones, principalement des femmes et des enfants, y ont été massacrés par la septième cavalerie américaine.

L'occupation armée de trois mois en 1973 a originé dans une lutte pour faire passer en procès des racistes blancs qui étaient responsabl es d'avoir battu et assassiné des autochtones. Une autre question était le manque de démocratie dans le gouvernement tribal de la réserve. Les autochtones ont exigé d'être reconnus par le gouvernement américain comme une nation indépendante et souveraine.

L'occupation du parc Anicinabe, près de Kénora en Ontario, par la Société des Guerriers Ojibway a démontré que les problèmes auxquels font face les autochtones aux Etats-Unis sont partagés par leurs frères et soeurs du Canada. Le parc a été occupé comme moyen de pression sur le gouvernement pour régler leurs revendications territoriales, commencer des programmes d'emploi pour les autochtones et pour protester contre les attaques racistes contre les autochtones. D'autres régions du Canada ont vu des actions similaires, particulièrement parmi les autochtones en Colombie-Britannique qui revendiquent le contrôle de leur terre.

La nation Dene dans sa déclaration (voir Libération, no.47), a été plus loin que de simplement exiger une action gouvernementale concernant les revendications territoriales et les autres griefs. Elle a articulé son désir d'être considérée comme une nation souveraine avec une autodétermination totale.

Le gouvernement fédéral a réagi vivement. Le ministre canadien des Affaires indiennes, Buchanan, a qualifié la déclaration de "séparatiste", déclarant que "le concept de deux nations n'est pas plus acceptable dans les Territoires du Nord-Ouest qu'il ne l'est au Québec"!

La "réponse" du gouvernement québécois face aux demandes des autochtones pour un règlement de leurs revendications territoriales est l'"Accord Final de la Baie James". Le règlement est censé mettre fin aux années de batailles légales entreprises par les Cris pour empêcher la destruction de leur terre par le projet hydro-électrique de la Baie James.

Les représentants des Cris et des Inuits, en signant cet accord, ont accepté de reléguer tous les droits territoriaux des peuples autochtones du Nouveau Québec. En retour, les autochtones recevront le contrôle de quelques milliers d'acres, des droits de chasse et $225 millions.

L'Association des Indiens du Québec a protesté contre la signature de cet accord. Puisque toutes les revendications territoriales au Québec sont incluses dans cet accord, l'AIQ souligne que les représentants des Cris et des Inuits ont aussi sacrifié les droits des autres peuples autochtones tels que les Montagnais, les Naskapis et les Algonquins.

Le gouvernement voudrait nous faire croire que les autochtones ont reçu un juste règlement. En réalité, c'est inférieur à plusieurs accords du 19ième siècle. Le chef Dave Ahenakew a qualifié l'accord d'"avance de $250 millions sur le bien-être". Le gouvernement dépense actuellement $40 millions pour les autochtones à chaque année. Avec l'accord de la Baie James, le $225 millions sera payé sur une période de 20 ans, après quoi ils ne recevront aucune autre assistance financière du gouvernement.

L'Amérique du Nord a été volée aux peuples autochtones en utilisant la force, la fraude et la corruption. Les demandes des autochtones pour les revendications territoriales et pour le droit à l'autodétermination et la préservation de leur culture doivent être reconnues.

La subsistance des peuples autochtones dépend de la chasse, de la pêche et de la trappe. Les grosses corporations doivent être empêchées de polluer l'air, la terre et l'eau des territoires des autochtones par tous les moyens, y compris la nationalisation de ces compagnies.

Les revendications des autochtones pour l'éducation, l'entraînement et des emplois doivent être satisfaites. Et le harcèlement, les assauts physiques et les arrestations sur de fausses bases perpétrés par la police doivent être arrêtés.

Les Québécois qui luttent aussi pour le droit à l'autodétermination contre le gouvernement canadien ont tout intérêt à appuyer ce droit pour les habitants originaux de ce territoire.


Akwesasne Notes

Le fédéral cède au chauvinisme anglo-canadien

Le français est interdit dans les communications air-sol

par LYNE GAUTHIER

Un conflit opposant les contrôleurs anglophones chauvins et l'Association des Gens de l'Air du Québec (AGAQ) dure depuis déjà trois mois. L'enjeu de la lutte est de conserver l'anglais comme langue de l'aviation au détriment du bilinguisme dans les communications air-sol.

Depuis 1974, le gouvernement permet l'usage du français dans les communications air-sol dans cinq petits aéroports du Québec. Suite aux pressions de l'AGAQ et pour ne pas entrer en contradiction flagrante avec sa politique de bilinguisme, le gouvernement Trudeau avait autorisé un programme permettant l'usage du français dans tous les aéroports du Québec.

Il est important ici de noter que c'est une concession que les francophones avaient gagnée grâce à plusieurs luttes pour leurs droits linguistiques. Et c'est ce qui ne fait pas l'affaire des anglophones chauvins qui voient leurs privilèges menacés. Il s'agit de protéger et même d'élargir les gains des francophones.

L'Association Canadienne des Contrôleurs Aériens (CATCA) a fait pression sur le gouvernement et sur Air Canada pour qu'ils annulent ce programme, prétextant que toute autre langue que l'anglais provoquerait des risques d'accident.

Une grève recommandée par les dirigeants de la CATCA et votée le 18 mai dernier à 76%, tandis qu'au Québec les contrôleurs ont voté à 78% contre, a été le début du chantage fait par les unilingues anglophones chauvins sur la politique de bilinguisme du gouvernement.

Le ministre des Transports, Otto Lang, a donc décrété une commission d'enquête spéciale, dirigée par John Keenan, sur toutes les questions de sécurité reliées à l'implantation du bilinguisme dans les communications aériennes. Les vives réactions de l'AGAQ et de plusieurs députés libéraux au sujet de la partialité de Keenan finirent par entraîner sa démission le 7 juin. En effet, Keenan a lui-même inspiré les positions farouchement négatives envers le bilinguisme qu'a prises la CATCA; il est de plus associé organiquement aux pires adversaires du bilinguisme et il a même approuvé un document interne des plus racistes de l'Association Canadienne des Pilotes de ligne (CALPA) daté du 25 juillet 1975.

Suite au départ de Keenan, il y eut de nouvelles menaces de grève si son remplaçant n'était pas acceptable aux yeux de la CALPA. De son côté, l'AGAQ, tout en se félicitant du départ de Keenan, n'estimait pas la partie gagnée et demandait la nomination de deux commissaires enquêteurs.

Le 20 juin, la grève commença pour faire accélérer la nomination d'une nouvelle commission d'enquête "acceptable" à la CATCA et à la CALPA, qui ont d'ailleurs fait fi des injonctions car, selon elles, "il n'est plus sécuritaire de voler au Canada à cause des tensions créées par la situation explosive dans le trafic aérien". Mais l'enjeu de la grève n'est pas la sécurité aérienne mais plutôt contre l'extension du bilinguisme dans l'aviation civile.

Par exemple, une enquête du représentant de Labelle aux Communes, Claude Dupras, révèle que sur 24 pays recensés, 12 pays font usage de deux langues ou plus, l'anglais et la ou les langues nationales sans aucun danger pour la sécurité.

C'est alors que le ministre Otto Lang fit des concessions aux anglophones chauvins sur la politique fédérale du bilinguisme, auparavant "non négociable". Pour justifier ce recul du fédéral, Trudeau a expliqué le 9 juillet que Lang avait réglé le problème "au meilleur de sa connaissance, devant un groupe très puissant".

Mais dans le même discours, Trudeau a insisté sur l'importance du bilinguisme, car il l'oppose à l'unilinguisme français au Québec. Il a déclaré qu'il faudra expliquer le bilinguisme au Canada-anglais car il est "nécessaire pour éviter la 'séparation' du pays".

Selon La Presse du 29 juin, la CALPA a obtenu plusieurs droits, y compris une surveillance de la commission d'enquête "allant du choix des experts à la rédaction finale", le droit de dissidence étendu, et la soumission de cette question à un vote aux Communes selon les recommandations d'un rapport auquel la CALPA souhaite annexer le sien. Il est bien entendu que d'ici la remise du rapport final de la commission, le français est interdit.

Le mandat de la nouvelle commission Sinclair, Chouinard et Heald a été dénoncé par le juge en chef de la Cour Supérieure du Québec, Jules Deschênes, comme imposant des conditions et des limitations extraordinaires à la liberté d'action et d'expression. De son côté, l'AGAQ a décidé de ne pas participer à l'enquête de la commission et de faire la grève du "zèle" ou "opération sécurité maximale" envers les compagnies qui "ont fait preuve de racisme".

Cette brûlante question d'actualité poussa Jean Marchand à démissionner au début de juillet en affirmant "qu'il ne pouvait pas, après l'entente conclue entre le ministre Otto Lang et les membres de la CATCA et de la CALPA, demeurer dans un gouvernement qui accepte de négocier le bilinguisme".

De son côté, Air Canada fait face à 2 requêtes en injonction prises par le député Serge Joyal. L'une est endossée par 16 pilotes francophones (qui sont menacés d'expulsion de la CALPA, tout comme M. Patenaude de l'AGAQ qui est maintenant suspendu pour 6 mois), et l'autre au nom des 202 mécaniciens francophones. A l'heure actuelle, un front commun composé des pilotes, des mécaniciens, des hôtesses de l'air, des préposés aux billets, des employés de la rampe d'atterrissage et des mécaniciens, est formé à l'intérieur d'Air Canada "pour faire plus de pressions sur leur employeur afin de le forcer à leur reconnaître le droit de parler français sur les lieux de travail" (Montréal-Matin du 8 juillet 76), de forcer la francisation de la compagnie et d'éliminer la discrimination.

Il y a 330 contrôleurs aériens au Québec qui sont majoritairement francophones et bilingues à l'exception d'une soixantaine d'unilingues anglophones qui veulent être transférés. A ce jour, 7 contrôleurs anglophones ont été transférés avec de fortes primes de dédommagement; par exemple, un contrôleur que le seul fait de travailler en présence de francophones "rendait malade", a reçu $35,000.

Le départ subit de ces 7 contrôleurs, suivis probablement par d'autres, pose un problème de personnel important et "pourrait conduire à un état qui permettrait de prétexter aisément le manque de contrôleurs pour abattre l'ouvrage nécessaire" (Le Jour du 7 juillet 76). A cet effet, le ministre Otto Lang a confirmé l'existence de plans -- applicables "en situation d'urgence" -- selon lesquels les communications aériennes importantes actuellement sous la responsabilité de Dorval seraient dirigées sur Toronto et Moncton.

Suite aux controverses autour de la politique de bilinguisme du gouvernement fédéral, celui-ci "vient de s'opposer à ce que les sociétés ou organismes de la Couronne demandent au Québec un certificat de francisation aux termes de la loi 22... La réaction du fédéral au bill 22 est d'autant plus importante que plusieurs entreprises privées hésitent maintenant à se conformer aux règlements stipulés par la loi 22" (La Presse du 5 juillet 76).

Par ces faits troublants, on peut maintenant définir la politique de bilinguisme au Canada: le bilinguisme, c'est parler anglais; les anglophones sont bilingues par définition et les francophones doivent parler anglais. De son côté, Bourassa en vient à la conclusion que si le gouvernement fédéral est incapable de faire respecter l'utilisation du français en sol québécois et ailleurs, il faudra modifier la constitution canadienne pour y inclure des garanties culturelles aux Québécois.

L'AGAQ bénéficie de l'appui de l'Assemblée nationale du Québec, adopté à l'unanimité le 30 juin, des députés libéraux francophones, de la CSN, de la FTQ, de l'Association de Pilotes et de Contrôleurs de langue française, et, d'après certains sondages, de la majorité de la population québécoise.

Malheureusement, le NPD, parti ouvrier au Canada-anglais qui se plaint de ne pas avoir l'appui des Québécois, a manqué l'opportunité de défendre les travailleurs francophones contre le chauvinisme anglophone. Le NPD a la même politique que les autres partis: c'est la principale raison pour laquelle il reçoit peu de votes au Québec lors des élections.

Pour sa part, le PQ a été long à réagir et a appuyé la lutte des francophones dans le même sens que Bourassa et son parti libéral. Comme d'habitude, le PQ ne propose rien comme action concrète pour gagner les revendications des contrôleurs francophones.

Libération appuie sans contredit la lutte des contrôleurs francophones pour leur droit de travailler en français. Mais Libération ne fait pas que l'appuyer, il exige que les syndicats lancent le mot d'ordre de descendre dans la rue pour défendre nos droits. Il n'y a plus beaucoup de choix dans les moyens d'action pour les Gens de l'Air, étant donné qu'ils ne sont pas entendus par le gouvernement, il ne leur reste qu'à mobiliser un grand nombre de Québécois dans la rue pour défendre leurs droits.

Pour sa part, Roger Demers, le président de l'AGAQ, entend entreprendre des procédures pour obtenir que les contrôleurs du Québec, membres de la CATCA, ne soient plus assujettis à l'unité d'accréditation pan-canadienne et puissent former leur propre syndicat, ce qui est leur droit. Car les dirigeants de leur syndicat ne défendent pas leurs droits devant les patrons, et de plus, leurs cotisations servent à publiciser le chauvinisme contre eux et la discrimination dans l'embauchage et l'avancement.

La tactique de la CALPA et de la CATCA tout comme celle de CFCF l'automne dernier, pour faire avancer la lutte contre les droits des francophones et pour obtenir de plus grandes concessions de la part du gouvernement, fut de sensibiliser les masses canadiennes-anglaises dans une voie chauvine. Il nous faut donc faire de même et convaincre les Canadiens-anglais de se joindre aux masses québécoises dans cette lutte pour défendre le droit des contrôleurs de travailler en français, car ce n'est que le mouvement de masse qui peut faire bouger le gouvernement en notre faveur.



Le fédéral cède au chauvinisme anglo-canadien

Le français est interdit dans les communications air-sol

par LYNE GAUTHIER

Un conflit opposant les contrôleurs anglophones chauvins et l'Association des Gens de l'Air du Québec (AGAQ) dure depuis déjà trois mois. L'enjeu de la lutte est de conserver l'anglais comme langue de l'aviation au détriment du bilinguisme dans les communications air-sol.

Depuis 1974, le gouvernement permet l'usage du français dans les communications air-sol dans cinq petits aéroports du Québec. Suite aux pressions de l'AGAQ et pour ne pas entrer en contradiction flagrante avec sa politique de bilinguisme, le gouvernement Trudeau avait autorisé un programme permettant l'usage du français dans tous les aéroports du Québec.

Il est important ici de noter que c'est une concession que les francophones avaient gagnée grâce à plusieurs luttes pour leurs droits linguistiques. Et c'est ce qui ne fait pas l'affaire des anglophones chauvins qui voient leurs privilèges menacés. Il s'agit de protéger et même d'élargir les gains des francophones.

L'Association Canadienne des Contrôleurs Aériens (CATCA) a fait pression sur le gouvernement et sur Air Canada pour qu'ils annulent ce programme,prétextant que toute autre langue que l'anglais provoquerait des risques d'accident.

Une grève recommandée par les dirigeants de la CATCA et votée le 18 mai dernier à 76%, tandis qu'au Québec les contrôleurs ont voté à 78% contre,. a été le début du chantage fait par les unilingues anglophones chauvins sur la politique de bilinguisme du gouvernement.

Le ministre des Transports, Otto Lang, a donc décrété une commission d'enquête spéciale, dirigée par John Keenan, sur toutes les questions de sécurité reliées à l'implantation du bilinguisme dans les communications aériennes. Les vives réactions de l'AGAQ et de plusieurs députés libéraux au sujet de la partialité de Keenan finirent par entraîner sa démission le 7 juin. En effet, Keenan a lui-même inspiré les positions farouchement négatives envers le bilinguisme qu'a prises la CATCA; il est de plus associé organiquement aux pires adversaires du bilinguisme et il a même approuvé un document interne des plus racistes de l'Association Canadienne des Pilotes de ligne (CALPA) daté du 25 juillet 1975.

Suite au départ de Keenan, il y eut de nouvelles menaces de grève si son remplaçant n'était pas acceptable aux yeux de la CALPA. De son côté, l'AGAQ, tout en se félicitant du départ de Keenan, n'estimait pas la partie gagnée et demandait la nomination de deux commissaires enquêteurs.

Le 20 juin, la grève commença pour faire accélérer la nomination d'une nouvelle commission d'enquête "acceptable" à la CATCA et à la CALPA, qui ont d'ailleurs fait fi des injonctions car, selon elles, "il n'est plus sécuritaire de voler au Canada à cause des tensions créées par la situation explosive dans le trafic aérien". Mais l'enjeu de la grève n'est pas la sécurité aérienne mais plutôt contre l'extension du bilinguisme dans l'aviation civile.

Par exemple, une enquête du représentant de Labelle aux Communes, Claude Dupras, révèle que sur 24 pays recensés, 12 pays font usage de deux langues ou plus, l'anglais et la ou les langues nationales sans aucun danger pour la sécurité.

C'est alors que le ministre Otto Lang fit des concessions aux anglophones chauvins sur la politique fédérale du bilinguisme, auparavant "non négociable". Pour justifier ce recul du fédéral, Trudeau a expliqué le 9 juillet que Lang avait réglé le problème "au meilleur de sa connaissance, devant un groupe très puissant".

Mais dans le même discours, Trudeau a insisté sur l'importance du bilinguisme, car il s'oppose à l'unilinguisme français au Québec. Il a déclaré qu'il faudra expliquer le bilinguisme au Canada-anglais car il est "nécessaire pour éviter la 'séparation' du pays".

Selon La Presse du 29 juin, la CALPA a obtenu plusieurs droits, y compris une surveillance de la commission d'enquête "allant du choix des experts à la rédaction finale", le droit de dissidence étendu, et la soumission de cette question à un vote aux Communes selon les recommandations d'un rapport auquel la CALPA souhaite annexer le sien. Il est bien entendu que d'ici la remise du rapport final de la commission, le français est interdit.

Le mandat de la nouvelle commission Sinclair, Chouinard et Heald a été dénoncé par le juge en chef de la Cour Supérieure du Québec, Jules Deschênes, comme imposant des conditions et des limitations extraordinaires à la liberté d'action et d'expression. De son côté, l'AGAQ a décidé de ne pas participer à l'enquête de la commission et de faire la grève du "zèle" ou "opération sécurité maximale" envers les compagnies qui "ont fait preuve de racisme".

Cette brûlante question d'actualité poussa Jean Marchand à démissionner au début de juillet en affirmant "qu'il ne pouvait pas, après l'entente conclue entre le ministre Otto Lang et les membres de la CATCA et de la CALPA, demeurer dans un gouvernement qui accepte de négocier le bilinguisme".

De son côté, Air Canada fait face à 2 requêtes en injonction prises par le député Serge Joyal. L'une est endossée par 16 pilotes francophones (qui sont menacés d'expulsion de la CALPA, tout comme M. Patenaude de l'AGAQ qui est maintenant suspendu pour 6 mois), et l'autre au nom des 202 mécaniciens francophones. A l'heure actuelle, un front commun composé des pilotes, des mécaniciens, des hôtesses de l'air, des préposés aux billets, des employés de la rampe d'atterrissage et des mécaniciens, est formé à l'intérieur d'Air Canada "pour faire plus de pressions sur leur employeur afin de le forcer à leur reconnaître le droit de parler français sur les lieux de travail" (Montréal-Matin du 8 juillet 76), de forcer la francisation de la compagnie et d'éliminer la discrimination.

Il y a 330 contrôleurs aériens au Québec qui sont majoritairement francophones et bilingues à l'exception d'une soixantaine d'unilingues anglophones qui veulent être transférés. A ce jour, 7 contrôleurs anglophones ont été transférés avec de fortes primes de dédommagement; par exemple, un contrôleur que le seul fait de travailler en présence de francophones "rendait malade", a reçu $35,000.

Le départ subit de ces 7 contrôleurs, suivis probablement par d'autres, pose un problème de personnel important et "pourrait conduire à un état qui permettrait de prétexter aisément le manque de contrôleurs pour abattre l'ouvrage nécessaire" (Le Jour du 7 juillet 76). A cet effet, le ministre Otto Lang a confirmé l'existence de plans -- applicables "en situation d'urgence" -- selon lesquels les communications aériennes importantes actuellement sous la responsabilité de Dorval seraient dirigées sur Toronto et Moncton.

Suite aux controverses autour de la politique de bilinguisme du gouvernement fédéral, celui-ci "vient de s'opposer à ce que les sociétés ou organismes de la Couronne demandent au Québec un certificat de francisation aux termes de la loi 22... La réaction du fédéral au bill 22 est d'autant plus importante que plusieurs entreprises privées hésitent maintenant à se conformer aux règlements stipulés par la loi 22" (La Presse du 5 juillet 76).

Par ces faits troublants, on peut maintenant définir la politique de bilinguisme au Canada: le bilinguisme, c'est parler anglais; les anglophones sont bilingues par définition et les francophones doivent parler anglais. De son côté, Bourassa en vient à la conclusion que si le gouvernement fédéral est incapable de faire respecter l'utilisation du français en sol québécois et ailleurs, il faudra modifier la constitution canadienne pour y inclure des garanties culturelles aux Québécois.

L'AGAQ bénificie de l'appui de l'Assemblée nationale du Québec, adopté à l'unanimité le 30 juin, des députés libéraux francophones, de la CSN, de la FTQ, de l'Association de Pilotes et de Contrôleurs de langue française, et, d'après certains sondages, de la majorité de la population québécoise.

Malheureusement, le NPD, parti ouvrier au Canada-anglais qui se plaint de ne pas avoir l'appui des Québécois, a manqué l'opportunité de défendre les travailleurs francophones contre le chauvinisme anglophone. Le NPD a la même politique que les autres partis: c'est la principale raison pour laquelle il reçoit peu de votes au Québec lors des élections.

Pour sa part, le PQ a été long à réagir et a appuyé la lutte des francophones dans le même sens que Bourassa et son parti libéral. Comme d'habitude, le PQ ne propose rien comme action concrète pour gagner les revendications des contrôleurs francophones.

Libération appuie sans contredit la lutte des contrôleurs francophones pour leur droit de travailler en français. Mais Libération ne fait pas que l'appuyer, il exige que les syndicats lancent le mot d'ordre de descendre dans la rue pour défendre nos droits. Il n'y a plus beaucoup de choix dans les moyens d'action pour les Gens de l'Air, étant donné qu'ils ne sont pas entendus par le gouvernement, il ne leur reste qu'à mobiliser un grand nombre de Québécois dans la rue pour défendre leurs droits.

Pour sa part, Roger Demers, le président de l'AGAQ, entend entreprendre des procédures pour obtenir que les contrôleurs du Québec, membres de la CATCA, ne soient plus assujettis à l'unité d'accréditation pan-canadienne et puissent former leur propre syndicat, ce qui est leur droit. Car les dirigeants de leur syndicat ne défendent pas leurs droits devant les patrons, et de plus, leurs cotisations servent à publiciser le chauvinisme contre eux et la discrimination dans l'embauchage et l'avancement.

La tactique de la CALPA et de la CATCA tout comme celle de CFCF l'automne dernier, pour faire avancer la lutte contre les droits des francophones et pour obtenir de plus grandes concessions de la part du gouvernement, fut de sensibiliser les masses canadiennes-anglaises dans une voie chauvine. Il nous faut donc faire de même et convaincre les Canadiens-anglais de se joindre aux masses québécoises dans cette lutte pour défendre le droit des contrôleurs de travailler en français, car ce n'est que le mouvement de masse qui peut faire bouger le gouvernement en notre faveur.



Morgentaler acquitté de nouveau !

par SYLVIE CHARRON

Une victoire très importante dans la lutte pour le droit des femmes à l'avortement vient d'être remportée au Québec et au Canada. Pour la troisième fois en moins de 3 ans, un jury a rendu un verdict de non-culpabilité à l'endroit du Dr Henry Morgentaler, qui avoue "sans regrets" avoir pratiqué plus de 5,000 avortements. Ce procès et le verdict qui l'a accompagné sont d'autant plus significatifs qu'ils représentent un sérieux défi à la décision de la Cour d'Appel et de la Cour Suprême qui avaient renversé l'acquittement prononcé par le jury qui avait entendu ce même cas en novembre 1973.

Selon Morgentaler, "C'est une victoire personnelle. C'est la troisième fois que je suis acquitté par mes semblables qui représentent le peuple canadien. Mais c'est également une victoire du bon sens ainsi que le triomphe de la justice. J'espère qu'il n'en faudra pas plus pour convaincre les membres du Parlement du devoir qu'ils ont de modifier les lois sur l'avortement de ce pays."

En effet, ce troisième acquittement vient confirmer de nouveau où se situe l'opinion publique sur cette question, à savoir que les lois actuelles ainsi que leur application violent de façon flagrante le droit fondamental des femmes de contrôler leurs propres corps, y compris leur droit d'obtenir un avortement sain et légal.

Depuis plus de 3 ans, le Dr Morgentaler est devenu le symbole de la lutte pour le droit à l'avortement et la cible des gouvernements fédéral et provincial, de l'Eglise catholique et de tous ceux qui s'opposent à ce droit des femmes, sous prétexte de défendre le droit à la vie.

Malgré trois acquittements successifs, 8 accusations pèsent encore sur Morgentaler. La Couronne n'a pas encore manifesté l'intention de laisser tomber ces accusations et a déjà fixé au 2 novembre le prochain procès.

Nous devons exiger que toute accusation pesant sur le Dr Morgentaler ou tout autre personnel médical poursuivi pour avoir pratiqué des avortements "illégaux" soit retirée immédiatement et que toute loi sur l'avortement soit retirée du Code Criminel.

libération

rédactrice: Colleen Levis

gérante: Suzanne Chabot

Date limite pour les articles: le 22 septembre 1976

Publié tous les mois. Les articles signés n'engagent que leur auteur, le point de vue de la rédaction s'exprime dans les éditoriaux. Imprimé chez Payette et Simms Inc. à St-Lambert. Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec. Courrier de deuxième classe sous le numéro d'enregistrement 2611. Port de retour garanti.

ISSN 0048-0029

Je désire m'abonner au journal:

Un an	$2.00
Deux ans	$3.50
Un an (à l'étranger)	$3.00
Sous pli fermé, ajouter	$2.00

NOM ______

ADRESSE ______

VILLE ______

ETAT/PROV ______ CODE ______

B P 641, SUCC "N", MTL, QUE H2X 3M6

Morgentaler acquitté de nouveau!

par SYLVIE CHARRON

Une victoire très importante dans la lutte pour le droit des femmes à l'avortement vient d'être remportée au Québec et au Canada. Pour la troisième fois en moins de 3 ans, un jury a rendu un verdict de non-culpabilité à l'endroit du Dr Henry Morgentaler, qui avoue "sans regrets" avoir pratiqué plus de 5,000 avortements. Ce procès et le verdict qui l'a accompagné sont d'autant plus significatifs qu'ils représentent un sérieux défi à la décision de la Cour d'Appel et de la Cour Suprême qui avaient renversé l'acquittement prononcé par le jury qui avait entendu ce même cas en novembre 1973.

Selon Morgentaler, "C'est une victoire personnelle. C'est la troisième fois que je suis acquitté par mes semblables qui représentent le peuple canadien. Mais c'est également une victoire du bon sens ainsi que le triomphe de la justice. J'espère qu'il n'en faudra pas plus pour convaincre les membres du Parlement du devoir qu'ils ont de modifier les lois sur l'avortement de ce pays."

En effet, ce troisième acquittement vient confirmer de nouveau où se situe l'opinion publique sur cette question, à savoir que les lois actuelles ainsi que leur application violent de façon flagrante le droit fondamental des femmes de contrôler leurs propres corps, y compris leur droit d'obtenir un avortement sain et légal.

Depuis plus de 3 ans, le Dr Morgentaler est devenu le symbole de la lutte pour le droit à l'avortement et la cible des gouvernements fédéral et provincial, de l'Eglise catholique et de tous ceux qui s'opposent à ce droit des femmes, sous prétexte de défendre le droit à la vie.

Malgré trois acquittements successifs, 8 accusations pèsent encore sur Morgentaler. La Couronne n'a pas encore manifesté l'intention de laisser tomber ces accusations et a déjà fixé au 2 novembre le prochain procès.

Nous devons exiger que toute accusation pesant sur le Dr Morgentaler ou tout autre personnel médical poursuivi pour avoir pratiqué des avortements "illégaux" soit retirée immédiatement et que toute loi sur l'avortement soit retirée du Code Criminel.

libération

rédactrice: Colleen Levis
gérante: Suzanne Chabot

Date limite pour les articles: le 22 septembre 1976

Publié tous les mois. Les articles signés n'engagent que leur auteur, le point de vue de la rédaction s'exprime dans les éditoriaux. Imprimé chez Payette et Simms Inc. à St-Lambert. Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec. Courrier de deuxième classe sous le numéro d'enregistrement 2611. Port de retour garanti.

ISSN 0048-0029

Je désire m'abonner au journal:

Un an	$2.00
Deux ans	$3.50
Un an (à l'étranger)	$3.00
Sous pli fermé, ajouter	$2.00

NOM ______________________

ADRESSE ______________________

VILLE ______________________

ETAT/PROV ____________ CODE ______

B P 641, SUCC "N", MTL, QUE H2X 3M6

Document historique adopté par la CSN:

«La lutte des femmes, combat de tous les travailleurs»

par SUZANNE CHABOT

Le 47ième congrès de la Centrale des Syndicats Nationaux (CSN), qui a eu lieu en juin dernier, a adopté un document d'une valeur historique pour le mouvement des femmes et pour le mouvement syndical. Ce document qui représente un pas de géant dans la position de la CSN sur les femmes et qui s'intitule "La lutte des femmes, combat de tous les travailleurs", a été préparé par Hélène David, présidente du syndicat des employés de l'IRAT (Institut de Recherches Appliquées sur le Travail), sous la responsabilité du comité de la condition féminine de la CSN.

C'était la première fois dans toute l'histoire de la CSN qu'un document d'une telle envergure sur la question des femmes était présenté à un congrès et faisait l'objet d'une vaste discussion. Les



Tribune Ouvrière

Hélène David, responsable de la rédaction du document.

congrès des dernières années n'avaient accordé que peu de temps à la question de l'oppression spécifique des femmes, ceci étant dû en partie au fait qu'entre 1966 et 1974, les femmes n'étaient dotées d'aucune forme d'organisation qui leur soit propre au sein de la CSN.

En 1966, les femmes de la CSN ont dissous le comité féminin qu'elles avaient formé en 1952, disant, comme l'a expliqué la présidente de ce comité, que "tout comité strictement féminin, ne travaillerait au bout du compte qu'à la mieux convaincre qu'elle est 'à part' dans le mouvement syndical et, (...) en faisant de ses problèmes 'une affaire de femmes', empêcherait l'ensemble des travailleurs de les absorber, de les étudier avec elle et d'y trouver des solutions" (congrès 1966, pages 205-216).

Mais une nouvelle couche de militantes a refusé ces arguments et a formé l'actuelle commission de la condition féminine suite au congrès de 1974 de la CSN. La production d'un document aussi important et aussi riche que "La lutte des femmes, combat de tous les travailleurs" et le fait qu'un congrès où les délégués étaient une forte majorité d'hommes, l'ait adopté, prouvent qu'elles ont eu raison. En s'organisant, elles ont fourni à l'ensemble du mouvement syndical un acquis d'une grande importance.

"D'où vient l'oppression des femmes?"

Au premier abord, lire l'historique de l'oppression des femmes pourrait paraître fastidieux, mais il n'en est rien dans ce rapport. L'explication, qui est très juste d'ailleurs, y est présentée dans un vocabulaire très simple, dans un langage à la portée de tous, et dans le cadre d'une analyse marxiste de la société.

Il est très opportun que la commission ait décidé d'introduire ce côté historique. Car pour mieux entreprendre des luttes, il est toujours essentiel de savoir analyser contre qui ou quoi nous devons nous tourner.

Cet historique est aussi important afin d'éliminer la conception fausse qu'ont plusieurs groupes féministes selon laquelle l'homme est la cause de l'oppression des femmes. Le document explique avec justesse que l'oppression des femmes a son origine dans le système de propriété privée et que ce système se sert des hommes comme instrument pour l'aider à maintenir l'oppression des femmes:

"La femme au foyer est, pour le système capitaliste, le pilier indispensable de l'institution familiale, qui est essentiellement une unité de consommation (...) Mais c'est surtout ce que font gratuitement les femmes à la maison pour leur famille -- et qui constitue une véritable seconde journée de travail pour celles qui travaillent à l'extérieur -- qui est rentable pour le système.

"Bien que, depuis que la propriété privée existe, l'organisation des différentes formes de sociétés ait toujours été patriarcale, les hommes ne sont pas, en tant que sexe, la cause de l'oppression des femmes.

"Il ne faut cependant pas nier que les hommes, quelle que soit la classe à laquelle ils appartiennent, se sont faits les instruments de l'oppression des femmes." (pages 14 et 17)

Le sexisme des hommes à l'égard des femmes découle d'une éducation qui stéréotype les rôles distincts de l'homme et de la femme dans notre société.

Cette juste compréhension de l'oppression des femmes mène à la conclusion que c'est contre le système que nous devons lutter et que cette lutte est une partie intégrante de la lutte des travailleurs, car nous faisons face au même ennemi.

Un point important de cette partie du document est qu'il propose aux femmes de lutter à la fois pour arracher des gains maintenant dans le cadre de la société actuelle et de se joindre aussi à la lutte pour l'instauration d'une nouvelle société:

"Les travailleuses et les ménagères doivent simultanément mener des luttes revendicatives contre leur oppression et participer à la lutte politique pour l'instauration du socialisme." (page 19)

"Ce que nous voulons"

La deuxième partie du document, sous le titre "Ce que nous voulons", est un programme de revendications démocratiques concernant spécifiquement les femmes mais qui englobe aussi par moments les causes du mouvement ouvrier en général.

Les femmes de la CSN revendiquent en tout premier lieu l'accès au travail social. Elles expliquent que les obstacles sont énormes à cause d'une éducation et d'une formation sexistes, du fardeau du travail domestique et de l'absence d'équipements collectifs.

Les femmes n'ont pas de véritable choix: d'un côté, il y a l'isolement au foyer, de l'autre, la double journée de travail. Parce que la société exige d'une femme qui a un emploi, qu'elle accomplisse aussi en surplus les tâches domestiques.

Face à ce problème, les femmes de la CSN revendiquent des pouponnières et des garderies dans les quartiers et sur les lieux de travail, des cantines ou cafétérias à prix modiques, des services collectifs d'entretien domestique et des centres récréatifs et sportifs.

Elles exigent aussi le droit à la maternité librement consentie. Ceci englobe l'éducation sexuelle pour les jeunes, des cliniques pour renseigner ceux qui ont besoin d'information, pour prescrire gratuitement des moyens contraceptifs, et pour avoir accès à l'avortement.

"L'avortement doit devenir accessible à toutes les femmes (...) Pour cela, il faut en premier lieu, que l'avortement soit retiré du Code criminel. Les femmes doivent pouvoir décider seules (...) C'est une décision qui doit leur appartenir et qui ne doit pas relever de comités d'experts." (page 34)

La maternité librement consentie signifie aussi que les femmes "puissent bénéficier de congés de maternité complets, c'est-à-dire payés et sans perte d'aucun droit relié à l'emploi". (page 35)

Dans cette section du document, une chose est à noter: aucune mention n'y est faite concernant la défense du docteur Morgentaler qui est toujours accusé d'avortement "illégal". Durant les dernières années, toute la lutte des femmes pour obtenir le droit à l'avortement s'est centrée sur son cas. Le document aurait dû proposer que la CSN accorde un appui total et actif à la défense de Morgentaler et d'autre personnel médical poursuivi dans le cadre des lois répressives.

Les autres revendications contenues dans le document comprennent: l'abolition du travail à la pièce à domicile car c'est là un des pires champs d'exploitation envers les ménagères qui ont besoin d'argent; un salaire égal pour un travail de valeur égale; la désexualisation des emplois et l'accès à tous les emplois.

De plus, le document souligne que les femmes doivent refuser des conditions de travail particulières destinées à maintenir la double journée de travail:

"Il faut s'opposer fermement à toute tentative de créer des conditions de travail particulières pour les femmes dans le but de leur permettre de s'acquitter de leurs tâches ménagères et familiales (...) Les seules conditions où il est justifié d'avoir des mesures particulières pour les femmes sont celles qui sont reliées à leur fonction biologique de reproduction." (pages 45, 46 et 47)

D'autre part, dans un cadre plus large, les femmes de la CSN exigent un droit réel au divorce, une égalité réelle dans le mariage et par rapport à la famille, et le droit à la non-discrimination pour les conjoints non-mariés et leurs enfants, ainsi que le droit à des avantages sociaux égaux.

Conclusion

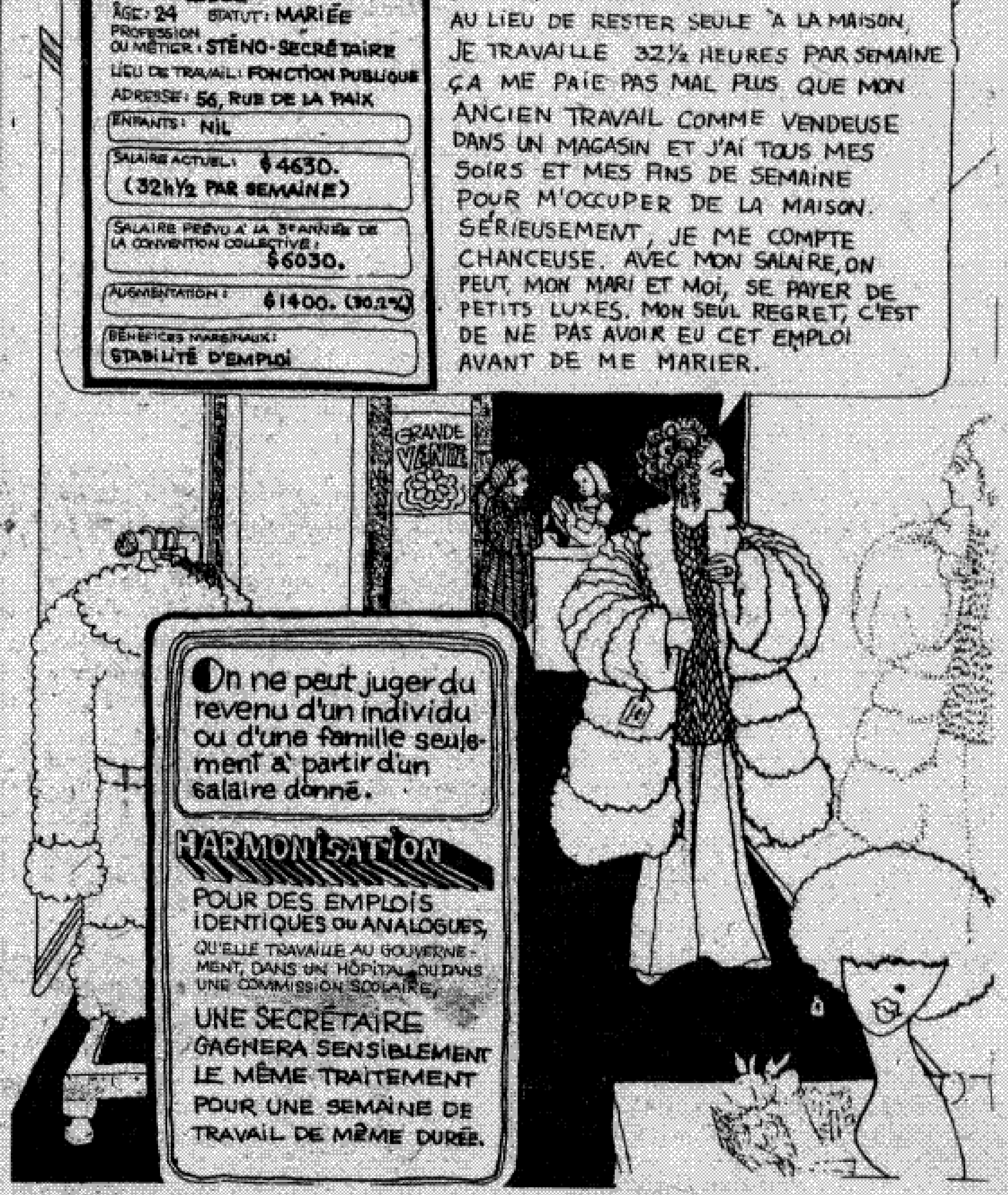
Le document comporte deux autres parties intitulées "Le mouvement ouvrier et la lutte pour l'émancipation des femmes" et "Ce que doit faire la CSN".

On y explique que les femmes du mouvement ouvrier organisé sont particulièrement bien placées pour mettre de l'avant les revendications spécifiques des femmes et pour aller chercher l'appui actif de tout le mouvement ouvrier.

On met un accent spécial sur l'importance de gagner l'appui des hommes dans la lutte pour la libération des femmes, et aussi sur l'importance d'une participation plus active des femmes dans la lutte plus large contre l'exploitation capitaliste.

Un des aspects les plus positifs de ce document est qu'il ne se limite pas à la théorie mais qu'il met aussi de l'avant certaines mesures pour faire avancer la lutte des femmes, entre autres l'organisation de sessions de formation sur les différents aspects de l'oppression des femmes, d'actions communes avec les autres centrales, l'organisation de luttes avec des groupes qui s'occupent déjà de la condition féminine, et finalement, une tâche qui est très importante, l'organisation de comités de la condition féminine dans chaque syndicat, chaque conseil central et chaque fédération.

Ce document, que toutes et tous devraient lire, est disponible à la CSN, 1001 St-Denis, Montréal.



Voilà le genre de propagande mensongère du gouvernement face aux revendications des femmes du Front Commun en 1972.

Document historique adopté par la CSN:
«La lutte des femmes, combat de tous les travailleurs»

par SUZANNE CHABOT

Le 47ième congrès de la Centrale des Syndicats Nationaux (CSN), qui a eu lieu en juin dernier, a adopté un document d'une valeur historique pour le mouvement des femmes et pour le mouvement syndical. Ce document qui représente un pas de géant dans la position de la CSN sur les femmes et qui s'intitule "La lutte des femmes, combat de tous les travailleurs", a été préparé par Hélène David, présidente du syndicat des employés de l'IRAT (Institut de Recherches Appliquées sur le Travail), sous la responsabilité du comité de la condition féminine de la CSN.

C'était la première fois dans toute l'histoire de la CSN qu'un document d'une telle envergure sur la question des femmes était présenté à un congrès et faisait l'objet d'une vaste discussion. Les



Tribune Ouvrière

Hélène David, responsable de la rédaction du document.

congrès des dernières années n'avaient accordé que peu de temps à la question de l'oppression spécifique des femmes, ceci étant dû en partie au fait qu'entre 1966 et 1974, les femmes n'étaient dotées d'aucune forme d'organisation qui leur soit propre au sein de la CSN.

En 1966, les femmes de la CSN ont dissous le comité féminin qu'elles avaient formé en 1952, disant, comme l'a expliqué la présidente de ce comité, que "tout comité strictement féminin, ne travaillerait au bout du compte qu'à la mieux convaincre qu'elle est 'à part' dans le mouvement syndical et, (...) en faisant de ses problèmes 'une affaire de femmes', empêcherait l'ensemble des travailleurs de les absorber, de les étudier avec elle et d'y trouver des solutions" (congrès 1966, pages 205-216).

Mais une nouvelle couche de militantes a refusé ces arguments et a formé l'actuelle commission de la condition féminine suite au congrès de 1974 de la CSN. La production d'un document aussi important et aussi riche que "La lutte des femmes, combat de tous les travailleurs" et le fait qu'un congrès où les délégués étaient une forte majorité d'hommes, l'ait adopté, prouvent qu'elles ont eu raison. En s'organisant, elles ont fourni à l'ensemble du mouvement syndical un acquis d'une grande importance.

"D'où vient l'oppression des femmes?"

Au premier abord, lire l'historique de l'oppression des femmes pourrait paraître fastidieux, mais il n'en est rien dans ce rapport. L'explication, qui est très juste d'ailleurs, y est présentée dans un vocabulaire très simple, dans un langage à la portée de tous, et dans le cadre d'une analyse marxiste de la société.

Il est très opportun que la commission ait décidé d'introduire ce côté historique. Car pour mieux entreprendre des luttes, il est toujours essentiel de savoir analyser contre qui ou quoi nous devons nous tourner.

Cet historique est aussi important afin d'éliminer la conception fausse qu'ont plusieurs groupes féministes selon laquelle l'homme est la cause de l'oppression des femmes. Le document explique avec justesse que l'oppression des femmes a son origine dans le système de propriété privée et que ce système se sert des hommes comme instrument pour l'aider à maintenir l'oppression des femmes:

"La femme au foyer est, pour le système capitaliste, le pilier indispensable de l'institution familiale, qui est essentiellement une unité de consommation (...) Mais c'est surtout ce que font gratuitement les femmes à la maison pour leur famille -- et qui constitue une véritable seconde journée de travail pour celles qui travaillent à l'extérieur -- qui est rentable pour le système.

"Bien que, depuis que la propriété privée existe, l'organisation des différentes formes de sociétés ait toujours été patriarcale, les hommes ne sont pas, en tant que sexe, la cause de l'oppression des femmes.

"Il ne faut cependant pas nier que les hommes, quelle que soit la classe à laquelle ils appartiennent, se sont faits les instruments de l'oppression des femmes." (pages 14 et 17)

Le sexisme des hommes à l'égard des femmes découle d'une éducation qui stéréotype les rôles distincts de l'homme et de la femme dans notre société.

Cette juste compréhension de l'oppression des femmes mène à la conclusion que c'est contre le système que nous devons lutter et que cette lutte est une partie intégrante de la lutte des travailleurs, car nous faisons face au même ennemi.

Un point important de cette partie du document est qu'il propose aux femmes de lutter à la fois pour arracher des gains maintenant dans le cadre de la société actuelle et de se joindre aussi à la lutte pour l'instauration d'une nouvelle société:

"Les travailleuses et les ménagères doivent simultanément mener des luttes revendicatives contre leur oppression et participer à la lutte politique pour l'instauration du socialisme." (page 19)

"Ce que nous voulons"

La deuxième partie du document, sous le titre "Ce que nous voulons", est un programme de revendications démocratiques concernant spécifiquement les femmes mais qui englobe aussi par moments les causes du mouvement ouvrier en général.

Les femmes de la CSN revendiquent en tout premier lieu l'accès au travail social. Elles expliquent que les obstacles sont énormes à cause d'une éducation et d'une formation sexistes, du fardeau du travail domestique et de l'absence d'équipements collectifs.

Les femmes n'ont pas de véritable choix: d'un côté, il y a l'isolement au foyer, de l'autre, la double journée de travail. Parce que la société exige d'une femme qui a un emploi, qu'elle accomplisse aussi en surplus les tâches domestiques.

Face à ce problème, les femmes de la CSN revendiquent des pouponnières et des garderies dans les quartiers et sur les lieux de travail, des cantines ou cafétérias à prix modiques, des services collectifs d'entretien domestique et des centres récréatifs et sportifs.

Elles exigent aussi le droit à la maternité librement consentie. Ceci englobe l'éducation sexuelle pour les jeunes, des cliniques pour renseigner ceux qui ont besoin d'information, pour prescrire gratuitement des moyens contraceptifs, et pour avoir accès à l'avortement.

"L'avortement doit devenir accessible à toutes les femmes (...) Pour cela, il faut en premier lieu, que l'avortement soit retiré du Code criminel. Les femmes doivent pouvoir décider seules (...) C'est une décision qui doit leur appartenir et qui ne doit pas relever de comités d'experts." (page 34)

La maternité librement consentie signifie aussi que les femmes "puissent bénéficier de congés de maternité complets, c'est-à-dire payés et sans perte d'aucun droit relié à l'emploi". (page 35)

Dans cette section du document, une chose est à noter: aucune mention n'y est faite concernant la défense du docteur Morgentaler qui est toujours accusé d'avortement "illégal". Durant les dernières années, toute la lutte des femmes pour obtenir le droit à l'avortement s'est centrée sur son cas. Le document aurait dû proposer que la CSN accorde un appui total et actif à la défense de Morgentaler et d'autre personnel médical poursuivi dans le cadre des lois répressives.

Les autres revendications contenues dans le document comprennent: l'abolition du travail à la pièce à domicile car c'est là un des pires champs d'exploitation envers les ménagères qui ont besoin d'argent; un salaire égal pour un travail de valeur égale; la désexualisation des emplois et l'accès à tous les emplois.

De plus, le document souligne que les femmes doivent refuser des conditions de travail particulières destinées à maintenir la double journée de travail:

"Il faut s'opposer fermement à toute tentative de créer des conditions de travail particulières pour les femmes dans le but de leur permettre de s'acquitter de leurs tâches ménagères et familiales (...) Les seules conditions où il est justifié d'avoir des mesures particulières pour les femmes sont celles qui sont reliées à leur fonction biologique de reproduction." (pages 45, 46 et 47)

D'autre part, dans un cadre plus large, les femmes de la CSN exigent un droit réel au divorce, une égalité réelle dans le mariage et par rapport à la famille, et le droit à la non-discrimination pour les conjoints non-mariés et leurs enfants, ainsi que le droit à des avantages sociaux égaux.

Conclusion

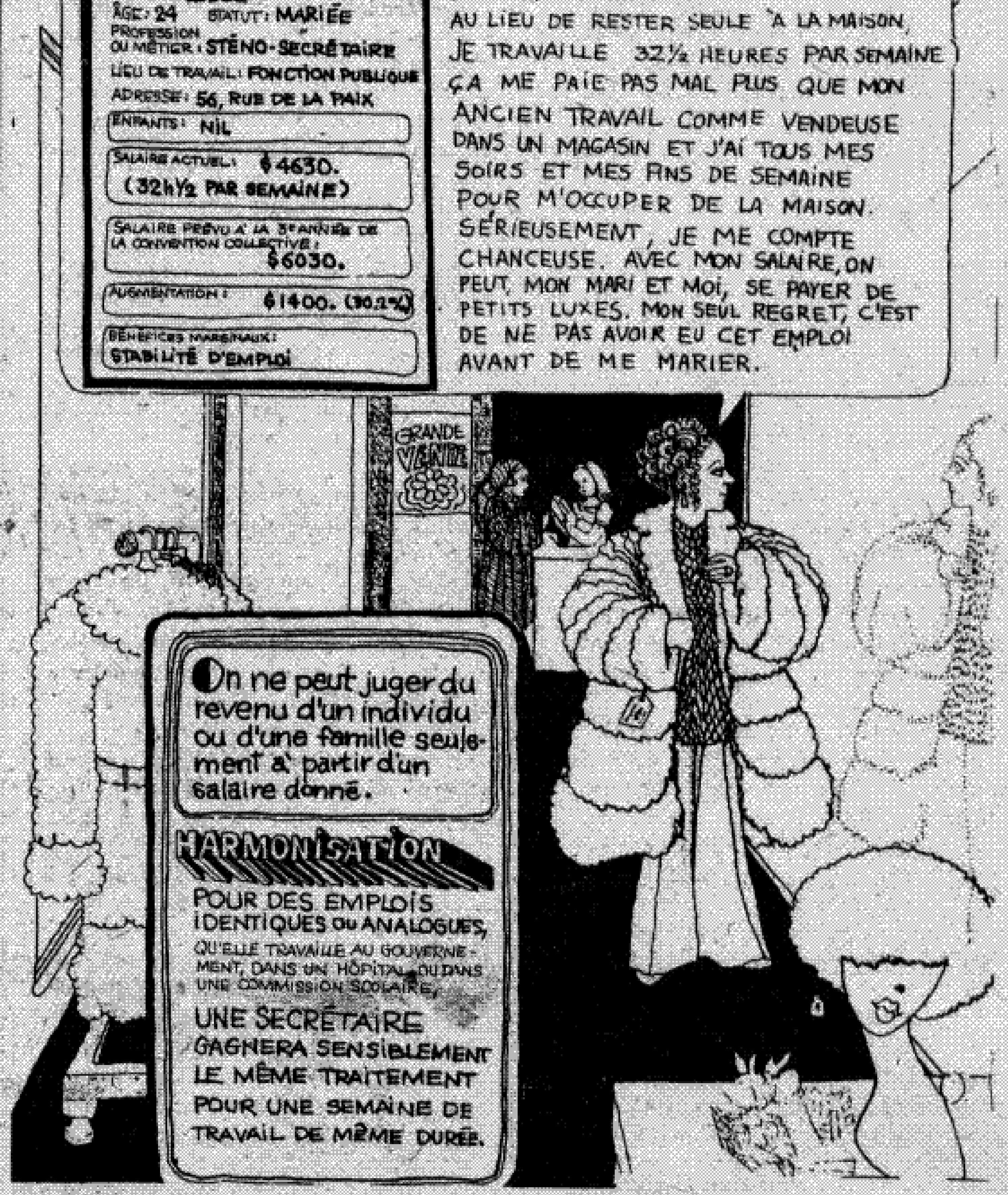
Le document comporte deux autres parties intitulées "Le mouvement ouvrier et la lutte pour l'émancipation des femmes" et "Ce que doit faire la CSN".

On y explique que les femmes du mouvement ouvrier organisé sont particulièrement bien placées pour mettre de l'avant les revendications spécifiques des femmes et pour aller chercher l'appui actif de tout le mouvement ouvrier.

On met un accent spécial sur l'importance de gagner l'appui des hommes dans la lutte pour la libération des femmes, et aussi sur l'importance d'une participation plus active des femmes dans la lutte plus large contre l'exploitation capitaliste.

Un des aspects les plus positifs de ce document est qu'il ne se limite pas à la théorie mais qu'il met aussi de l'avant certaines mesures pour faire avancer la lutte des femmes, entre autres l'organisation de sessions de formation sur les différents aspects de l'oppression des femmes, d'actions communes avec les autres centrales, l'organisation de luttes avec des groupes qui s'occupent déjà de la condition féminine, et finalement, une tâche qui est très importante, l'organisation de comités de la condition féminine dans chaque syndicat, chaque conseil central et chaque fédération.

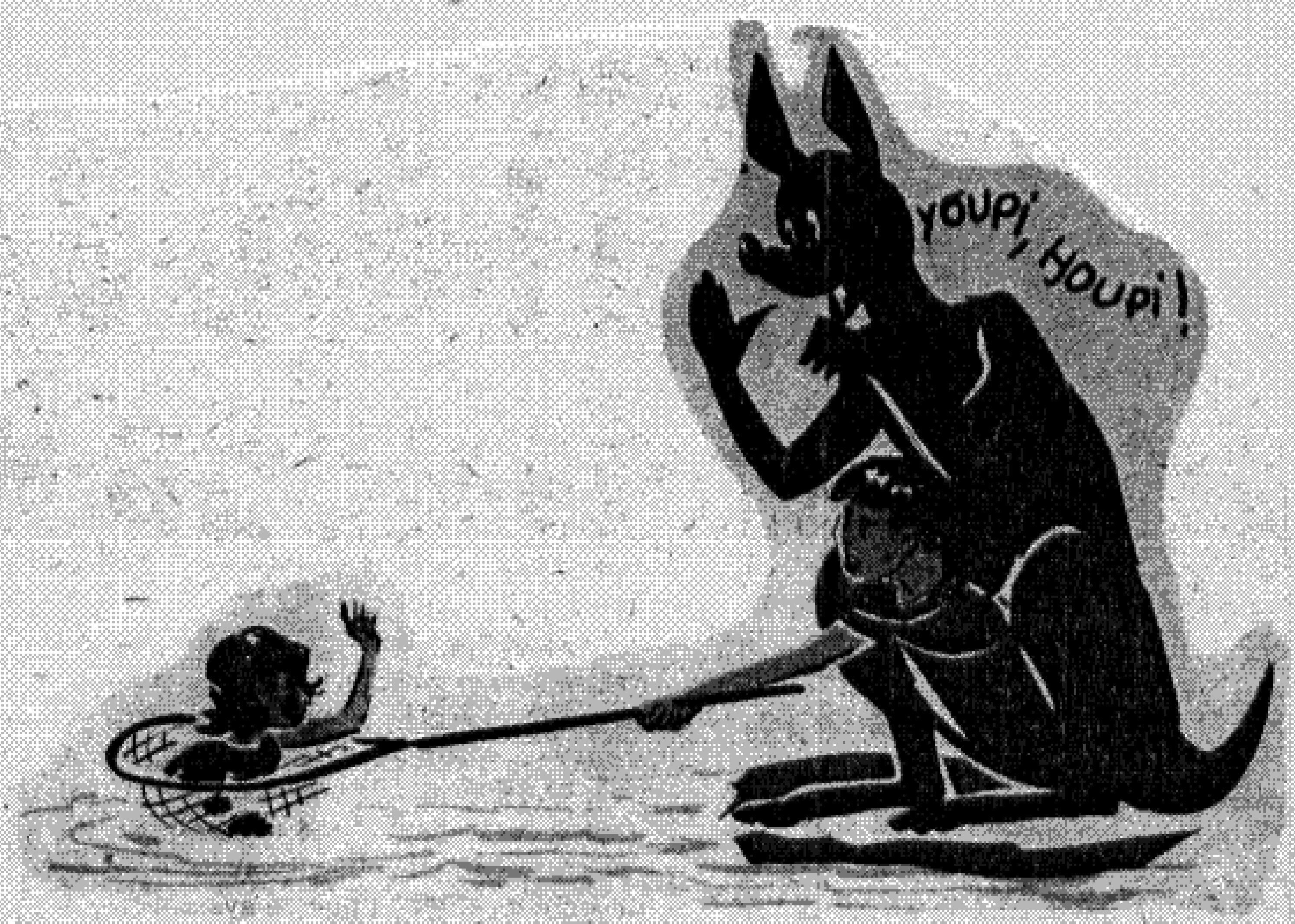
Ce document, que toutes et tous devraient lire, est disponible à la CSN, 1001 St-Denis, Montréal.



Voilà le genre de propagande mensongère du gouvernement face aux revendications des femmes du Front Commun en 1972.

libération

La CEQ combat les stéréotypes sexistes dans l'éducation



Dans les manuels scolaires, les garçons sont courageux et les filles sont dépendantes et ont toujours besoin qu'on s'occupe d'elles.

par LYNE GAUTHIER

Au 25ième congrès de la CEQ, celle-ci a reconnu comme fondamentale la lutte des femmes (qui représentent 66% de ses membres) pour mener à bien la lutte globale des travailleurs.

Le congrès a discuté en atelier et a adopté les principales conclusions du document "Stéréotypes sexistes dans l'éducation", préparé par le comité féminin de la CEQ, le Comité Laure-Gaudreault.

Ce document remet en cause tout le programme scolaire des élèves de l'école primaire et secondaire, soit les cours et leur contenu, le matériel utilisé, les activités para-scolaires et surtout l'attitude de ceux qui dirigent et enseignent dans les écoles.

Partant du fait que les élèves de six à seize ans passent la majorité de leur temps à l'école et que, par conséquent, l'école constitue "l'une des plus importantes institutions par laquelle s'opère la socialisation des individus", le document attache une grande importance aux rôles des enseignants-éducateurs "qui, par leur situation privilégiée, peuvent exercer une influence positive dans la lutte aux stéréotypes sexistes mais aussi laisser continuer le phénomène".

A cet effet, le document propose que les enseignants se penchent sérieusement sur les attitudes qu'ils manifestent envers les élèves pour qu'enfin, les professeurs les traitent de façon identique, quel que soit leur sexe.

Le document conseille aussi: "Afin de faire le contrepoids à l'apprentissage de stéréotypes qu'a déjà assimilés l'enfant, il faudrait encourager davantage les filles à certaines activités traditionnellement réservées au garçon et faire de même avec les garçons dans d'autres domaines. Ainsi, lorsqu'on laisse aux enfants un 'libre choix' trop grand dans toutes les activités, sans les aider à prendre conscience de leur potentiel intégral qui peut et doit être exploité dans des domaines multiples et diversifiés, quel que soit leur sexe, on accepte tacitement le maintien du statu quo et on laisse continuer par le fait même, l'influence des stéréotypes."

Il faut donc que les professeurs modifient leur comportement et leur perception des rôles pour un changement significatif et qu'ainsi, les élèves aient un éventail détaillé des rôles féminins et masculins.

Pour ce qui est du matériel scolaire, les livres sont le moyen d'information le plus utilisé. "Dans ces livres, qui sont présentés comme porteurs de vérité, les garçons sont dominateurs, agressifs, ingénieux, aventuriers, sûrs d'eux-mêmes; ils doivent avoir une bonne position et s'occuper des filles qui ont toujours besoin qu'on s'occupe d'elles. Par contre, les filles doivent être soumises, craintives, dépendantes; elles doivent se consacrer à leur maternité sans tenir compte des avantages dont elles bénéficieraient sur le plan professionnel."

Ainsi, les images et la littérature ont un grand impact sur les élèves car durant toutes leurs études scolaires, on leur demande de se concentrer sur la signification des mots, l'étude du métier ou le contenu de la matière. On leur apprend des foules de valeurs sur le comportement approprié à chaque sexe.

Le document note également que les filles et les femmes qui n'apparaissent que dans 20% des textes élémentaires sont décrites comme "passives, dépendantes des hommes, pleurnichardes". On attribue aux hommes des caractéristiques négatives deux fois moins souvent qu'aux femmes. Après la sixième année, il est plus difficile d'étudier l'image des femmes et des filles car le sexe féminin disparaît pratiquement des manuels.

"Ce qu'il faut" conclut le document, "c'est une société dans laquelle les hommes et les femmes partagent vraiment les privilèges, les responsabilités et la chance de bénéficier d'une croissance personnelle, le sexe devenant une caractéristique secondaire pour une personne, non plus une caractéristique attribuée."

Le 25ième congrès a entériné les propositions élaborées par le Comité Laure-Gaudreault. La CEQ exige le droit à l'avortement et à la contraception libres et gratuits, et encourage des programmes d'éducation sexuelle dans les écoles. Elle continue aussi à revendiquer un congé de maternité payé et un réseau de garderies populaires et en milieu scolaire afin de permettre aux femmes de jouer un rôle actif dans la société.

Après un débat, la majorité des délégués ont décidé de renouveler le mandat du Comité Laure-Gaudreault. Il est primordial qu'un tel comité continue d'exister à l'intérieur de la CEQ pour veiller à l'application des propositions adoptées par la centrale concernant l'oppression spécifique des femmes et pour mener des études comme celle sur les stéréotypes sexistes.

Quatrième conférence annuelle des gais

par DUNCAN McLEAN et
SAM ANDERSON

Le cri de "Gay Rights now!" a résonné dans les rues de Toronto alors que 400 personnes ont manifesté pour exiger des droits égaux pour les homosexuels. C'était la plus grande manifestation pour les droits des gais jamais tenue au Canada. Les manifestants revendiquaient la sécurité d'emploi pour les gais, et ont appelé pour le réengagement de John Damien, qui a été congédié par la Ontario Racing Commission parce qu'il est homosexuel.

Jim Turk, président du Nouveau Parti Démocratique d'Ontario, a exprimé la solidarité du NPD avec les buts de la manifestation. Il a appuyé la campagne actuelle des organisations gaies de plusieurs provinces qui vise à étendre les lois fédérales et provinciales concernant les droits humains afin de protéger les homosexuels contre la discrimination basée sur leur préférence sexuelle.

Avec d'autres orateurs au ralliement, Turk a souligné que changer les lois n'est que le premier pas pour mettre fin à l'oppression des gais. Il a incité la foule à "se joindre au NPD pour créer un ordre économique plus équitable".

La marche de protestation faisait partie de la quatrième conférence annuelle pour les droits des gais, tenue à Toronto au cours de la fin de semaine de la Fête du Travail. Près de 250 personnes représentant 44 organisations y ont assisté.

La National Gay Rights Coalition (NGRC -- Coalition Nationale pour les Droits des Homosexuels), une fédération de groupes luttant pour l'obtention de pleins droits civils pour les gais, a tenu ses propres sessions conjointement avec la conférence.

Les questions clés discutées durant la conférence comprenaient: la manière dont les gais peuvent se défendre contre les attaques policières; le lien entre l'oppression des femmes, l'oppression des homosexuels et la lutte pour les droits des lesbiennes; et la manière de construire une campagne pour forcer le gouvernement d'Ontario à réengager John Damien.

Un important débat s'est centré sur la discrimination légale contre les jeunes homosexuels, et la manière dont le mouvement pour la libération des gais devrait répondre à ce problème.

La législation actuelle au Canada déclare illégaux les actes hétérosexuels pour les jeunes de moins de 16 ans. Tous les actes homosexuels sont illégaux jusqu'à l'âge de 21 ans.

Cela signifie que pour des milliers de jeunes gais, toute activité sexuelle avant l'âge de 21 ans est illégale et peut être passible de longs emprisonnements.

Suite à une longue discussion à la conférence et au comité de coordination de la NGRC, celle-ci a réaffirmé sa position en faveur de l'abolition de toutes les lois sur l'âge de consentement.

La réunion du comité de coordination de la Coalition Nationale pour les Droits des Homosexuels a établi plusieurs priorités pour l'année à venir. L'une d'elles était de construire des actions publiques pour l'inclusion d'une clause concernant l'"orientation sexuelle" dans les chartes des droits de la personne de chaque province et dans d'autres lois pour les droits humains.

Les délégués ont aussi voté en faveur de continuer la campagne pour défendre John Damien et de riposter aux cas de discrimination en ce qui a trait à la garde des enfants.

Il y a eu plusieurs cas récemment où des mères gaies se sont vu interdire la garde de leurs enfants à cause de leur préférence sexuelle.

La conférence a décidé de suivre attentivement la conférence des lesbiennes qui doit avoir lieu à Ottawa pendant la fin de semaine de l'Action de grâces, afin d'établir plus concrètement un programme et une stratégie de lutte pour les droits des mères gaies.

Une résolution pour appuyer la journée de protestation du 14 octobre contre le contrôle des salaires, proposée par un caucus de gais à l'intérieur du Nouveau Parti Démocratique, a été adoptée à l'unanimité. La déclaration incitait les groupes gais à participer à la journée de protestation et de mettre de l'avant la revendication pour la sécurité d'emploi pour les homosexuels.

Terry Philips, le coordonnateur du Comité pour la Défense de John Damien, a suggéré que les groupes gais à travers le pays considèrent la possibilité de parrainer une tournée pour lui. Il a souligné le besoin urgent de fonds pour organiser la campagne de défense.

Ceux qui désirent prendre part à la campagne de défense de John Damien ou faire une contribution financière, devraient écrire à: Comité pour la Défense de John Damien, Case Postale 117, Station V, Toronto, Ontario.



Naomi Brooks/Labor Challenge

Le 4 septembre, manifestation de 400 gais à Toronto.

Les racines et la portée de la lutte pour le français dans l'aviation



par JOE YOUNG

La crise autour de la question de la langue dans l'aviation est loin d'être terminée. Trudeau lui-même a déclaré que c'est la pire crise que le Canada ait traversé depuis la crise de la conscription en 1944.

Les pilotes d'Air Canada ont gagné une victoire importante au début de septembre quand le juge Jules Deschênes a ordonné à Air Canada de traduire ses manuels de vol en français et de cesser d'empêcher ses pilotes d'utiliser le français comme langue de travail. Pourtant, le jugement ne touchait pas le règlement interdisant l'emploi du français dans les communications air-sol, sauf pour quelques cas limités. De plus, immédiatement après cette décision, Air Canada a entamé un appel devant la Cour d'appel.

Le 19 août, l'Association des Gens de l'Air du Québec (AGAQ) avait commencé des procédures contre le ministre fédéral du Transport, Otto Lang, et le procureur général du Canada, en vue de faire annuler l'ordonnance rendue le 23 juillet dernier par Lang interdisant aux pilotes et aux contrôleurs francophones d'utiliser le français dans l'exercice de leurs fonctions.

A la fin d'août, un comité très large d'appui à l'AGAQ s'est formé, coordonné par Guy Bisaillon, un syndicaliste péquiste. Parmi les personnalités et organisations qui appuient le comité, on retrouve le ministre des Richesses naturelles du Québec, Jean Cournoyer, des têtes d'affiche du PQ, de la FTQ, de la CSN, du NPD Québec, des membres des partis politiques fédéraux, du monde du spectacle, le maire de Longueuil, le ministère des Communications du Québec, et la Ligue des Droits de l'Homme. Le ministère des Communications du Québec a mis tous ses services à la disposition de l'AGAQ.

Selon La Presse du 31 août, un vaste rassemblement est planifié pour la fin de septembre. Quoiqu'on puisse douter de la volonté d'un comité formé par des politiciens bourgeois, d'organiser une mobilisation de masse en défense de la langue française, la formation d'un tel comité est une indication importante de l'appui massif pour la lutte des gens de l'air.

Pourquoi y a-t-il continuellement des crises autour de la question de la langue? Pourquoi cette question devient-elle plus brûlante maintenant? Quelle est la véritable portée de la politique de bilinguisme du gouvernement?

Depuis le temps de la conquête, on a établi l'anglais comme langue de privilège au Québec et comme langue des affaires. Comme les capitalistes du monde entier, les capitalistes anglais ont compris l'avantage d'opprimer et de surexploiter des groupes distincts sur la base de la couleur de leur peau et/ou sur la base de leur langue. Au Québec, ils ont établi un système d'oppression nationale des Québécois sur la base de leur différence culturelle et avant tout sur la base de la langue française.

Les salaires des Québécois sont plus bas que ceux des Canadiens-anglais même pour un emploi semblable; on retrouve la majorité des Québécois dans les catégories d'emploi les moins payants; et au Québec, le taux de chômage est plus élevé.

A cause de cette surexploitation, les capitalistes font plus de profits au Québec. De plus, les capitalistes utilisent l'oppression nationale des Québécois afin d'attiser les divisions entre les travailleurs canadiens-anglais et québécois.

Les travailleurs canadiens-anglais sont mieux payés et ont les meilleurs emplois au Québec et à travers le Canada. Quand les Québécois luttent contre leur oppression nationale, les patrons disent aux travailleurs anglophones que ces luttes menacent leurs emplois. Ils encouragent les attitudes chauvines envers les Québécois afin de détourner les travailleurs canadiens-anglais du vrai problème qui est le système capitaliste.

La véritable raison qui pousse les contrôleurs et les pilotes anglophones à lutter contre l'introduction du français dans les aéroports du Québec, est leur désir de garder les meilleurs emplois; le prétexte de la sécurité est un écran de fumée: plusieurs pays en Europe utilisent deux langues ou plus dans les communications aériennes.

Les francophones sont sous-représentés parmi les pilotes et les contrôleurs, qui ont des emplois bien rémunérés. Chez Air Canada, les anglophones détiennent 93% des postes de pilotes. Chez les mécaniciens d'aviation, on ne compte que 40% de francophones au Québec (chiffres fournis par l'AGAQ).

Dans le contexte de la crise économique, les travailleurs anglophones ont peur de perdre leurs emplois relativement privilégiés aux mains des francophones à travers l'introduction du français comme langue de travail. Mais la solution n'est pas de maintenir les privilèges des anglophones, mais de lutter pour le droit des francophones à de meilleurs emplois et à travailler en français. C'est seulement sur la base d'un appui des travailleurs anglophones à ces droits fondamentaux des Québécois qu'on peut organiser une lutte commune pour le plein emploi pour tous.

Ce n'est pas par hasard qu'on voit en ce moment un accroissement des attaques contre la langue française -- d'abord la campagne chauvine du poste radiophonique anglophone CFCF contre la loi 22, la campagne actuelle contre le français dans les communication aériennes, et la controversé continuelle autour du bilinguisme dans la fonction publique fédérale.

L'adoption des mesures Trudeau a marqué un tournant important au Canada -- une augmentation des attaques contre les travailleurs pour leur faire payer le coût de la crise économique du capitalisme canadien. Surtout dans cette situation, la bourgeoisie canadienne utilise toutes les attitudes réactionnaires afin de diviser les travailleurs. Les préjugés anti-Québécois parmi les travailleurs canadiens-anglais sont un outil fort utile pour détourner la lutte de ces travailleurs contre leurs vrais ennemis: les patrons et l'Etat.

Le tonnerre de huées qui a accueilli les annonces en français pendant le match de hockey du 7 septembre à Toronto entre le Canada et la Suède, est un exemple frappant du chauvinisme anti-Québécois. Selon La Presse du 8 septembre, "Pendant toute la première moitié de la rencontre, les spectateurs criaient des injures aux francophones de l'équipe dès qu'ils s'emparaient de la rondelle". Cet incident indique une augmentation du sentiment anti-Québécois parmi les anglophones.

Il est très important de convaincre les travailleurs anglophones d'appuyer les droits nationaux des Québécois. Le fait que 57% des contrôleurs aériens d'Ottawa, qui sont majoritairement anglophones, aient voté contre la grève réactionnaire des contrôleurs en juin, indique la possibilité de gagner les travailleurs anglophones à une juste position.

La crise linguistique a fortement ébranlé le Parti Libéral qui subit une contradiction importante. Il est le premier parti du capitalisme canadien et un défenseur acharné du fédéralisme. En même temps, une grande partie de sa base électorale se trouve au Québec et subit la pression nationaliste des masses québécoises. C'est à cause de cette pression que Marchand a démissionné du cabinet fédéral et que Bourassa a fait voter à l'unanimité un appui à l'AGAQ.

En réponse à la montée nationaliste des années 60, le Parti Libéral, sous la direction de Trudeau, Marchand et Pépin, a introduit la politique de bilinguisme afin de convaincre les Québécois d'abandonner la lutte pour l'indépendance et pour un Québec français, en leur faisant miroiter la possibilité de gagner leurs droits au sein de la Confédération.

Mais la capitulation rapide du gouvernement fédéral face à l'offensive réactionnaire des contrôleurs et des pilotes anglophones, a démontré clairement aux Québécois qu'ils ne peuvent pas compter sur le gouvernement Trudeau pour défendre leurs droits linguistiques. Même les concessions minimes des années passées sont sous attaque maintenant et l'extension du droit de parler français est férocement réprimée, comme dans le cas du français dans les aéroports du Québec.

La crise linguistique a convaincu davantage les Québécois qu'il faut gagner l'indépendance pour gagner les droits linguistiques. Le fait que l'Assemblée nationale a voté un appui unanime à l'AGAQ sans pouvoir faire respecter la langue française dans l'aviation, indique clairement l'impotence d'un gouvernement provincial sans pouvoir réel pour défendre la culture québécoise.

D'autre part, on ne peut pas compter sur les politiciens bourgeois de l'Assemblée nationale, qu'ils appartiennent au Part Libéral ou au Parti Québécois, pour gagner les droits linguistiques et l'indépendance. Même s'ils ont voté une résolution à l'unanimité, ils ont refusé de mobiliser les Québécois dans la rue en défense de leur langue, alors qu'une telle mobilisation -- des manifestations, des assemblées de masses et des grèves -- est essentielle à la victoire de la lutte de libération des Québécois.

Ce sont les syndicats qui doivent prendre la tête du mouvement d'appui à l'AGAQ. Des actions de masses doivent être organisées pour le droit de travailler en français dans l'aviation et dans toutes les autres arènes de travail.



Michel Lambert/Libération

Le président de l'AGAQ, Roger Demers.

Une analyse socialiste:

Derrière la victoire péquiste



Avant les élections, selon les fédéralistes, un vote au PQ était un vote "séparatiste". Mais après la victoire du PQ, il ne signifiait rien de plus qu'un désir pour un changement de gouvernement.

par SUZANNE CHABOT

Le 15 novembre, le Parti Québécois a remporté une victoire écrasante à laquelle personne ne s'attendait. Balayant le Parti Libéral à travers tout le Québec, le PQ a arraché 69 sièges alors qu'il n'en détenait que 6 avant les élections. Le Québec a été littéralement submergé par une vague péquiste qui a réussi à déloger une dizaine de ministres libéraux, y compris l'ancien premier ministre Bourassa. Face à cette vague, le Parti Libéral n'a conservé que 28 sièges et l'Union Nationale en a remporté 11.

Cet événement historique a attiré l'attention du monde entier sur le Québec et les réactions ne se sont pas faites attendre. Quelques-uns des plus grands quotidiens à travers le monde, comme le New York Times et Le Monde, ont publié en première page les résultats des élections au Québec.

Beaucoup de travailleurs ont accueilli l'accession au pouvoir du PQ comme une grande victoire du mouvement ouvrier et du mouvement nationaliste. D'une part, ce sentiment a été provoqué par le fait que le PQ est le seul parti bourgeois qui se soit prononcé contre la Confédération, même s'il a effectué des reculs sur la question de l'indépendance; d'autre part, les directions syndicales ont contribué à inspirer ou à maintenir des illusions dans le PQ en déclarant que ce parti "correspondait le plus aux aspirations des travailleurs" et en l'appuyant officiellement ou officieusement.

L'absence d'une alternative ouvrière de masse défendant véritablement les intérêts des travailleurs et les droits nationaux et linguistiques des Québécois, a été un facteur déterminant dans le choix de plusieurs travailleurs qui étaient conscients que le PQ ne représente pas leurs intérêts mais qui ne voyaient aucune autre issue dans les élections.

Montée du nationalisme

Bien que le grand dégoût ressenti à l'égard de l'administration libérale, de ses politiques anti-ouvrières et de sa corruption, ait été un facteur important, il n'était pas le seul qui ait déterminé le vote péquiste comme certains l'ont prétendu. Les élections ont aussi reflété une nouvelle montée du sentiment nationaliste parmi les masses québécoises.

Ceux qui ont voté pour le PQ n'étaient peut-être pas tous en faveur de l'indépendance, mais on peut affirmer qu'ils étaient tous en faveur de l'autodétermination du Québec car ils ont voté pour l'idée d'un référendum sur cette question, c'est-à-dire pour que les Québécois décident d'eux-mêmes et seuls leur avenir en tant que nation.

Alors que Bourassa et son Parti Libéral ont mené une campagne acharnée contre le Parti Québécois avec le slogan "Non aux séparatistes!", ils essaient maintenant de nous dire que le vote péquiste n'était pas un vote indépendantiste. Quelle contradiction!

La Presse du 16 novembre rapportait que "la victoire du Parti Québécois a semé la consternation à Ottawa". Trudeau s'est empressé d'affirmer que "M. René Lévesque et son parti ont reçu le mandat de gouverner la province, non pas celui de tenter de la séparer du reste du pays".

Le New York Times, lui, s'est montré plus lucide dans un éditorial daté du 17 novembre et intitulé "Québec vote séparatiste". On y souligne que "le triomphe du Parti Québécois est une mesure de la défaite du premier ministre (Trudeau) qui plus tôt cette année pouvait déclarer avec confiance que 'le séparatisme était mort au Québec'"... La bourgeoisie américaine reconnaît le facteur d'instabilité politique profonde déclenchée par la victoire du PQ.

Trudeau a aussi ajouté: "Je dois donc présumer que le nouveau gouvernement du Québec fonctionnera en suivant rigoureusement la lettre et l'esprit de la constitution canadienne. Dans ces conditions, ma collaboration et celle de mes collègues sont acquises à M. René Lévesque et à son cabinet."

C'est là un avertissement à peine voilé qui ne s'adresse pas tant au PQ (avec qui, somme toute, des ententes à l'amiable sont possibles) qu'aux masses québécoises: si le Québec se met au pas, tout ira bien; si un pas est esquissé vers l'indépendance, l'armée canadienne et tout le pouvoir du gouvernement fédéral seront là pour l'empêcher.

Le milieu des affaires

Il est à noter que la campagne effrénée du Parti Libéral contre le séparatisme au Québec n'a pas réussi à créer la même atmosphère qui entourait les élections provinciales de 1970 et de 1973. L'hystérie et la peur collective ont été absentes des élections.

Cela démontre deux choses: D'une part, que les masses québécoises, même si elles ne sont pas unanimes sur la question de l'indépendance, n'en ont plus peur et sont ouvertes à accepter cette idée plus facilement. D'autre part, que le PQ a réussi à rassurer le milieu des affaires et à lui apparaître comme une alternative valable et respectable face à un Parti Libéral discrédité.

En témoignent ces quelques réflexions recueillies par La Presse.

Germain Perrault, président de la Banque Canadienne Nationale: "Monsieur René Lévesque nous a promis un gouvernement fort, honnête. Surtout conscient des problèmes."

J.G. Poulin, directeur pour le Québec de l'Association canadienne des manufacturiers: "Lévesque est un homme intelligent, et il pensera aux intérêts du Québec avant de défendre ses idées personnelles."

Paul Paré, président de Imasco: "Je ne crois pas que le PQ présente des dangers. Les péquistes seront sûrement raisonnables et feront ce qui est nécessaire pour le Québec."

Le milieu des affaires reconnaît que le PQ n'a pas l'intention de remettre en cause le système capitaliste, comme en témoignent les lois anti-ouvrières pour lesquelles il a voté lorsqu'il formait l'opposition (lois 253, 61, etc.), ni même de prendre des mesures nécessaires pour établir l'indépendance. En fait, certains défenseurs du capitalisme et du fédéralisme croient qu'un gouvernement péquiste va revaloriser aux yeux des masses, pour une période, les institutions du système capitaliste.

Le mouvement ouvrier

Bien que Norbert Rodrigue ait affirmé à plusieurs reprises avant les élections que la CSN n'appuyait aucun parti, il s'est écrié "C'est la victoire du peuple, du monde ordinaire", pour commenter l'élection du PQ au gouvernement.

"Fantastique!" a dit Fernand Daoust, secrétaire général de la FTQ. Celle-ci avait donné un appui officiel au PQ dans les élections.

Yvon Charbonneau, président de la CEQ, s'est montré un peu plus modéré, déclarant que la défaite du Parti Libéral était plus importante à ses yeux que la victoire du PQ.

Pour contrer l'appui officiel ou officieux accordé au PQ par les directions syndicales dans les élections, des candidats ont fait campagne pour l'indépendance politique des travailleurs et pour une rupture avec le PQ. Ce sont les candidats de la Coalition NPD-RMS dans 21 comtés, Paul Kouri, le candidat de la Ligue Socialiste Ouvrière dans Jeanne-Mance, et les trois candidats du Groupe Marxiste Révolutionnaire.

Ils ont expliqué, au cours de leurs campagnes, que le PQ s'était tourné contre les travailleurs à maintes reprises et que sa nature même fait qu'il se range toujours du côté des patrons.

Dès le début de son mandat, le PQ devra prendre position sur plusieurs questions clés qui avaient déjà soulevé des mouvements de protestation lorsque le Parti Libéral était au pouvoir.

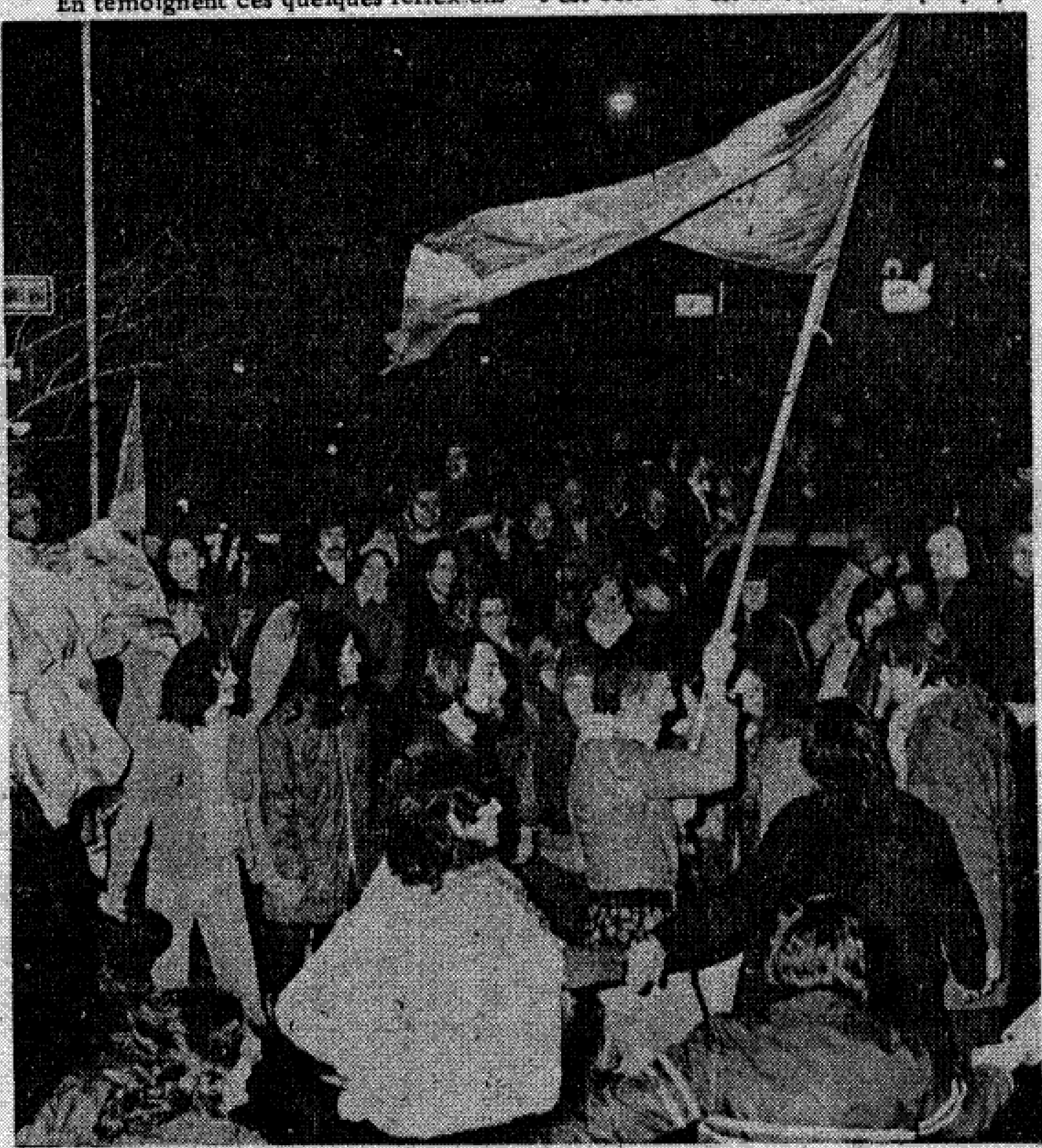
Quand le PQ tiendra-t-il son référendum sur l'indépendance? Avant qu'il ait lieu, fera-t-il une campagne de propagande conséquente en faveur de cette idée et contre la campagne réactionnaire qui sera menée par le Parti Libéral provincial et fédéral et la bourgeoisie dans son ensemble? Par quoi le PQ remplacera-t-il la loi 22? Fera-t-il d'autres concessions aux anglophones?

Que fera le PQ avec la loi 64 qui impose un contrôle des salaires? Que fera le PQ avec les poursuites contre le Dr. Henry Morgentaler? Que fera le PQ sur la question même de l'avortement? Quelle position prendra le PQ dans le conflit qui oppose actuellement les professeurs de l'Université du Québec à Montréal et les professeurs de l'Université Laval aux administrations de ces deux universités?

Autant de questions dont les réponses vont sûrement en révéler long sur le PQ et qui vont désillusionner beaucoup de travailleurs, qui se poseront inévitablement la question "Quelle est donc la solution?"

La réponse à cette dernière question est que les travailleurs doivent s'organiser indépendamment des partis qui représentent les intérêts des patrons.

Déjà, des dirigeants de la CSN et de la CEQ ont pris des distances avec le PQ quelques jours après les élections et Norbert Rodrigue a commencé à parler du parti des travailleurs. Dans ce sens, les travailleurs doivent faire pression sur leurs directions pour que les syndicats initient un parti de masse des travailleurs qui défendra véritablement les intérêts des travailleurs, qui luttera pour les droits linguistiques et nationaux des Québécois et pour les revendications des femmes.



C'était la fête pour des milliers de Québécois le soir de la victoire du PQ et de la défaite des libéraux. Mais on verra, tôt ou tard, le caractère répressif et anti-ouvrier du nouveau gouvernement.

La gauche et les élections au Québec

par COLLEEN LEVIS

La marée péquiste qui a balayé le Québec le 15 novembre a éclipsé pas mal les campagnes de la gauche québécoise.

Après une expérience concrète avec le nouveau gouvernement péquiste, les milliers de travailleurs et d'étudiants qui dansaient dans la rue pour fêter la victoire vont commencer à réexaminer d'autres alternatives à ce parti nationaliste bougeois. Voilà l'importance d'une analyse des programmes avancés par les divers groupes dans la gauche québécoise lors des élections.

Le NPD-Québec, qui n'a pas participé aux élections provinciales en 1973, a décidé de présenter 21 candidats, en coalition avec le Regroupement des Militants Syndicaux qui lutte à l'intérieur des syndicats pour que ces derniers initient un parti de masse des travailleurs. La Coalition a reçu environ 3,000 voix, soit une moyenne de 0.5% des votes dans les comtés où elle était présente.



La Coalition a diffusé des milliers de tracts comme celui-ci. Malgré son programme réformiste, un vote pour le NPD-RMS était un vote pour la classe ouvrière.

Malgré des critiques qu'on peut avoir du programme de la Coalition, ce vote représente des électeurs très conscients de la nécessité d'une alternative ouvrière au PQ.

Le NPD-RMS a entrepris une campagne ambitieuse, en diffusant des milliers de tracts. Lors de ses conférences de presse et assemblées publiques, la Coalition a été intransigeante dans sa défense du droit de grève pour tous les travailleurs contre tous ceux qui veulent le limiter ou l'éliminer.

En ce qui concerne la nécessité de former un parti de masse des travailleurs, la Coalition s'est prononcée clairement en faveur, bien que dans la propagande écrite du NPD-RMS, ce point n'était nullement central.

La Coalition a précisé dans son dépliant électoral que sa campagne était "un premier pas vers la construction du Parti des travailleurs s'appuyant sur les syndicats, pour le remplacement du capitalisme par le socialisme". Ainsi, le programme posait la nécessité de la rupture politique des travailleurs avec tous les partis bourgeois -- la question centrale posée dans les élections. Mais cette rupture était posée seulement au niveau organisationnel et non pas au niveau politique.

Le dépliant et les posters n'ont pas du tout soulevé le but du parti de masse des travailleurs -- la formation d'un gouvernement des travailleurs, qui jettera les bases pour la construction d'une société socialiste. L'idée d'un gouvernement des travailleurs était ajoutée aux tracts de quelques candidats de la Coalition, mais ceci était nettement insuffisant.

Parce que c'était une coalition avec le NPD, il aurait fallu explicitement préciser qu'on n'entendait pas établir un gouvernement visant à gérer le capitalisme, comme l'a déjà fait le NPD à plusieurs reprises au Canada-anglais. Il était nécessaire de se distinguer du programme et de la direction réformistes et pro-capitalistes de ce parti de masse des travailleurs canadiens-anglais.

Le fait que la Coalition se prononce pour "le remplacement du capitalisme par le socialisme" ne suffit pas. Le NPD se prétend "socialiste", mais entend seulement entreprendre des réformes à l'intérieur du système capitaliste. Par exemple, la "refonte des structures politiques" préconisée par la Coalition signifie la réforme plutôt que le démantèlement des structures politiques de l'Etat capitaliste canadien qui est nécessaire.

Voilà pourquoi la Ligue Socialiste Ouvrière caractérise le programme de la Coalition de réformiste, malgré un bon nombre de revendications très justes qui s'y trouvent.

En ce qui concerne la question nationale, bien que le programme du NPD-RMS défendait le droit à l'autodétermination des Québécois, il préconisait à la place de l'indépendance nationale, l'élaboration d'une nouvelle constitution canadienne. Dans le contexte du fédéralisme acharné du NPD fédéral et des partis bourgeois fédéraux, cette prise de position avait tendance à ranger la Coalition du côté du fédéralisme contre les masses indépendantistes. Le refus du NPD de se mettre aux côtés de la lutte pour la libération nationale du Québec lui a déjà coûté très cher -- voilà la raison principale pour son manque d'implantation au Québec. Ceci n'a en rien aidé la Coalition NPD-RMS contre le PQ.

Les staliniens

Dénonçant la "fraude électorale", le Parti Communiste du Canada-marxiste léniniste (stalinien pro-Pékin), qui avait présenté 17 candidats en 1973, a appelé à l'abstention cette fois-ci. Les autres groupes maoïstes étaient pour l'annulation. Ils refusaient tous de s'opposer concrètement à l'emprise du PQ sur la classe ouvrière, soit en appuyant d'autres candidats de la gauche, soit avec leurs propres candidats.

Les staliniens pro-Moscou du Parti Communiste du Québec, qui n'avaient que trois candidats en 1973, étaient présents dans 14 comtés cette année. Le PCQ appelait pour un "parti de masse fédéré des travailleurs", qui viserait à "exercer une pression sur le PQ en vue d'une alliance avec lui". C'est une abomination pour ceux qui veulent une véritable indépendance politique des travailleurs. Mais sans doute, beaucoup de gens ont voté pour le PCQ parce qu'ils croyaient voter pour l'indépendance politique par rapport au PQ. Le PCQ a reçu en moyenne 0.4% des votes dans les comtés où il était présent.

Le "Parti des Travailleurs du Québec" qui se dit indépendant de tous les courants internationaux, avait 12 candidats. Le PTQ a présenté, lui aussi, une fausse conception du parti des travailleurs. Ce groupe d'une trentaine de militants se proclame le parti, renonçant ainsi à la lutte à l'intérieur du mouvement ouvrier pour que les organisations des travailleurs lancent un parti de masse.

Comme dans le cas du PCQ, le vote de 0.4% recueilli par le PTQ représente de façon déformée le désir d'une organisation politique propre aux travailleurs.

Les trotskystes

La Ligue Socialiste Ouvrière et le Groupe Marxiste Révolutionnaire, les deux organisations de la Quatrième Internationale au Québec, ont aussi présenté des candidats.

Paul Kouri, candidat de la LSO, a reçu 0.2% des votes dans le comté de Jeanne-Mance. Les trois candidats du GMR ont recueilli en moyenne 0.1% des votes dans les trois comtés où ils se présentaient.

Un troisième groupe trotskyste, le Groupe Socialiste des Travailleurs du Québec, affilié au Comité d'Organisation pour la Reconstruction de la Quatrième Internationale, a décidé de ne pas présenter de candidats à son nom. Une déclaration publiée dans Tribune Ouvrière de novembre 1976 explique que le GSTQ a décidé d'accorder "son appui politique et militant à la Coalition NPD-RMS", sans conditions ni critiques.

La Ligue Socialiste Ouvrière a mené sa campagne sur deux thèmes principaux. Le premier, "pour un Québec indépendant et socialiste", a permis à la LSO de présenter la solution socialiste à l'oppression nationale et sociale des Québécois. Le deuxième, "pour un parti de masse des travailleurs basé sur les syndicats", pose la voie concrète vers l'indépendance politique des travailleurs et défie les dirigeants syndicaux de rompre avec les partis bourgeois.

Le Groupe Marxiste Révolutionnaire a publié deux versions de son programme. La première dénonçait surtout "la farce électorale" de manière gauchiste, ce qui avait un effet néfaste sur le geste positif posé par la décision du GMR de se servir de la tribune offerte aux socialistes lors des élections.

La deuxième, publiée trois jours avant le vote, était plus concrète. Le GMR a appelé pour un gouvernement des travailleurs et des candidatures ouvrières, même s'il n'a pas proposé le mot d'ordre concret du parti des travailleurs basé sur les syndicats. De plus, le GMR se rangeait nettement du côté des indépendantistes, malgré l'abstraction de son mot d'ordre "pour la république des travailleurs du Québec".

La LSO a appelé pour un vote non seulement à son propre candidat, mais aussi aux candidats de la Coalition NPD-RMS et à ceux du GMR, car un vote à ces candidats était clairement un vote pour l'indépendance politique des travailleurs. Le candidat de la LSO a aussi reçu l'appui du GMR, de la Coalition NPD-RMS et du GSTQ.

La LSO a fait du travail militant pour la campagne du NPD-RMS. Elle a souligné l'erreur du GMR en refusant d'appuyer la Coalition qui n'était, selon le GMR, qu'une formation "social-démocrate" sans "liens réels avec la classe ouvrière". Le GMR ignorait complètement les aspects positifs de la campagne et sa signification objective contre le PQ et les autres partis bourgeois.

La LSO a aussi expliqué l'erreur du GSTQ, qui a refusé d'appuyer le GMR-- une autre organisation trotskyste -- mais qui a, en même temps, appuyé sans critiques la Coalition NPD-RMS. Ceci ne peut que méséduquer les militants du mouvement ouvrier.

La LSO et le GSTQ prévoient la poursuite du débat sur les élections dans les mois qui viennent.



G.M. Cookson• Libération

Paul Kouri, candidat de la Ligue Socialiste Ouvrière, parle à une réunion publique du Groupe Marxiste Révolutionnaire à Montréal.

Après la victoire de Morgentaler, il faut abroger la loi!

libération



Ce sont des mobilisations comme celle-ci qui ont permis la victoire de Morgentaler. La lutte doit continuer jusqu'à l'abrogation de la loi sur l'avortement.

par SYLVIE CHARRON

Les femmes viennent de remporter une victoire extrêmement importante dans leur lutte pour le droit à l'avortement au Québec et au Canada-anglais.

En effet, après plus de six ans de démêlés avec la justice, y compris 18 mois de prison bien qu'il ait été acquitté par trois jurys différents de deux chefs d'accusation pour avoir pratiqué des avortements "illégaux", les poursuites contre le Dr Henry Morgentaler ont pris fin. Le 10 décembre dernier, Marc-André Bédard, le nouveau ministre de la Justice du Québec, a annoncé qu'il laissait tomber les 11 chefs d'accusation qui pesaient encore contre Morgentaler, ainsi que les poursuites contre les Drs Machabée et Tanguay et l'infirmière Joanne Comax.

Cette décision établit un précédent extraordinaire en acceptant implicitement le système de défense utilisé par Morgentaler, soit la nécessité des avortements, et en rendant un verdict final de non culpabilité à l'endroit d'un médecin qui a avoué avoir pratiqué plus de 5,000 avortements "illégaux". Grâce à ce précédent juridique, il sera beaucoup plus difficile de traîner des médecins devant la justice pour pratique d'avortements non seulement au Québec, mais aussi au Canada-anglais.

Avec l'appui des syndicats et de diverses organisations populaires, les femmes qui se sont mobilisées en défense du Dr Morgentaler depuis 6 ans, revendiquant sa libération, la fin des poursuites et l'abrogation des lois sur l'avortement, sont responsables de cette victoire éclatante. A travers leurs mobilisations et leur travail de propagande, elles ont rallié l'opinion publique, ce qui a poussé le Parti Québécois, à promettre la fin des poursuites contre Morgentaler s'il accédait au pouvoir.

Mais le Parti Québécois ne défend pas le droit des femmes à l'avortement. Dans une lettre adressée à Ron Basford, le ministre fédéral de la Justice, Bédard expliquait qu'il mettait fin aux poursuites contre Morgentaler parce que l'article 251 du Code Criminel, qui a trait à l'avortement au Canada, "ne peut pas être appliqué tel que rédigé" et demandait que cet article soit modifié en conséquence.

Ainsi, au lieu de s'attaquer à l'existence même de la loi qui nie aux femmes un droit fondamental, en exigeant son abrogation, le PQ se contente de demander la modification du Code Criminel en matière d'avortement.

Le PQ a aussi dû retirer les accusations parce qu'il voulait sauvegarder l'image du ministère de la Justice et regagner la confiance quelque peu ébranlée dans le système judiciaire actuel, en affirmant son "respect" pour les décisions des jurys qui ont acquitté Morgentaler.

A une conférence de presse tenue le 15 décembre, le Dr Morgentaler a déclaré que la lutte pour le droit à l'avortement était loin d'être terminée et qu'il avait l'intention de la poursuivre.

Il a annoncé qu'il allait réouvrir sa clinique et recommencer à pratiquer des avortements afin de continuer à fournir aux femmes un service dont elles ont besoin et auquel elles ont droit.

"J'espère aussi que le ministère des Affaires sociales acceptera enfin ma proposition faite une première fois il y a trois ans et qu'il reconnaîtra ma clinique. Ainsi l'avortement serait gratuit et payé par l'Etat", a déclaré Morgentaler. Il a ajouté qu'il avait offert de mettre sa clinique au service du ministère afin que d'autres médecins puissent apprendre les techniques médicales qu'il a mises au point.

Comme Morgentaler, nous ne devons pas nous arrêter à cette victoire partielle. Nous devons exiger du gouvernement péquiste qu'il fasse pression sur le gouvernement fédéral pour que celui-ci abolisse la loi sur l'avortement et qu'il défie cette loi au Québec en acceptant les demandes de Morgentaler. Ceci serait l'occasion ou jamais pour le PQ de démontrer jusqu'où il est prêt à aller pour affirmer son indépendance politique face à l'Etat fédéral canadien afin de faire respecter un droit démocratique élémentaire.

Mais ce serait une erreur de laisser au PQ l'initiative de la lutte. Les organisations féministes, les syndicats, les associations étudiantes, doivent initier une campagne publique, des ralliements, des manifestations, pour que la loi sur l'avortement soit complètement retirée du Code Criminel et que l'avortement sain et légal soit accordé sur demande et couvert par l'assurance-maladie comme n'importe quel autre service médical.

Le 8 mars approchant, il faut faire du droit à l'avortement un thème central de la Journée Internationale des Femmes afin de relancer cette lutte.

Pour le droit à l'avortement libre et gratuit!



Grant Hargrove

Plus de 1,500 personnes ont manifesté le 2 avril à Montréal pour le droit à l'avortement.

par FRANCOISE STAKE

"Maternité: notre choix! Avortement: notre droit!"

Bravant une température sous la normale, la pluie et la grêle, environ 1,500 personnes, dont la majorité étaient des femmes, ont scandé ce slogan, parmi d'autres, en défilant dans les rues de Montréal le 2 avril dernier pour exiger le droit à l'avortement libre et gratuit.

Cette manifestation, la première depuis mai 1975 et la plus grande jamais organisée au Québec sur la question du droit à l'avortement, faisait suite à la présentation d'un manifeste signé par 26 groupes de femmes à l'ouverture de la dernière session de l'Assemblée nationale qui coincidait avec la Journée Internationale des Femmes.

Parmi les groupes de femmes qui ont signé le manifeste et appuyé la manifestation se trouvaient le Comité de lutte pour l'avortement libre et gratuit, le Comité Femmes du CEGEP Maisonneuve, la Librairie des Femmes d'Ici, la Maison des Femmes et les comités féminins de la CSN, de la CEQ et de la FTQ.

D'autres groupes ont aussi appuyé la manifestation, dont le Rassemblement des Militants Syndicaux, le PQ de Montréal-Centre, le Groupe Marxiste Révolutionnaire (GMR), la Ligue Socialiste Ouvrière (LSO) et l'Association pour les droits des Gai(e)s du Québec (ADGQ).

Tout au long du parcours entre le Carré St-Louis et l'Ecole Emile Nelligan, les manifestantes, à travers des slogans comme "L'avortement, c'est notre droit, retirez cette maudite loi!" et "Des comités thérapeutiques, on n'en veut pu. Compris, PQ!", ont exprimé leur opposition à la loi fédérale qui rend l'avortement un acte criminel, et ont défié le gouvernement péquiste à prendre des mesures concrètes pour rendre l'avortement accessible à toutes au Québec.

Une cinquantaine de personnes ont participé au contingent de l'ADGQ et un tract reliant la lutte des gais à la lutte des femmes a été distribué à la manifestation.

Le GMR et la LSO, deux organisations trotskystes, ont aussi organisé un contingent conjoint sous une bannière "Pour l'avortement libre et gratuit". Dans un tract intitulé "Luttons pour l'avortement libre et gratuit, contre toute forme d'oppression et d'exploitation", ces deux groupes ont déclaré leur appui aux revendications du manifeste en expliquant:

"L'avortement, c'est un droit des femmes. Quelles que soient les raisons pour lesquelles une femme veut se faire avorter, personne n'a le droit de lui imposer une grossesse non voulue. Nous luttons pour que la maternité soit librement décidée par les femmes, pour que la décision de se faire avorter revienne aux femmes seules."

Au ralliement qui a suivi la manifestation, on a fait lecture du manifeste et Sylvie Dupont, du Comité de lutte pour l'avortement libre et gratuit, a adressé la parole:

"La situation au Québec ne s'est pas améliorée malgré l'acquittement du Dr Morgentaler. Les hôpitaux ne sont pas obligés d'avoir des comités thérapeutiques. Sur une possibilité de 95, seulement 27 hôpitaux ont des comités, dont 14 qui fonctionnent vraiment. Sur ces 14 comités, seulement 6 sont dans des hôpitaux francophones. L'année dernière, ces 6 hôpitaux ont pratiqué seulement 233 avortements, bien que plus de 5,000 aient été demandés.

"Nous revendiquons que le PQ force le gouvernement fédéral à retirer les lois sur l'avortement; nous ne voulons pas d'autres lois soi-disant 'progressistes'. Nous refusons toute consultation obligatoire."

La manifestation, une des plus militantes, représente un grand pas en avant pour le mouvement des femmes et pour le droit à l'avortement. Cependant, il faut noter certaines faiblesses. En particulier, le fait que même si les centrales syndicales ont appuyé la manifestation, elles ne l'ont pas fait de manière conséquente et n'ont pas du tout mobilisé pour le 2 avril.

De plus, alors que le 2 avril aurait pu servir de point de départ pour relancer la lutte, aucune perspective claire n'a été présentée au ralliement.

Les divers groupes de femmes qui ont organisé la manifestation doivent en tirer un bilan, examiner les moyens concrets pour impliquer plus de femmes et élargir la participation du mouvement étudiant et ouvrier, et envisager d'autres actions ou réunions publiques pour faire avancer la lutte.

Témoignage sur la lutte des femmes en Espagne

par CAROLINE BUTSON

"Le mouvement féministe en Espagne entraîne des milliers de nouvelles militantes dans la lutte internationale pour les droits des femmes. En une courte année, il est devenu une composante majeure de la révolution qui se développe en Espagne." Voilà ce qu'a rapporté Linda Jenness lors de sa récente visite à Montréal.

Féministe américaine et dirigeante du Socialist Workers Party, Jenness s'est présentée comme candidate à la présidence des Etats-Unis en 1972. Elle a rédigé le livre Feminism and Socialism. Au milieu de décembre 1976, Jenness est revenue d'une tournée de trois semaines en Espagne.

Les 24 et 25 mars derniers, elle a donné un discours sur les luttes des femmes en Espagne au CEGEP Maisonneuve et au campus Sir George de l'Université Concordia. La visite de Jenness à Montréal a été organisée par le Comité Femmes du CEGEP Maisonneuve, l'Union des Femmes de l'Université Concordia, ainsi que par quatres organisations trotskystes: le Groupe Marxiste Révolutionnaire, la Ligue Socialiste Ouvrière, le Groupe Socialiste des Travailleurs du Québec et les Young Socialists.

Les deux réunions au CEGEP Maisonneuve ont été traduites en français. La première, qui a eu lieu à midi, a attiré environ 60 étudiants et professeurs, dont la grande majorité étaient des femmes. Le même soir, Jenness a adressé la parole à 75 personnes. Quarante personnes sont venues écouter Jenness le lendemain soir à l'Université Concordia.

Jenness a parlé des lois qui oppriment particulièrement les femmes en Espagne. Le droit au divorce est strictement interdit par l'Eglise catholique. Une loi empêche les femmes de quitter leur foyer sans la permission de leur époux ou de leur père. Une femme peut être jetée en prison si elle est accusée d'adultère alors que celui-ci est permis pour les hommes.

La négation du droit à l'avortement et à la contraception force des milliers de femmes à recourir à des avortements illégaux dans de mauvaises conditions, risquant leur vie et la prison.

Le mouvement féministe en Espagne défend les femmes qui sont persécutées par ces lois répressives. De plus en plus de femmes participent à des manifestations de masse, à des réunions, à des discussions et à des débats.

La répression pose des difficultés pour la lutte. A Madrid et à Pamplona, deux réunions où Jenness devait adresser la parole ont été interdites.

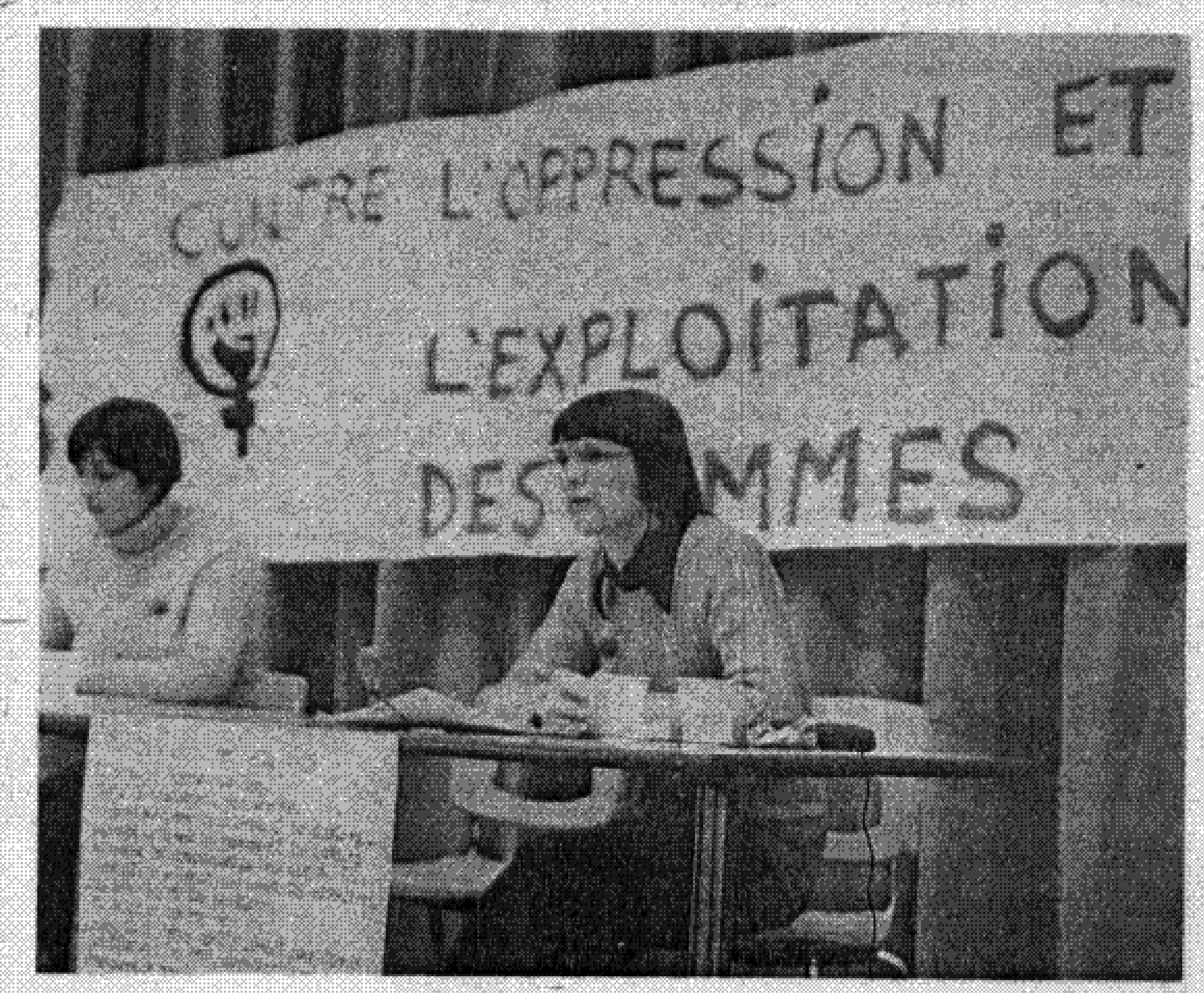
Les femmes organisent des réunions dans des églises où la police est incapable de les arrêter ou de les harceler. Jenness a participé à l'une de ces "occupations" et a observé un incident qui était "un signe de la combativité et de la confiance grandissantes des travailleurs en Espagne". Les policiers avaient arraché les bannières que les femmes avaient suspendues à l'extérieure de l'église et qui revendiquaient "Amnistie pour les femmes" et "Abolissez les lois sexistes et discriminatoires". Des hommes de la communauté qui avaient vu la police arracher les bannières, sont accourus et ont peint les slogans de manière plus permanente sur l'église.

Malgré ces conditions répressives, la tournée de Jenness a eu beaucoup d'écho dans les média et elle a pu rencontrer les dirigeantes de différents groupes féministes.

On a demandé beaucoup de questions à Jenness au cours des réunions à Montréal et les discussions animées ont révélé un grand intérêt. Des gens voulaient savoir comment est structuré le mouvement des femmes en Espagne, quel pourcentage des femmes fait partie de la force de travail, quel est le rôle de l'Eglise catholique, et quels rapports existent avec les syndicats.

Le lien entre la lutte des femmes et la lutte des nationalités opprimées pour gagner le droit à l'autodétermination était d'un intérêt particulier pour l'auditoire québécois. Beaucoup d'aspects de la lutte des femmes en Espagne sont similaires à ceux du jeune mouvement des femmes au Québec.

Jenness a souligné le rapport qui existe entre la lutte des femmes et les luttes de la classe ouvrière et des nations opprimées. "Il est important de construire un mouvement de masse des femmes et un parti révolutionnaire pour abolir la société de classes qui est à la source de l'exploitation, de l'oppression nationale et de l'oppression des femmes", a-t-elle conclu.



Paul Montpetit

Linda Jenness à une réunion au CEGEP Maisonneuve présidée par Carole Vallières du Comité Femmes du CEGEP.

Débat au sein du PQ sur l'avortement et les garderies

par SYLVIE CHARRON

Au moment où les femmes du Québec sont encore bien loin d'avoir gagné le droit à l'avortement, où les garderies populaires ont été durement frappées par les coupures de budget dans les services sociaux, où les femmes continuent à subir une discrimination flagrante à tous les niveaux de la société, Lise Payette, ministre responsable du dossier de la condition féminine pour le gouvernement péquiste, déclare que "tout ce que réclament les femmes est acquis ou sur le point de l'être".

Payette a même suggéré au Conseil du statut de la Femme qu'il abandonne la rédaction d'un "projet de politique global" sur la condition féminine et se mette plutôt à la tâche d'imaginer "ce que serait une société où les femmes ne seraient plus victimes d'aucune discrimination".

Mais le programme du PQ est loin d'assurer que "tout ce que réclament les femmes est acquis ou sur le point de l'être". En fait, si l'on peut en juger d'après les discussions qui ont eu lieu récemment aux différents congrès régionaux du PQ, celui-ci est déchiré par diverses positions sur des questions comme l'avortement et les garderies.

Ces deux questions en particulier feront l'objet d'un vif débat au prochain congrès national du PQ qui doit avoir lieu les 27, 28 et 29 mai.

A date, la question du droit à l'avortement a suscité le plus de débats. La division au sein du PQ sur cette question est devenue plus apparente lorsqu'un comité chargé de faire des recommandations au Conseil national du PQ, n'a pu s'entendre pour présenter un seul rapport concernant l'avortement.

Trois des cinq membres de ce comité se sont clairement prononcés contre la légalisation de l'avortement et contre cette pratique dans tout cas sauf celui où la vie de la mère serait en danger. Les deux autres membres du comité ont pris position en faveur du droit à l'avortement libre et gratuit et du retrait de la loi sur l'avortement du code criminel du Canada.

De plus, une résolution allant dans le même sens a été adoptée au dernier congrès du PQ de Montréal-Centre. Ce dernier a aussi appuyé la manifestation du 2 avril pour exiger le droit à l'avortement.

Le fait que la loi sur l'avortement est loin d'avoir été changée "dès le début de la prochaine session" comme l'avait prévu Lise Payette dans une entrevue accordée au Devoir le 8 février, représente un double défi pour le gouvernement péquiste: celui de défendre les droits des femmes et celui de mettre à l'épreuve son indépendance politique face aux lois fédérales, en mettant sur pied dès maintenant les services nécessaires pour que toute femme qui le désire puisse avoir accès à l'avortement payé par l'assurance-maladie.

D'autre part, la question des garderies fait aussi l'objet d'un débat au sein du PQ. Au congrès du PQ de Montréal-Centre, on a adopté une résolution en faveur de la revendication pour un réseau de garderies publiques, entièrement subventionnées par l'Etat et contrôlées par les usagers et le personnel. Cette revendication soulève à la fois le principe du droit des femmes au travail sans être pénalisées par leurs maternités et le principe de la responsabilité de l'Etat pour la charge des enfants.

Pour le gouvernement péquiste, cette responsabilité se traduirait par des dépenses dans un domaine où il essaie d'effectuer des coupures de budget, c'est-à-dire les services sociaux. C'est pouquoi le 4 avril, le ministre des Affaires sociales, Denis Lazure, a annoncé que son gouvernement se limiterait à augmenter les subventions aux propriétaires de garderies et à certains parents, selon leur revenu brut.

Quel que soit le résultat des divers débats qui auront lieu au congrès national du PQ, les femmes ne doivent pas compter sur le gouvernement pour satisfaire leurs revendications. Car le PQ est un parti engagé à défendre le système capitaliste. Parce que ce système connaît une crise économique qui va en s'approfondissant, le PQ sera de moins en moins en mesure de faire des concessions.

Voilà toute l'importance pour les femmes de se mobiliser massivement et indépendamment du PQ, comme elles l'ont fait le 2 avril pour revendiquer le droit à l'avortement libre et gratuit.



Grant Hargrave

A la manifestation du 2 avril, des femmes ont voulu attirer l'attention sur la position du gouvernement péquiste...

La question du Québec sera débattue au congrès fédéral du NPD

Nous reproduisons ici des extraits d'articles parus dans le numéro du 11 avril 1977 de Labor Challenge, un bimensuel socialiste publié à Toronto.

par JIM UPTON

S'adressant aux 130 membres du Conseil fédéral du NPD le 20 mars à Ottawa, Ed Broadbent, le dirigeant du parti, a déclaré que les aspirations des Québécois peuvent être comblées à l'intérieur de l'Etat fédéral actuel.

Il a rejeté ce qu'il a qualifié de "vieux fédéralisme rigide" pratiqué par le gouvernement Trudeau et a critiqué l'appel du dirigeant conservateur Joe Clark pour une réforme constitutionnelle majeure.

Broadbent a maintenu qu'en dépit du fort sentiment indépendantiste qui existe au Québec, tout affaiblissement majeur des pouvoirs du gouvernement fédéral conduirait à "la création de dix pays séparés". Il a aussi rejeté toute forme de statut spécial pour le Québec, disant que ceci créerait "plus d'obstacles que de possibilités d'accord".

Selon les rapports, la ligne dure de Broadbent en faveur du fédéralisme a reçu un large appui à la réunion du conseil fédéral, y compris de la part de l'aile québécoise du parti. Il a mentionné que son point de vue sur l'unité nationale serait présenté pour adoption au congrès fédéral qui doit avoir lieu du 30 juin au 3 juillet à Winnipeg.

Le congrès du NPD-Alberta, tenu les 12 et 13 mars, a démontré que le point de vue de Broadbent n'est pas universellement partagé par les membres du parti. Après un discours de Broadbent appelant pour l'unité nationale, les délégués ont adopté une résolution appuyant "la libre autodétermination du Québec".

La question du Québec promet d'être un débat central au congrès fédéral.

par BILL HARDIE

La direction droitière du NPD de Colombie-Britannique est intervenue pour étouffer la discussion à l'intérieur du parti sur le droit du Québec à l'autodétermination.

Au récent congrès provincial des Young New Democrats, Yvonne Cocke, la présidente du parti, a tenté de réprimer la discussion d'une résolution sur le Québec en accusant les partisans de l'autodétermination d'être partisans de "partis à l'extérieur du NPD".

Et maintenant, les dirigeants du parti ont saboté une tournée sur "l'indépendance ou la Confédération" initiée par le "Open Caucus", une formation de gauche dans le NPD.

Les orateurs qui devaient prendre part à la tournée étaient Jean-Pierre Bourdouxhe, le secrétaire du NPD-Québec, et Pierre Bourgault, un membre fondateur du Parti Québécois.

La tournée avait gagné un large appui à l'intérieur du NPD avant l'intervention de la direction. Les clubs NPD à l'Université de Colombie-Britannique, à l'Université de Victoria et à Maillardville, ainsi que neuf associations de comtés et les Young New Democrats, avaient accepté de parrainer la tournée.

Mais une semaine avant la tournée, Bourdouxhe a téléphoné à l'un des organisateurs, disant qu'après consultation avec Cliff Scotton, le secrétaire du parti en Colombie-Britannique, et avec Rosemary Brown, membre NPD du Parlement, il avait décidé "de ne pas venir à moins qu'il ne soit officiellement invité par le parti provincial".

L'invitation n'est pas venue bien sûr. Grâce à la direction du parti, une résolution qui aurait permis de procéder avec la tournée, a été défaite au conseil provincial du NPD par un vote de 39 contre 23.

D'autre part, à sa réunion du 21 mars, l'association de comté fédérale du NPD dans Vancouver South a adopté une résolution défendant "le droit absolu du Québec à l'autodétermination jusqu'à et y compris le droit de former un Etat indépendant".

La résolution, qui dit que les Québécois sont une "nation opprimée, politiquement, économiquement et culturellement", sera soumise au congrès fédéral du NPD.

par ROBERT SIMMS

Près de cinquante personnes ont participé à une discussion sur le Québec à la réunion du 18 mars de l'association de comté provinciale du NPD dans Dovercourt. Les deux orateurs étaient Phil

(suite page 15)



Le congrès provincial du NPD en Alberta, tenu les 12 et 13 mars, s'est prononcé en faveur du droit du Québec à l'autodétermination.

libération

La Ligue Socialiste Ouvrière et la Loi no. 1

Pour un Québec français!

(Ce qui suit est une soumission de la Ligue Socialiste Ouvrière à la Commission Parlementaire sur le projet de loi no. 1 -- NDLR.)

La Ligue Socialiste Ouvrière/League for Socialist Action (LSO/LSA) est une organisation bi-nationale qui se bat pour un Québec indépendant et socialiste. Nous sommes partisans de la lutte pour les droits linguistiques des francophones, au Québec et au Canada-anglais.

Nous sommes d'accord avec le principe exprimé dans le Livre blanc sur la politique québécoise de la langue française: "Le Québec que nous voulons construire sera essentiellement français. Le fait que la majorité de sa population est française y sera enfin nettement visible: dans le travail, dans les communications, dans le paysage, ... Il ne sera donc plus question d'un Québec bilingue."

Nous sommes ainsi profondément engagés dans la lutte pour un Québec français. Pourtant, nous ne croyons pas que les Québécois puissent réaliser ce but avec le projet de la loi no. 1.

Le Livre blanc rejette la notion des "droits acquis" des anglophones du Québec. C'est très juste, car ce sont des "droits" conquis, des privilèges, maintenus par la Confédération.

La minorité anglophone tire profit du maintien de l'oppression de la majorité francophone. Même les travailleurs anglophones sont relativement privilégiés par rapport aux travailleurs francophones: les anglophones ont accès aux meilleurs emplois, aux meilleures écoles, aux meilleurs hôpitaux, etc. Le réseau anglais d'hôpitaux, d'écoles, de radio et télévision publics, etc. fait partie des "droits acquis" des anglophones.

Il ne s'agit pas, en éliminant ces "droits acquis", d'éliminer ou de chasser les anglophones comme le craignent certains d'entre eux. Il est question tout simplement d'éliminer leurs privilèges!

Mais le Livre blanc ne propose pas l'élimination de ces privilèges; il défend le maintien de toutes ces institutions favorisées, et cela aux dépens des francophones.

Le dernier recensement (1971) révélait que 3,000 personnes étaient devenues francophones dans les dix années précédentes au Québec, alors que 99,000 personnes étaient devenues anglophones.

Ces chiffres en disent long sur la réalité: les droits des francophones sont bafoués. Il faut prendre des mesures spéciales pour renverser cette situation. Il est évident que le français et la culture québécoise sont menacés. Ce n'est nullement le cas avec l'anglais.

Le Livre blanc met dans le même panier, tous les "groupes minoritaires". Mais être minoritaire ne signifie pas nécessairement être opprimé.

Les francophones, qu'ils soient minoritaires au Canada-anglais, ou majoritaires au Québec, subissent une oppression nationale.

Les Inuits, les Amérindiens et les Noirs sont victimes du racisme de cette société. Et certains groupes ethniques comme les Italiens et les Grecs subissent une discrimination.

Mais les anglophones au Québec sont les mieux traités, même s'ils sont minoritaires.

Les Québécois revendiquent simplement pour leur langue le même statut que celui dont jouit la majorité dans la plupart des pays du monde.

Des écoles françaises pour tous!

Le maintien du système scolaire public anglais, tel que proposé dans la loi no. 1, est inacceptable!

Comme l'affirme le Livre blanc, "Langue des affaires et souvent condition essentielle à l'emploi, langue de la 'promotion' sociale, l'anglais exerce sur l'immigrant un attrait compréhensible". Laissés à leur libre choix, la quasi-totalité des anglophones, une bonne partie des immigrants et une minorité significative de francophones qui sont éligibles, selon le projet de loi no. 1, à fréquenter des écoles anglaises, vont continuer à le faire.

Cette proposition maintient les divisions entre les anglophones d'une part et les nouveaux immigrants et les francophones d'autre part. Une telle loi serait discriminatoire envers ces derniers, les seuls pour lesquels l'accès à la "promotion" dans le monde du travail serait bloquée.

Aussi longtemps que les écoles anglaises publiques existent, les patrons auront une base pour favoriser d'abord ceux qui ont eu une éducation en anglais.

La LSO revendique, comme seule solution équitable à ce dilemme, la mise sur pied d'un système scolaire unique, laïc, public et français pour tous. Divers organismes syndicaux, comme le Centrale de l'Enseignement du Québec et la Confédération des Syndicats Nationaux, ont aussi adopté des positions allant dans ce sens.

Des porte-parole de la communauté italienne et d'autres groupes ethniques se disent prêts à accepter un tel système scolaire.

Evidemment, une période de transition sera nécessaire. Le gouvernement doit tout faire pour faciliter l'apprentissage du français par les anglophones, en établissant des cours de français pour ceux qui font partie actuellement du système scolaire anglais, ainsi que pour tous les adultes qui désirent en profiter.

L'anglais pourrait être enseigné comme langue seconde facultative. Probablement que, dans ces conditions, un bon nombre de personnes déciderait d'apprendre l'anglais, qui est une langue important ailleurs en Amérique du Nord. Peut-être d'autres préféreraient apprendre l'espagnol, la langue de la majorité aux Amériques. Mais elles étudieraient ces autres langues de leur propre gré et non parce qu'elles leur seraient imposées.





Le français, langue de travail

Se basant sur les données du recensement de 1971, une étude effectuée récemment par le professeur François Vaillancourt de l'Université de Montréal démontre que les francophones sont toujours opprimés sur une base linguistique.

Selon cette étude, les francophones se retrouvent au dernier rang des salariés, ce qui représente une détérioration par rapport à la situation en 1961.

Même les francophones bilingues gagnaient 19% de moins que les anglophones unilingues en 1971. Les anglophones constituaient 14% de la population mais occupaient 31% des postes administratifs.

Mais les mesures proposées dans le projet de loi no. 1, visant à faire du français la langue du travail, sont très vagues et peu efficaces.

Le projet de loi no. 1 propose des comités tripartites (gouvernement-patrons-travailleurs) pour régler les problèmes d'application de la loi. La LSO croit que les travailleurs devront contrôler l'application de la loi, qu'ils devront avoir le droit de grève en cas de discrimination linguistique.

Le projet de loi propose des amendes ridicules allant jusqu'à $5,000 pour les compagnies qui transgressent la loi. Nous croyons qu'il faut plutôt nationaliser les compagnies qui refusent d'appliquer la francisation. Il faut refuser de faire exceptions pour les sièges sociaux, tel que proposé par le projet de loi.

Il faut nationaliser aussi les banques et les compagnies qui fuient le Québec avec leur capital. Si Power Corporation, la Banque Royale, Sun Life, Pratt & Whitney, CIL, Bell Canada, etc. refusent d'accepter que les travailleurs parlent le français au travail, qu'on les nationalise! Finissons avec le chantage et le "terrorisme économique" de ces compagnies!

Voilà quelques exemples des mesures que propose la LSO. Mais on ne peut séparer la lutte contre l'oppression linguistique de celle pour la libération nationale et sociale. Aussi longtemps que le Québec est dominé par l'impérialisme canadien et américain, les Québécois seront opprimés et leurs droits seront brimés.

Le gouvernement péquiste défend, en dernière analyse, les intérêts des capitalistes. Les travailleurs constituent la seule classe capable de mener à bien la lutte pour l'indépendance réelle et pour le socialisme.

C'est pour cette raison que la LSO participe à la campagne, pour que les syndicats lancent un parti des travailleurs, un parti capable de diriger la lutte pour l'indépendance et pour un gouvernement des travailleurs.

En plus d'entreprendre des démarches immédiates pour former un tel parti, les syndicats doivent prendre la direction de la lutte pour les droits nationaux et linguistiques: organiser des assemblées publiques, des manifestations dans la rue pour riposter contre la campagne chauvine qui vise à nier aux Québécois leur droit à l'autodétermination.

Ce sont de telles mobilisations qui vont contribuer le plus à la réalisation d'un Québec français.

libération

"Le bilinguisme, est-ce une farce?"

Les francophones de Fredericton ont de sérieux problèmes scolaires

On refuse toujours l'école française

Francophone schools unlikely

Les anglophones sont opposés à une faculté de droit française à Moncton

"Les héritiers de Lord Durham"

Les francophones hors Québec prennent la parole

par DICK FIDLER

Suite à l'insurrection de 1837-38 au Canada, Lord Durham a recommandé au gouvernement britannique de viser l'"élimination de la nationalité canadienne française".

Les Québecois, descendants des rebelles du Bas-Canada, sont allés contre le courant; ils ont résisté aux tentatives d'appliquer la solution génocidaire proposée par Lord Durham. En luttant contre les structures oppressives du régime fédéral, ils ont gardé et développé un caractère national bien défini.

Mais la minorité francophone hors Québec, sans même l'instrument d'un gouvernement provincial, a été plus malchanceuse. Ils sont "les héritiers de Lord Durham". Voilà le titre d'un rapport de 125 pages récemment publié par la Fédération des Francophones Hors Québec.

La Fédération, qui regroupe des associations de francophones de neuf provinces, s'est formée en 1975. Son but: combattre l'offensive réactionnaire des anglophones et le piétinement du gouvernement fédéral concernant les droits linguistiques des francophones.

"Nos rêves sont brisés" affirme au départ le rapport. "Aujourd'hui nous nous retrouvons devant des droits illusoires. Les écoles sont des foyers d'assimilation. Les communications nous échappent. Notre âme collective nous glisse entre les doigts".

Le progrès déjà réalisé par les Québécois dans leur lutte pour l'autodétermination a servi d'exemple inspirant aux francophones hors Québec, ce qui les a poussé à briser le mur de silence.

Des citoyens de deuxième classe

Voici des points saillants du rapport:

- Dans chaque province à l'exception de la Nouvelle-Ecosse et de la Colombie Britannique, la proportion des francophones est à la baisse.
- Il y a un déclin marqué de l'utilisation du français. Sur un total de 1.4 millions de Canadiens d'origine française à l'extérieur du Québec, seulement 675,210 d'entre eux ont indiqué lors du recensement de 1971 qu'ils utilisaient couramment le français.
- Vers 1991, selon une étude, près des trois-quarts des francophones non-québécois parleront l'anglais tant chez eux qu'au travail.
- Dans toutes les provinces à l'exception de Terre-Neuve et de la Colombie Britannique où il y a très peu de francophones, leurs revenus sont plus faibles que la moyenne provinciale. La vaste majorité des francophones gagne moins de $5,000 par année.
- Leur niveau de scolarité est inférieur à celui de la population dans son ensemble.
- Le résultat: les francophones se trouvent dans les emplois "moins prestigieux" comme journaliers ou commis. Plusieurs ne peuvent même pas trouver ce genre de travail. Car les francophones se trouvent surtout dans les régions sous-développées où le taux de chômage est le plus élevé.

La responsabilité de cette situation repose sur les gouvernements.

Ce n'est qu'en 1969, soit cent deux ans après la Confédération, que le gouvernement fédéral déclara le français une "langue officielle"; le français devait dès lors jouir "des droits et des privilèges égaux" à l'anglais "dans toutes les institutions du Parlement et du gouvernement canadien".

Dans la pratique pourtant, la Loi sur les langues officielles n'a en rien allégé le sort des francophones.

Au plan des gouvernements provinciaux, la situation est encore pire. Partout, il y a une discrimination systématique envers les francophones. Le Nouveau-Brunswick est la seule province, à part le Québec, où le français est reconnu comme "une langue officielle". Mais même là, les Acadiens, qui constituent environ 40% de la population, n'ont pas encore gagné le plein droit à être jugés dans leur propre langue, devant les tribunaux.

Il y a 750,000 Franco-ontariens, soit presque 10% de la population ontarienne. Mais le français n'a pratiquement pas de statut légal dans cette province.

Comme le souligne le rapport, Les Héritiers de Lord Durham, officiellement les politiciens et historiens reconnaissent l'existence de "deux peuples fondateurs". "La réalité est autre. L'un de ces 'deux peuples fondateurs' est privé de tout statut égalitaire. Au niveau provincial, il est un peuple marginal".



Lord Durham a proposé l'assimilation des francophones.

Inégalité dans les écoles

La discrimination est peut-être plus aigue dans le domaine de l'éducation. "Aucune province ne possède une véritable politique d'éducation française. Donc, aujourd'hui, dans aucune province à l'exception du Québec, on ne peut parler d'égalité scolaire".

Même au Nouveau-Brunswick, en Ontario et au Manitoba, où on a gagné le droit à l'enseignement en français, ce droit est menacé. On accorde des écoles françaises à contre-coeur, après de longues luttes des parents et étudiants francophones.

Dans les masse-média, la situation est similaire. Les services français de radio et télévision de Radio-Canada sont complètement inadéquats.

La presse francophone lutte continuellement pour survivre. Le rapport mentionne que le gouvernement fédéral dépense un demi million de dollars chaque année pour des annonces dans la "presse ethnique", dont seulement $60,000 pour la presse francophone hors Québec.

"Tu es Français" - Une insulte en Saskatchewan

Situation explosive à Windsor

Un peuple opprimé

Une menace additionnelle à l'identité des francophones hors Québec, selon le rapport, c'est la tentative de les considérer comme simplement une partie du phénomène "multiculturel". Ce concept "nous relègue ainsi trop facilement et subtilement au même niveau qu'une autre minorité ethnique".

Le rapport n'élabore pas davantage ce point. Pourtant la distinction est fondamentale. Les francophones dans les provinces hors Québec sont plus d'une ethnie; ils ont des traits nationaux distincts. Même s'ils sont éparpillés géographiquement, ils ont des communautés bien définies et stables. Des villes ou villages entiers du Canada-anglais ont une majorité francophone.

Il est évident qu'à l'heure actuelle il existe un lien étroit entre le développement de la conscience nationale des Québécois et l'éveil des francophones hors Québec. Mais ces derniers se définissent de manière distincte par rapport aux Québécois.

Ils sont tous des victimes de l'oppression nationale. Ils rejettent la perspective d'intégration ou d'assimilation au milieu anglophone dominant. Ils s'efforcent de définir, de défendre, de développer leur propre identité linguistique et culturelle.

Les politiciens capitalistes au Canada anglais veulent cyniquement garder en otages les francophones non-québécois; ils disent que des concessions à leurs revendications dépendront du traitement offert à la minorité anglaise au Québec. Le rapport, Les Héritiers de Lord Durhar démasque le caractère frauduleux et pernicieux de cet argument.

La minorité anglophone au Québec, souligne le rapport, "jouit d'un ensemble unique de privilèges et de droits... Sa situation diffère radicalement de celle de la communauté francophone des neuf autres provinces canadiennes".

Le rapport avance quelques propositions qui, selon lui, serviraient de mesures minimales pour contrer l'assimilation.

Dans chaque province, le français devra être reconnu et "institutionalisé" comme langue officielle. Les francophones devront contrôler leur propre éducation. Les moyens de communication devront refléter la vie de leurs communautés. "Les membres de nos communautés devront pouvoir développer leurs propres moyens de promotion économique, sociale et culturelle..."

"Au plan fédéral, la politique du bilinguisme institutionnel devra se transformer en une politique de développement des communautés (francophones) dans tous les domaines qui relèvent de sa compétence." Il faut avoir des "garanties fondamentales de leurs droits individuels et collectifs".

Sans doute, ces revendications seront précisées davantage avec le développement de leurs propres organisations et activités. La pierre angulaire de la question est la conception démocratique que les communautés francophones ont le droit de déterminer leur propre sort.

"Les francophones hors Québec eux-mêmes ont la fierté et la volonté de provoquer le changement essentiel qui leur permettra de retrouver le souffle de la reconquête de leur dignité et de leur égalité", déclare le rapport.

Ce message de défi rend stimulant le rapport. La situation des francophones hors Québec est très grave. Mais ils ont la détermination de s'organiser afin de la surmonter.

Les héritiers de Lord Durham vont se venger.

-tiré de Labor Challenge

Critique du livre de Susan Brownmiller



LE VIOL

Nous reproduisons ici des extraits d'une critique du livre de Susan Brownmiller, Le Viol. Cette critique, effectuée pa Cindy Jaquith et traduite par Suzanne Chabot, a été publiée dans le numéro d'avril 1976 d'International Socialist Review, un supplément mensuel à l'hebdomadaire trotskyste américain The Militant. Le Viol, qui a été traduit de l'anglais (Aganist Our Will: Men, Women and Rape), est disponible dans la plupart des librairies au prix de $7.95 (STOCK/Editions l'Etincelle, 569 pages).

par CINDY JAQUITH

Le viol, une des expressions les plus brutales de la domination mâle dans notre société, est un sujet de discussion dans le mouvement féministe depuis plusieurs années.

Avant la montée des luttes récentes pour la libération des femmes, le viol était considéré comme un sujet tabou. Dans bien des cas, les femmes qui en étaient victimes ne rapportaient même pas le crime, craignant d'être blâmées elles-mêmes pour avoir "encouragé" l'assaut. Celles qui ont cherché justice ont fait face au harcèlement et à l'humiliation, sinon pire, de la police et des tribunaux. Plusieurs lois sur le viol sont anti-femmes, accordant moins de crédibilité au témoignage de la victime que dans d'autres cas d'assaut.

Pour les Noirs et les autres nationalités opprimées, le viol a aussi eu une autre signification. Des accusations de viol, montées de toutes pièces, ont été utilisées pour lyncher des milliers de Noirs; c'était là un moyen de terroriser et d'intimider ceux qui luttent pour la liberté.

Dans Le Viol, Susan Brownmiller a tenté d'analyser les racines du viol et d'apporter des réponses au problème. Mais l'analyse et les solutions de Brownmiller n'ont rien à voir avec les intérêts des femmes. Au contraire, elles vont dans la direction de proposer que les femmes devraient se ranger du côté des institutions les plus réactionnaires et des préjugés les plus malsains de la société. Pour voir comment elle tombe dans ce piège, nous devons commencer avec sa théorie des origines et du rôle du viol dans notre société.

Les origines du viol

"Des temps préhistoriques à aujourd'hui, le viol a, je crois, joué un rôle décisif", écrit Brownmiller dans son introduction. "Ce n'est rien d'autre qu'un processus conscient d'intimidation par lequel tous les hommes maintiennent toutes les femmes en état de peur."

Elaborant sa théorie, Brownmiller explique que les violeurs ne sont pas des individus exceptionnellement pervertis ou perturbés, mais sont fondamentalement des représentants typiques du sexe masculin. Elle décrit ces hommes comme étant des "myrmidons", le nom d'une tribu dans la mythologie grecque qui était "une légion d'hommes issus d'une fourmilière". Les myrmidons servaient de guerriers à Achille.

"Les auteurs de viol qui figurent dans les fichiers de la police jouent, au sens le plus strict, un rôle de myrmidons pour tous les hommes de notre société... Myrmidons au service de la domination masculine, les auteurs de viol fichés par la police ont bien rempli leur devoir, si bien, en fait, que la véritable signification de leur acte est généralement passée inaperçue. Loin d'être des dévoyés de la société ou des 'spoliateurs de la pureté', les auteurs de viol ont servi, en fait, de troupes de choc masculines de première ligne, de guérillas terroristes, dans la plus longue bataille que le monde ait jamais connue."

Cette théorie des "myrmidons" que Brownmiller met de l'avant pour expliquer le viol est basée sur trois prémisses principales: 1) que le viol est le moyen central par lequel l'oppression des femmes est maintenue; 2) que le viol et l'oppression des femmes sont dans les intérêts de tous les hommes, peu importe s'ils sont ou non eux-mêmes des violeurs; et 3) que le conflit fondamental dans la société est le conflit sexuel entre tous les hommes et toutes les femmes.

Sur la base de ces prémisses, elle tente de reconstruire l'histoire, la réinterprétant comme étant simplement une histoire de viol contre les femmes.

Quand les hommes ont-ils commencé à violer et pourquoi? Brownmiller arrive à la conclusion que le viol a commencé aux temps préhistoriques lorsque les hommes ont "découvert" qu'ils pouvaient violer.

"La capacité structurelle de l'homme pour le viol et la vulnérabilité structurelle correspondante de la femme" sont les raisons du viol, affirme-t-elle. "Lorsque les hommes ont découvert qu'ils pouvaient violer, ils se sont mis à le faire."

La question est réduite à un simple phénomène biologique, dénué de toute motivation sociale ou psychologique. Le viol n'est pas un simple acte sexuel, cependant, mais une attaque sexuelle violente. Si la seule raison pour laquelle les hommes violent est qu'ils peuvent avoir des érections, pourquoi tous les hommes ne violent-ils pas tout le temps? Pourquoi n'y a-t-il pas de viol dans le monde animal, un fait que Brownmiller note mais ne peut expliquer?

Brownmiller ne présente même pas l'ombre d'une documentation pour appuyer sa théorie selon laquelle le viol a toujours existé parmi les humains. Bien plus, elle s'emporte tellement avec sa théorie qu'elle dit que la "découverte" du viol par l'homme "doit compter comme l'une des plus importantes découvertes des temps préhistoriques, avec l'utilisation du feu et la première hache en pierre brute".

La logique de ce point de vue biologique sur le viol est évidente. Les hommes, ayant la capacité de violer, vont toujours violer. Les femmes, étant "structurellement vulnérables", le seront toujours. La conclusion: la biologie détermine notre destin en tant que femmes, et rien de ce que nous faisons ne peut le changer.

En fait, la théorie simpliste de Brownmiller n'est qu'une variante de la théorie selon laquelle l'oppression des femmes provient supposément du fait que les hommes ont toujours été plus forts que les femmes, et donc ont toujours été capables de les garder physiquement sous leur subjugation.

Brownmiller croit non seulement que les hommes sont violeurs de nature, mais que toutes les autres formes de l'oppression des femmes, et l'exploitation en général, découlent de l'action de violer. Encore une fois sans présenter une seule preuve scientifique, elle écrit: "La crainte ressentie par la femme d'une menace permanente de viol, et non une inclination naturelle vers la monogamie, la maternité ou l'amour, est probablement le seul facteur qui fut à la base de la subjugation originelle de la femme par l'homme, la clef essentielle de sa dépendance historique, de sa domestication par une union qui lui assurait protection.

"Les concepts de hiérarchie, d'esclavage et de propriété privée découlèrent de la subjugation initiale de la femme, et ne pouvaient s'affirmer qu'à partir de là."

Les racines de l'oppression des femmes

Brownmiller ne fait que des références vagues à l'existence d'un matriarcat dans la société primitive sans classes où les femmes étaient les égales respectées des hommes. Elles étaient aussi des dirigeantes, organisant l'alimentation, domestiquant les animaux et découvrant l'agriculture.

Qu'est-ce qui a conduit à la déchéance des femmes? Dans la brochure, Les femmes: caste, classe ou sexe opprimé?, l'anthropologue marxiste Evelyn Reed explique comment l'oppression des femmes est apparue avec la société de classes:

"La déchéance des femmes a coincidé avec l'éclatement de la commune dans le clan matriarcal et son remplacement par la société divisée en classes avec ses institutions, la famille patriarcale, la propriété privée et l'Etat.

"Les facteurs clés qui amenèrent ce renversement dans le statut social des femmes furent issus de la transition d'une économie de chasse et de cueillette à un mode de production bien plus élevé reposant sur l'agriculture, l'élevage et l'artisanat urbain. La division primitive du travail entre les sexes fut remplacée par une division sociale du travail plus complexe. La plus grande efficacité du travail permit la production d'un surplus appréciable, qui conduisit d'abord à des différenciations, puis à des divisions profondes entre les différents secteurs de la société.

"En vertu des rôles dirigeants joués par les hommes dans l'agriculture à grande échelle, l'irrigation et les plans de construction, ainsi que dans l'élevage, cette richesse en surplus fut graduellement appropriée par une hiérarchie d'hommes comme leur propritété privée. Cela à son tour rendit nécessaire l'institution du mariage et de la famille pour fixer la légalité de la possession et de l'héritage de la propriété d'un homme. Le mariage monogamique mit la femme sous le contrôle intégral de son mari qui était assuré par là d'avoir des fils légitimes pour hériter de son bien."

Donc, la subjugation des femmes est enracinée dans le changement à une organisation sociale basée sur l'inégalité de la propriété. La famille, et le rôle qu'y tiennent les femmes, joue un rôle majeur en préservant un système économique basé sur la propriété privée des ressources productives de la société.

Une des fonctions du système familial est d'imposer une répression sexuelle générale contre les hommes aussi bien que contre les femmes.

Pour justifier la subjugation des femmes, celles-ci sont décrites comme des objets sexuels, comme les inférieures naturelles des hommes. Ce point de vue réactionnaire et

(Suite page 2)

(Suite de la page 1)

déformé sur les femmes et la sexualité est stimulé et renforcé à travers la contrainte économique sur laquelle est basée la famille, à travers l'Eglise, l'Etat, les écoles et d'autres institutions.

La défense et la transmission de la propriété privée explique non seulement l'oppression des femmes, mais le développement de l'Etat, des prisons et des armées, qui sont des formes de violence institutionnalisée contre tous ceux qui voudraient défier le statu quo et les privilèges des riches -- hommes ou femmes.

En rejetant ce point de vue matérialiste, Brownmiller tente d'ignorer l'histoire et l'existence des classes sociales, de la famille et de l'Etat. Plutôt que de considérer le viol comme un phénomène social engendré par l'inégalité et la violence inhérentes à la société de classes, elle essaie d'ignorer la réalité et insiste sur le fait que toute l'histoire de l'humanité a évolué à partir du pénis en érection.

Le racisme et les lois sur le viol

Les lois sur le viol aux Etats-Unis ont historiquement été utilisées contre les Noirs et les autres nationalités opprimées comme moyen d'intimidation. En Georgie, avant la fin de l'esclavage, le viol d'une femme blanche par un Noir était passible de mort; le viol d'une femme blanche par un homme blanc, de deux à dix ans de prison; le viol d'une femme noire par un homme blanc, d'une amende ou d'un emprisonnement dont la durée était laissée à la discrétion du juge; et aucune pénalité pour un Noir qui violait une femme noire.

Depuis 1930, 455 hommes ont été exécutés pour viol aux Etats-Unis; 405 d'entre eux étaient des Noirs.

Les lois sur le viol sont,de manière sélective,appliquées contre les Noirs; de plus, des accusations de viol sont souvent montées de toutes pièces pour harceler des Noirs innocents. Aujourd'hui, nous avons le cas de Delbert Tibbs, l'écrivain noir emprisonné à tort en Floride pour le viol d'une femme blanche qui se trouvait à des milles de lui au moment du soi-disant viol.

La mythologie raciste qui joue sur les craintes sexuelles des oppresseurs, peint l'homme noir comme étant une bête aux besoins sexuels exagérés et qui convoite les femmes blanches. Sa contrepartie dans l'esprit malade des suprémacistes blancs est la femme noire, décrite comme ayant une morale tellement relâchée qu'elle "ne peut pas" être violée.

Pour comprendre les conditions sociales qui ont institutionnalisé le viol comme un aspect des relations entre les hommes et les femmes dans la société de classes, il faut commencer par séparer les faits concernant le viol et les mythes racistes. Ne pas le faire conduit à un piège mortel dans lequel Brownmiller est tombée dans son chapitre: Une question de race.

Brownmiller brosse une image raciste du cas de Willie McGee en 1951. Ce Noir a été exécuté après trois procès, dont deux où les jurys n'étaient composés que de blancs, dans ce cas qui a produit de grandes protestations en dépit du fait qu'il est survenu au cours de la période de maccarthysme. Pour Brownmiller, la campagne de défense pour McGee ne représentait rien de plus que la "gauche mâle" victimisant les femmes blanches pour sauver la peau de violeurs noirs.

Dans une phrase qui reflète un mépris raciste pour les milliers de Noirs qui ont été lynchés ou emprisonnés sous la "justice" du Sud, elle termine en disant:

"La gauche s'est durement battue pour ses symboles d'injustice raciale, transformant en héros abasourdis une poignée de gars pathétiques, à demi illettrés, pris dans les griffes de la jurisprudence du Sud et qui ne voulaient rien d'autre que se faire acquitter."

Cette déclaration raciste est complètement étrangère au féminisme. C'est une expression du point de vue de Brownmiller selon lequel les femmes n'ont aucun intérêt à appuyer les luttes des autres secteurs opprimés de la société. Dans son esprit, apparemment, l'oppression raciste n'existe même pas; elle n'est qu'un produit de l'imagination de la "gauche mâle". En fait, dans la conclusion de ce chapitre, elle déclare que la lutte des Noirs est fondamentalement en antagonisme avec les buts féministes.

Le mouvement féministe ne sera jamais construit sur la base d'une capitulation au racisme stimulé par la classe dirigeante dans le but de diviser pour régner. A moins que les femmes ne soient partisanes des luttes de tous les opprimés, nous ne pourrons réussir à mettre fin à notre oppression spécifique en tant que femmes.

Tous les hommes, à l'exception d'une minuscule poignée, ont un enjeu dans l'émancipation des femmes, et ils vont devenir nos alliés dans la lutte pour éliminer toutes les formes d'exploitation et d'oppression. Cette lutte sera fondamentalement une lutte de classes, non pas une lutte entre les sexes.



SUSAN BROWNMILLER, auteur du livre LE VIOL.

Une théorie anti-classe ouvrière

Comme on pouvait s'y attendre, cependant, la théorie réactionnaire de Brownmiller est non seulement raciste, mais aussi anti-classe ouvrière.

Se moquant des "libéraux qui veulent excuser les crimes de violence en s'appuyant strictement sur les iniquités sociales du système", Brownmiller met de l'avant une théorie de la "sous-culture de violence". Selon cette théorie, "il existe une sous-culture constituée par ceux qui viennent des classes inférieures, les pauvres, les non-affranchis, les Noirs, dont les valeurs vont souvent à l'encontre de celles de la culture dominante...". La sous-culture, explique-t-elle, "est prompte à recourir à la violence; en vérité, la violence et l'agression physique deviennent une façon habituelle de vivre".

Les travailleurs doivent se mesurer les uns contre les autres dans ce système qui engendre une compétition forcenée dans chaque aspect de la vie et qui force les pauvres -- à la fois hommes et femmes -- à lutter les uns contre les autres simplement pour survivre.

Non seulement le capitalisme prive les travailleurs au niveau économique, mais les paralyse et les détruit aussi au niveau social et psychologique. Les écoles, l'Eglise, les média et d'autres institutions encouragent les préjugés arriérés sur les femmes, le sexe, la race et d'autres questions. La répression sexuelle déforme la vie de tous les humains -- des femmes aussi bien que des hommes. Ces pressions s'exercent le plus durement sur les pauvres.

En s'attaquant aux voies de fait individuelles et aux "classes inférieures" qui en sont le plus affectées, Brownmiller transforme la victime en criminelle. Elle ignore, d'un autre côté, la violence massive et systématique utilisée par les capitalistes afin de défendre leur système de profits.

En fait, Brownmiller se fait l'apologiste de ces crimes. Elle va jusqu'à dire que "la culture dominante peut fonctionner dans les limites des lois de la courtoisie, car elle n'a guère besoin de recourir à la violence pour obtenir ce qu'elle veut".

Guère besoin de recourir à la violence!

Que dire d'Hiroshima et de Nagasaki où la "courtoisie" capitaliste a mené à l'incinération de plus de 100,000 Japonais en quelques secondes?

Que dire de la torture sadique et du massacre au Chili dirigé par la CIA?

Loin de n'avoir "guère besoin" d'employer la force brutale, le capitalisme doit utiliser la violence sur une base perpétuelle afin d'imposer le pouvoir d'une minuscule minorité sur la grande majorité.

Pour ses solutions, Brownmiller se tourne vers ceux qui sont responsables de l'inégalité économique qui garantit que le viol va continuer d'être une facette des relations entre les hommes et les femmes. Elle se tourne vers la police et les tribunaux de l'Etat capitaliste.

Son "programme" réactionnaire visant supposément à éliminer le viol peut être résumé à quatre points: des lois plus sévères sur le viol et l'emprisonnement des violeurs; plus de femmes dans la police; la censure de la pornographie; et l'auto-défense des femmes.

On ne mettra pas fin au viol à travers des lois plus sévères, des emprisonnements plus longs ou un nombre plus grand de policiers (hommes ou femmes!), pas plus qu'on ne peut mettre fin au meurtre en rétablissant la peine de mort.

La solution pour mettre fin à la violence contre les femmes n'est pas de renforcer l'appareil répressif du système qui opprime les femmes, mais de défier ce système d'inégalité à tous les niveaux et de le déraciner.

Que devraient faire les femmes maintenant pour lutter contre les abus sexuels? Notre travail est de construire un mouvement féministe indépendant de masse qui puisse canaliser la révolte des femmes dans une direction politique, luttant contre toutes les formes de sexisme institutionnalisé. Un tel mouvement doit chercher des alliés non pas parmi ceux qui sont responsables du maintien de l'oppression des femmes, mais parmi ceux qui, comme nous, luttent contre l'oppression et l'exploitation sous toutes leurs formes.

Nos alliés dans la lutte pour mettre fin à la violence et à l'inégalité sur lesquelles le système capitaliste est basé et pour construire une nouvelle société humaine, une société socialiste, sont la classe ouvrière, la communauté noire, les opprimés et les exploités à travers le monde.

Le livre de Brownmiller, Le Viol, prend position contre cette lutte. Non seulement il ne réussit pas à répondre au problème du viol, mais il représente un obstacle à la lutte pour l'émancipation des femmes, et une arme potentielle dangereuse entre les mains de nos ennemis.

Librairie d'Avant-Garde
226 est, rue Ste-Catherine Montréal
861-3018







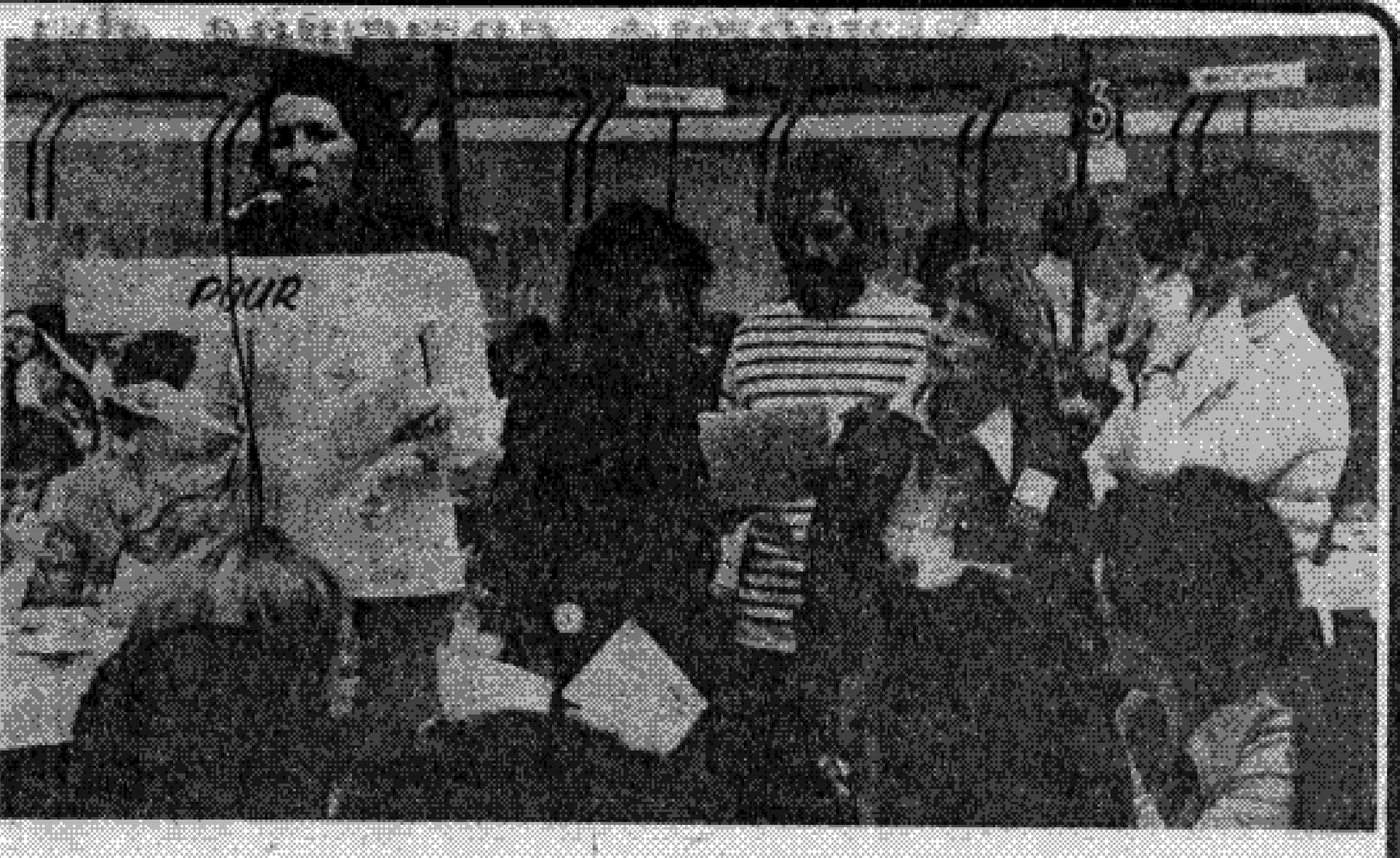
La brochure à gauche est une nouvelle publication des Editions d'Avant-Garde. Ces brochures sont disponibles à notre librairie au 226 rue Ste-Catherine est à Montréal.

Heures d'affaire: jeudi 17h à 21h
vendredi 12h à 21h
samedi 12h à 17h

(annonce)

libération

Les délégué(e)s: oui à l'avortement; Lévesque: NON!



Une majorité s'est prononcée pour l'avortement au congrès mais Lévesque dit qu'il n'est pas lié par cette décision.

par CAROLE ST-CYR

Plus que jamais dans un congrès du Parti Québécois, les revendications des femmes ont fait l'objet d'un débat important. C'est dimanche après-midi, le 29 mai, que les 1,500 délégués ont finalement abordé la résolution tant attendue sur "la maternité librement consentie".

La résolution comprenait une série de clauses dont les plus importantes proposaient de "retirer du Code Criminel tout acte médical posé dans le domaine de l'avortement et d'assurer que la femme puisse obtenir de son médecin un avortement dont les frais soient couverts par l'assurance-maladie et l'assurance-hospitalisation".

La résolution, qui reconnaît dans les faits l'avortement libre et gratuit, a repris les formulations déjà adoptées par l'organisation mondiale de la santé et par la Ligue des Droits de l'Homme qui reconnaissent "l'avortement comme une mesure d'exception légitimée par le droit à la santé et à la qualité humaine de la vie pour tous ainsi que par le droit de la femme à décider de ses maternités et à se les voir faciliter par la société et par l'Etat".

Malgré l'opposition unanime de l'exécutif national du PQ, toutes les clauses furent adoptées par une majorité d'au moins 60%. On a fait un comptage des votes seulement pour la clause décriminalisant l'avortement: 699 pour, 522 contre. La résolution propose également "la mise sur pied de cliniques de planification familiale intégrées qui offrent tous les services énumérés (y compris les interruptions de grossesses)" et veut "favoriser une plus grande accessibilité (aux moyens contraceptifs) en les rendant gratuits".

Ce fut une victoire importante, particulièrement pour les militantes de la région Montréal-centre qui essayent depuis des années d'amener le PQ à se prononcer en faveur du droit à l'avortement. Mais les délégués ont reçu une leçon amère sur la "démocratie" au sein du PQ, quand leur chef Lévesque a déclaré à la fin du congrès: "Mon gouvernement ne saurait se sentir lié par une position prise par le congrès sur un sujet aussi controversé".

Ni les 22,000 femmes qui doivent se faire avorter dans des conditions dangereuses et illégales chaque année au Québec, ni la volonté clairement exprimée par les membres du PQ, ne semblent préoccuper Lévesque et la direction du parti. Ce sont plutôt les arguments des adversaires du droit à l'avortement qui les influencent (arguments traditionnels: "droit des enfants", et surtout l'argument qu'une position en faveur de l'avortement compromettrait supposément le référendum sur l'indépendance).

En atelier, les tentatives de la direction du parti de restreindre le droit des femmes à l'avortement par des comités thérapeutiques obligatoires, furent repoussées par les quelque 75 participant(e)s dont la vaste majorité étaient des femmes.

Lors de la plénière, deux femmes et un homme ont parlé en faveur de la résolution (75% des délégués étaient des hommes). Le délégué a cité la lutte héroique de Morgentaler et surtout le fait que deux jurys l'ont acquitté deux fois de suite, comme preuve que la population n'était pas contre le droit à l'avortement. Les deux autres déléguées ont rappelé qu'il ne s'agissait pas d'être personnellement pour l'avortement, mais plutôt de reconnaître que le droit de décider revient à la femme.

Louise Thiboutot, celle-là même qui a piloté depuis deux ans et défendu en atelier le dossier sur la condition féminine, était l'une des quatre femmes élues à l'exécutif national. Lévesque n'aura donc pas la tâche facile pour mettre en sourdine la question de l'avortement.

La décision du congrès du PQ en faveur du droit à l'avortement ne peut qu'impulser la lutte pour l'avortement libre et gratuit. Mais les déclarations de Lévesque démontrent que pour mener à bien cette lutte, il ne faut pas se fier au gouvernement péquiste, et que les militant(e)s du PQ qui sont en faveur du droit à l'avortement doivent déborder le cadre de ce parti et inciter l'ensemble du mouvement ouvrier et des organisations de femmes à organiser des mobilisations de masse pour arracher ce droit.

6,000 femmes de tous les pays se réunissent à Paris

(Ce qui suit est un résumé de deux articles parus dans le numéro du 9 juin d'Inprécor, une revue bimensuelle publiée par le Secrétariat Unifié de la Quatrième Internationale, et dans le numéro du 20 juin d'Intercontinental Press, un hebdomadaire trotskyste d'analyse et d'information publié à New York.)

Six mille femmes se sont retrouvées à l'Université de Vincennes, un peu à l'extérieur de Paris, les 28, 29 et 30 mai derniers, pour une conférence internationale des femmes. Six mille femmes de tous les pays, d'Europe avant tout (France, Allemagne, Italie, Espagne, Angleterre, Grèce, Belgique, et même Tchécoslovaquie...), mais aussi d'ailleurs: Iran, Liban, Algérie, Maroc, Tunisie, Etats-Unis, Canada, Brésil, Argentine, Uruguay, Chili, Cameroun, Zaire, Mali, Australie...

Cette conférence avait été appelée en 1975 par deux organisations françaises, Les Pétroleuses et le Cercle Elisabeth Dimitriev, dont le but était de construire un "courant lutte de classes" dans le mouvement de libération des femmes.

Le but de la conférence internationale était de réunir les femmes d'Europe qui se considèrent comme faisant partie du courant large dans le mouvement des femmes qui cherche à créer des liens et la solidarité entre la lutte des femmes et la lutte de la classe ouvrière dans son ensemble.

Comme une des organisatrices l'a fait remarquer à l'ouverture de la conférence, le mouvement des femmes en Europe a beaucoup changé au cours des deux dernières années, s'étendant jusque dans les usines, les bureaux, les écoles et les syndicats. De plus, les multiples attaques contre les droits des femmes, découlant de la récession capitaliste mondiale, ont beaucoup renforcé les liens entre les luttes des femmes et de l'ensemble de la classe ouvrière.

DANS TOUS LES PAYS DES FEMMES LUTTENT
RENCONTRE INTERNATIONALE
PARIS 28 29 30 MAI 77

De tels développements ont contribué à rendre la conférence beaucoup plus large que ne s'y attendaient les organisatrices.

Les exposés en assemblée générale, aussi bien que les débats dans les commissions, ont été d'une extrême richesse. Les deux thèmes centraux de la conférence ont été la lutte pour le droit à l'avortement et à la contraception, et les problèmes reliés au travail -- la discrimination dans l'emploi, le chômage, les femmes dans les syndicats, le double fardeau des femmes au travail et à la maison, la lutte des femmes dans les entreprises.

Les autres thèmes abordés ont porté sur la sexualité -- hétérosexualité et lesbianisme; la maternité et les rapports femmes-enfants; les centres de femmes de quartiers; le viol, la violence et la répression; la lutte des femmes par rapport aux mass media, à l'énergie nucléaire, etc.

Les femmes des sections européennes de la Quatrième Internationale ont distribué une brochure spéciale en anglais, français et espagnol, intitulée Les femmes et la lutte pour le socialisme.

Deux positions se sont affrontées le dernier jour sur la manière de poser les problèmes. Celui des femmes qui se reconnaissent dans le "courant lutte de classes" et celui des femmes pour qui la lutte de libération des femmes prime sur celle de la classe ouvrière dans son ensemble.

Mais la volonté de la majorité des femmes présentes est néanmoins clairement apparue dans la dernière assemblée générale: cette rencontre doit être un premier pas vers d'autres initiatives au niveau international et permettre un renforcement de la lutte que les femmes mènent dans leurs pays respectifs.

De la coordination des discussions en commissions effectuée dans une réunion de synthèse, plusieurs propositions concrètes sont sorties:

- une campagne contre la répression politique et sexuelle dans les prisons donnant lieu à une première action internationale en février 1978;
- une campagne commune de tous les mouvements de femmes le 8 mars 1978 centrée sur le droit à l'emploi et pour l'avortement et la contraception libres et gratuits;
- la perspective d'un tribunal international contre le viol et la violence faite aux femmes.

L'idée d'un bulletin international d'information et de centralisation des expériences a été mise de l'avant afin de permettre à ces différentes initiatives de prendre corps. Une réunion de déléguées des différents mouvements a déjà été appelée pour les 22 et 23 octobre prochains afin de préparer un 8 mars véritablement international.

libération

Le juge Berger dit non au pipeline dans le Nord-Ouest

Un gain dû au militantisme des autochtones

(Nous publions ici la traduction d'extraits d'un article paru dans le premier numéro (20 mai 1977) de The Militant. The Militant est le successeur du journal Old Mole et reflète le point de vue du Revolutionary Marxist Group, une organisation trotskyste au Canada-anglais.)

Par un militantisme sans faille, la nation Dene a montré la voie aux autochtones de l'Arctique en remportant une victoire majeure contre les projets de plusieurs milliards de dollars des profiteurs internationaux de l'énergie.

La commission mise sur pied pour étudier la construction d'un pipeline dans la vallée du Mackenzie et dirigée par le juge Thomas Berger seul, a fait une recommandation le 9 mai dernier allant à l'encontre d'un tel projet pour une période de dix ans.

George Erasmus, le président de la Northwest Territories Indian Brotherhood, a qualifié le rapport de "victoire réelle. Le juge a reconnu la nation Dene."

* * *

Nous n'initierons jamais la violence. Mais si votre nation menace par sa propre action violente de détruire notre nation, vous ne nous aurez laissé aucun choix. -Philip Blake à Berger, Fort MacPherson.

C'est pour que cet enfant qui n'est pas encore né puisse connaître la liberté de cette terre, que je suis prêt à donner ma vie. -Chef Frank T'Selei à Fort Good Hope.

* * *

Un air de générosité envers les autochtones a été attaché au rapport Berger par la presse. Alors qu'il est clair que le juge est un homme de conscience, il est également clair que son rapport est plus basé sur une vision exacte des réalités du nord que sur la bonté.

Car par la suite, Berger a affirmé que le parlement a le droit de piétiner les droits des autochtones dans "l'intérêt national" du Canada.

Malgré ses tentatives pour l'amoindrir, il est clair que le militantisme des autochtones est une des raisons clés pour lesquelles Berger a recommandé un délai de dix ans: "Il y a une possibilité réelle de désobéissance civile et de désordre civil qui... peut rendre impossible l'évolution politique ordonnée du nord".

Le rapport soutient qu'une décennie sera nécessaire pour régler les revendications territoriales des autochtones et pour permettre à ceux-ci de mettre sur pied leurs propres institutions afin de faire face à l'avenir.

Mettant l'accent sur l'impact social et économique d'un pipeline, le rapport juge aussi que sa construction immédiate "causerait des dégâts énormes au cadre social du nord, n'apporterait que très peu d'avantages économiques, et ferait obstacle à un règlement équitable des revendications des autochtones".

Se portant à la défense de l'environnement, Berger conseille le rejet permanent de la proposition visant à construire une branche du pipeline dans le nord du Yukon. Ceci causerait un dommage "irréparable" aux caribous, à la vie marine et aux oiseaux de l'Arctique qui sont les moyens d'existence de beaucoup d'autochtones.

* * *

Aujourd'hui, le caribou emprunte encore le même chemin pour émigrer. Chaque automne, mes enfants remontent la rivière et ils trouvent la viande où ces caribous émigrent. Aujourd'hui j'entend parler du pipeline qui va traverser, qui va détruire ces routes où les caribous émigrent. -Peter Charlier à Old Crow.

Nous aimons le fleuve Mackenzie, il est notre vie. Il nous protège quand il y a des tempêtes et il nous nourrit quand nous avons faim. Il prend soin de ses enfants, les autochtones. -Joachim Bonnetrouge à Fort Providence.

Berger ne décidera pas

Bien qu'elle soit importante, la victoire des autochtones n'est pas décisive. Le rapport Berger n'est pas complet et ne lie pas les mains du gouvernement libéral.

La firme Canadian Arctic Gaz, qui voudrait construire le pipeline du Mackenzie, déclare que les recommandations de Berger vont à l'encontre de "l'intérêt national". Ce consortium formé de 20 compagnies pétrolières et entreprises de construction, y compris Shell, Imperial Oil et Gulf, mise maintenant sur l'enquête de l'Office national de l'Energie sur les considérations énergétiques et économiques générales d'un pipeline pour le Canada dans son ensemble. Sa décision, prévue pour juillet, pourrait donner à Ottawa l'arme qu'il désire clairement pour renverser le rapport Berger.

Même si la construction immédiate d'un pipeline le long du Mackenzie a été refusée, un projet alternatif récemment proposé par Foothills Pipelines pourrait être approuvé. Berger n'a pas étudié les propositions mais a brièvement déclaré que son tracé le long de la route Trans-Alaska serait préférable, du point de vue de l'environnement, qu'un pipeline plus au nord. Une commission mise sur pied à la hâte, qui doit faire rapport en août, pourrait se prononcer en faveur de ce pipeline "Alcan" aux dépens des autochtones du sud du Yukon qui sont moins préparés. Les plans prévoient un embranchement qui sera construit plus tard en direction du nord, le long du Mackenzie.

De fortes pressions en faveur du pipeline

De fortes pressions sont exercées. Jimmy Carter, le président des Etats-Unis, doit dire au Congrès cette année comment le gaz de l'Alaska atteindra les Etats plus au sud. A l'intérieur des 48 heures qui ont suivi la publication du rapport Berger, sans même l'avoir lu, Trudeau a démontré sa fidélité. Il a promis une décision avant le 1er septembre.

Trudeau est évidemment déterminé à avoir un morceau du gâteau qu'est le pipeline avec son coût d'investissement estimé à $8.6 milliards. Ottawa ne veut pas se faire battre par un projet complètement américain qui acheminerait le gaz vers le sud par un pipeline en Alaska et par pétrolier.

D'autres pressions sont exercées par les compagnies pétrolières, suite au rapport Berger. La grande diminution d'activité productive et exploratoire dans le nord, si le pipeline n'est pas approuvé.

Toutes ces pressions sont reliées à la "crise de l'énergie", une crise fabriquée par les compagnies de ressources qui l'ont utilisée pour tenir le monde en otage contre une rançon de profits immenses.

Les gouvernements américain et canadien ont été tous deux heureux de jouer aux partenaires juniors des multinationales dans cette escroquerie internationale. En ce qui concerne l'information sur les réserves d'énergie et les coûts de développement, Ottawa et Washington se fient totalement aux compagnies.

Il est peu vraisemblable que ces compagnies se sentent maintenant dégoûtées par le viol du nord et le piétinement des droits des autochtones. Mais elles ont besoin d'appuis politique pour accomplir cela. Aussi, elles ont lancé une campagne implacable pour convaincre les Canadiens qu'ils ont "besoin" du gaz du nord pour grossir les réserves amoindries du sud, autant que les Américains ont "besoin" du gaz et du pétrole de l'Alaska.

Le rapport Berger n'a pas rendu facile pour ces compagnies d'obtenir l'appui qu'elles veulent. D'un autre côté cependant, ni le rapport ni l'appui que lui a donné le NPD au parlement n'offrent une protection forte aux autochtones.

Berger a fait un compromis sur son propre appui aux autochtones de l'Arctique. Il ne recommande qu'un délai de dix ans. Erasmus a déclaré que ceci ne représente que le strict minimum pour permettre aux autochtones de se préparer pour le "développement industriel". Il veut 15 à 20 ans. Le juge accepte aussi l'inévitabilité de l'intrusion industrielle dans le nord.

Ce qui est plus important, Berger réduit les revendications territoriales des autochtones à un problème de propriété de biens immobiliers. La nation Dene revendique, non pas la propriété, mais le contrôle politique sur 450,000 miles carrés. Les Inuits revendiquent des droits similaires sur 250,000 miles carrés.

L'étude de Berger elle-même a été imposée au gouvernement libéral par le militantisme des autochtones eux-mêmes et de leurs partisans du sud. Ce militantisme a arraché des concessions aux tribunaux sur le droit des autochtones à restreindre l'utilisation de la terre dans les régions qu'ils revendiquent.

Et ce sera un tel militantisme, si l'appui continue de grandir, qui déterminera l'avenir. Les alternatives sont rigides.



Une audience de l'enquête Berger à Nahanni dans les Territoires du Nord-Ouest.